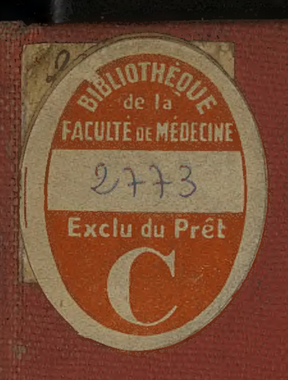
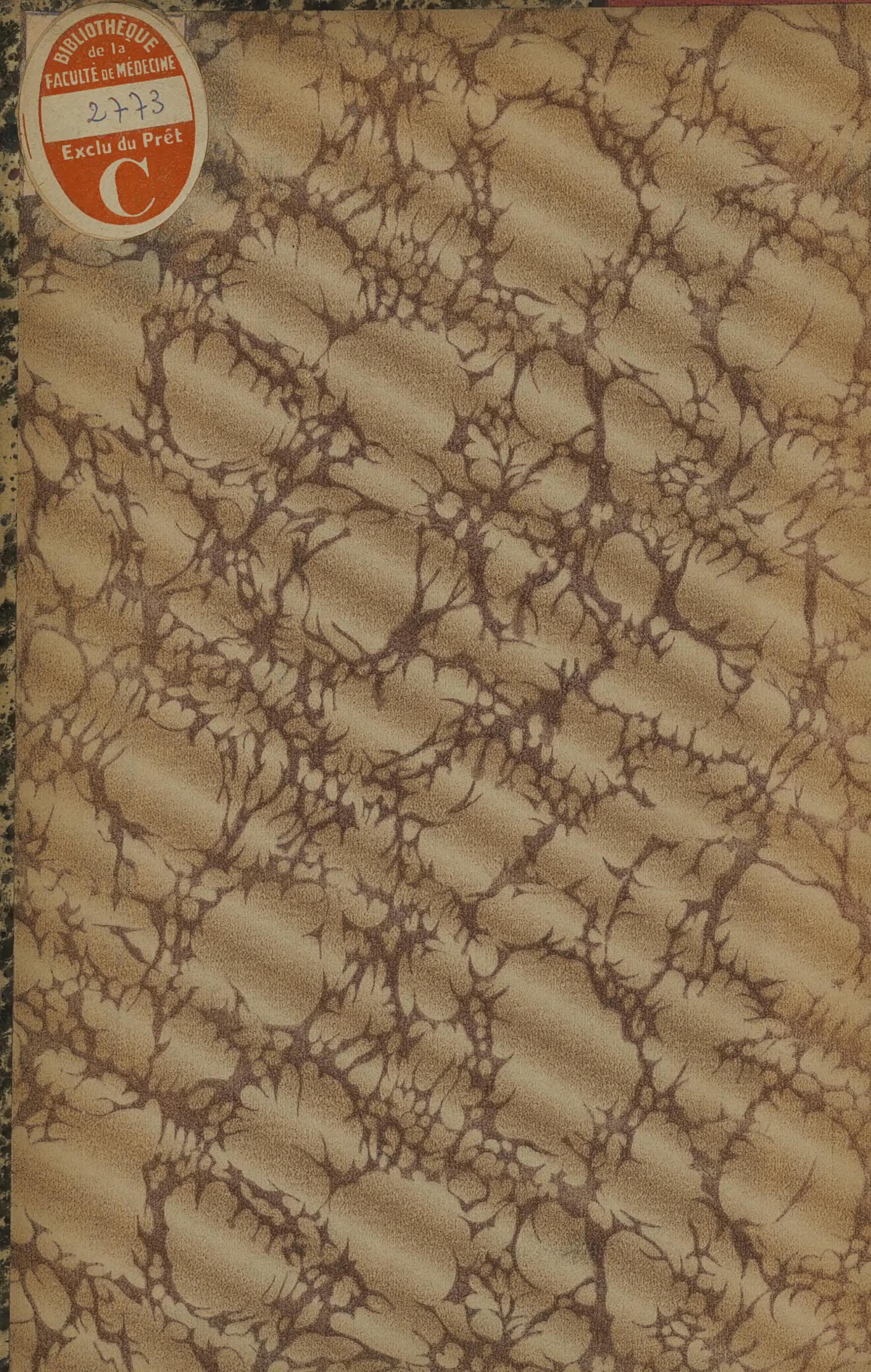
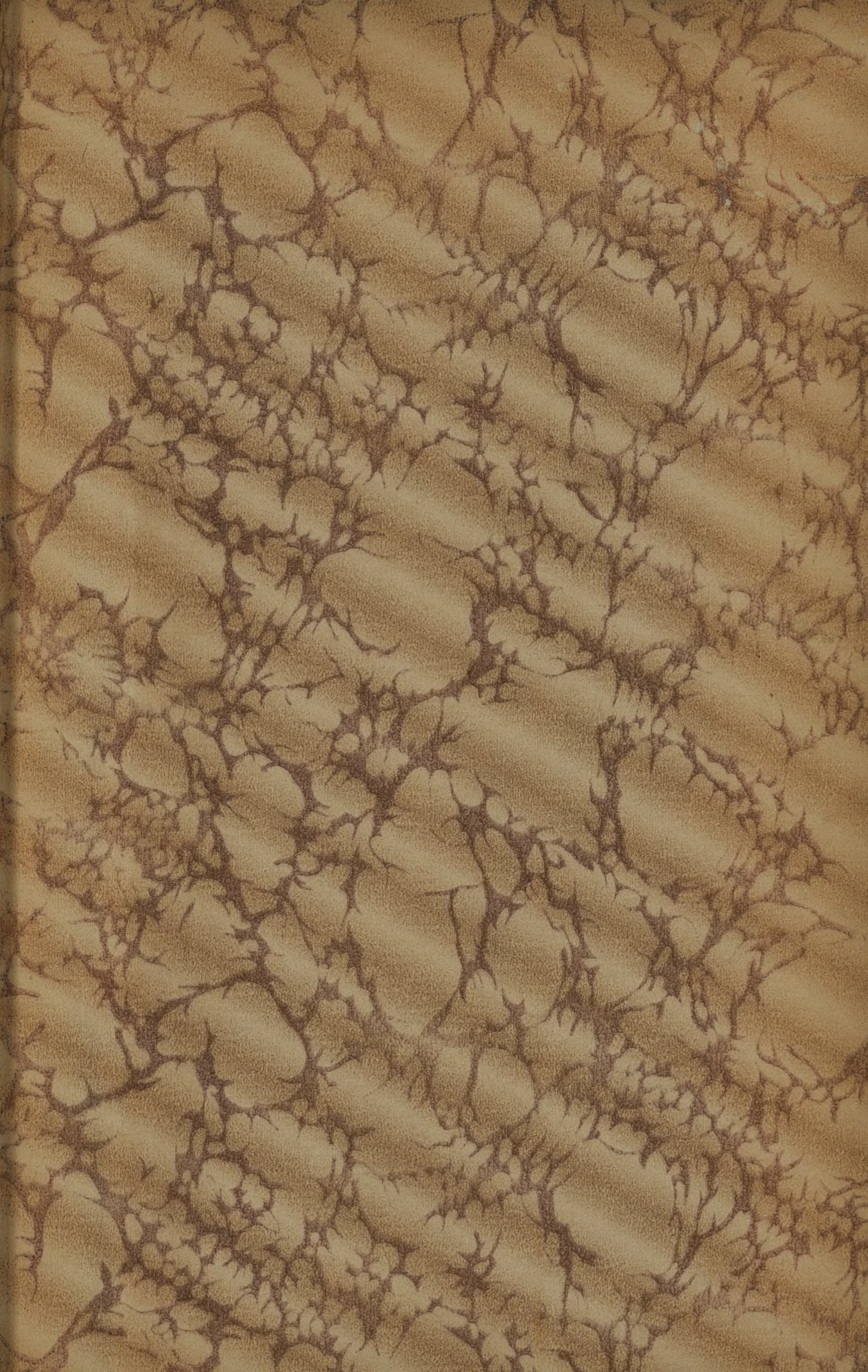

BIBLIOTHÈQUE
de la
FACULTÉ DE MÉDECINE
2773
Exclu du Prêt
C


0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10


BIBLIOTHÈQUE
de la
FACULTÉ DE MÉDECINE
2773
Exclu du Prêt
C



A Monsieur le Docteur Gyoux,
hommage de son dévoué compatriote
René Fage

DICTIONNAIRE

DES

MÉDECINS DU LIMOUSIN

DICTIONNAIRE

DES

MÉDECINS DU LIMOUSIN

(CORRÈZE ET HAUTE-VIENNE)

JUSQU'A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

PAR

RENÉ FAGE



TULLE
IMPRIMERIE CRAUFFON
Rue Général Delmas

1895

AVANT-PROPOS

Le Limousin a donné à la France quelques médecins illustres. Cabanis, Boyer, Dupuytren ont leur place dans toutes les biographies générales ; leurs savants travaux, leurs découvertes, les services qu'ils ont rendus à la science ont mis leurs noms en lumière et jeté sur leur province natale un éclat qui n'est pas près de s'éteindre.

A côté de ces personnages célèbres, les biographes locaux ont signalé un certain nombre de médecins de second ordre, qui, dans des limites plus restreintes, sont arrivés à la renommée, se sont distingués par leur savoir et par leurs écrits, ont mérité la reconnaissance de leurs concitoyens et joué un rôle digne de souvenir. Antoine Valet, Jean Fayen, Louis Guyon, Jean Bocal, Jean David et Chabodie sont connus, à ce titre, de tous ceux qui s'occupent d'histoire et de bibliographie limousines.

Si l'on s'en tenait à cette liste, on ne pourrait avoir une juste idée du mouvement médical dans notre province. En médecine, plus qu'en tout autre

science, la décentralisation est de rigueur. Partout où il y a un malade, dans les villages comme dans les villes, il faut qu'un médecin puisse donner ses soins et porter ses remèdes. Aussi, dès les temps les plus reculés, l'art de guérir a-t-il été pratiqué dans toutes les localités de quelque importance. Au moyen âge, il parait avoir été le monopole des prêtres et des religieux; les secrets de la médecine empirique se conservaient alors dans les monastères. Les plus anciens médecins, dont les noms sont venus jusqu'à nous, ne nous sont connus que par leurs fondations pieuses (1); le plus fameux de cette époque, Laurent du Biars, a été évêque de Vasson et de Tulle.

Il faut arriver au xve siècle, pour trouver des médecins laïques; et encore les documents n'en signalent-ils qu'un très petit nombre (2). Ceux dont le nom et la qualité ont été consignés dans des actes de la vie civile ont eu seuls quelque chance d'échapper à l'oubli.

Au xvie siècle nous voyons apparaître toute une pléiade de praticiens habiles et d'hommes de science, dévoués à leur profession, amis des lettres, qui ont marqué par leurs travaux et laissé des ouvrages où ils ont soigneusement consigné les résultats de leurs recherches et de leurs observations (3). Cette élite du corps médical ne se rencontre que dans les villes principales de la province, à Limoges, à Tulle, au Dorat, à Rochechouart, à Brive, à Treignac, à Saint-Junien,

---

(1) Voir notamment les articles de Augeriis, La Sudrie, de Planis.

(2) Martin Balestier, Chaussade, Crozeil, Jolibois, de Planis, Servilion, Tibort, Vilars.

(3) Anceaume, André, Jacques Balestier, Biennassis, Bocal, les de Buat, Chabodie, Crouzel, David, Deschamps, Farge des Manignes, Faulconnier, Jean et Joseph Fayen, Feyssat, Guyon, Lacroix, Lagarde, Morelly, Prebonneau, Rochette, Vachot, Valet.

à Uzerche, à Argentat. Les bourgades et les campagnes sont livrées à un nombreux personnel de médecins non gradés, de chirurgiens et de rebouteurs, gens laborieux pour la plupart et gagnant péniblement leur vie, chez lesquels l'instruction professionnelle est le plus souvent insuffisante.

Dans un tel milieu, les abus n'étaient pas rares. Les documents du xviie siècle nous montrent fréquemment des chirurgiens compromis dans des rixes, dans des procès scandaleux. Leurs origines, comme leur préparation, étaient différentes; il n'existait entre eux aucune hiérarchie; les rapports de confraternité étaient inconnus. Ils se faisaient une concurrence acharnée et poursuivaient quelquefois leurs querelles jusqu'au lit des malades (1).

Les médecins soucieux de leur dignité souffraient de cet état de chose. Pour y remédier, ils instituèrent dans quelques villes des agrégations et réglementèrent l'exercice de leur profession. C'est dans ce but que furent fondés à Limoges, en 1646, le collège de médecine, et à Tulle, en 1669, l'agrégation des docteurs en médecine. Leurs statuts, que nous reproduisons en appendice, forment un code complet de la matière; s'ils ne pouvaient avoir d'application que dans les villes de Limoges et de Tulle et leurs faubourgs, leur influence dut pourtant se faire ressentir dans toute la province du Limousin.

Des règlements généraux ne tardèrent pas, d'ailleurs, à être édictés par le pouvoir central (2). Des maîtrises furent organisées dans plusieurs villes, avec un ressort déterminé. Les garçons

---

(1) Voir Leymarie : *Limousin historique,* t. I, p. 144, et ci-après l'article consacré à Jean David.

(2) Edit du mois de mars 1707; Déclaration du 23 avril 1743; Lettres patentes du 22 juillet 1748; Edit de 1768.

chirurgiens, qui prirent par la suite le titre d'élèves en chirurgie (1), furent tenus de faire un stage dans les hôpitaux de la province où ils apprenaient, avec la pratique de leur art, des notions élémentaires de médecine (2). Les écoles de Montpellier et de Paris nous envoyèrent un bon nombre de docteurs. L'exercice illégal de la médecine et de la chirurgie fut poursuivi avec une certaine rigueur (3). Malgré le nombre toujours croissant des médecins, le corps médical, grâce à ces mesures, ne cessa, jusqu'à la fin du siècle dernier, de progresser en valeur morale et en savoir.

Recrutés en majeure partie dans la bourgeoisie intelligente et laborieuse, les médecins occupèrent, à toutes les époques, en dépit des défaillances que nous avons signalées, un rang à part dans la société limousine. Après avoir conquis leurs grades dans les grandes villes, les docteurs revenaient au milieu de leurs compatriotes avec des habitudes de travail, le goût de l'étude, un esprit orné, des connaissances variées, qui leur assuraient une des premières places dans la cité. En contact journalier avec toutes les classes de la population, ils acquéraient par l'exercice même de leur profession une autorité et une influence considérables. Quoique moins instruits, les chirurgiens des campagnes étaient encore bien au-dessus du niveau de la majorité des gens qui les entouraient. Comme le curé et le notaire, le juge et le procureur, ils

---

(1) C'est en 1790 que fut adopté en Limousin le titre d'Elève chirurgien ou d'Elève en chirurgie.

(2) Les élèves chirurgiens commençaient très jeunes leur apprentissage ; ils étaient admis à l'hôpital de Limoges dès l'âge de 14 ans ; Pierre Navières et Michel Aucanus y furent reçus à 12 ans. (Arch. hosp. de Limoges, E, 2, f° 182.)

(3) Voir : *Arch. de la Corrèze, B. 532 et E, 753 cote n° 145.* Un sieur Antoine La Selve, convaincu d'exercice illégal de la chirurgie, fut condamné, en 1762, à 500 livres d'amende.

savaient lire et écrire ; ils étaient les arbitres d'une foule de petites causes ; la justice leur demandait des rapports dans certaines affaires criminelles ; ils avaient souvent le titre de chirurgiens-jurés. Les services divers qu'ils rendaient ainsi à leurs concitoyens les mettaient en évidence ; dans les assemblées des habitants des paroisses, ils étaient, la plupart du temps, les personnages les plus importants et les plus écoutés.

Les ouvrages d'histoire et de biographie locales ne nous font connaître qu'un nombre assez restreint de ces médecins des villes et des campagnes de notre province. Ceux que leurs travaux ou l'éclat de leur situation n'ont pas particulièrement signalés sont demeurés dans l'oubli. Pour retrouver aujourd'hui leurs noms, il faut compulser les archives publiques et privées, les registres paroissiaux et les anciennes minutes de notaires. Ces documents nous révèlent dans les dernières années du moyen âge l'existence de quelques médecins ; au XVIe et au XVIIe siècles, les mentions qui les concernent sont nombreuses et le chiffre en va grossissant jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Le plus souvent nous n'avons pu rien apprendre du rôle qu'ont joué ces médecins, des services qu'ils ont rendus, des travaux professionnels qu'ils ont accomplis. Mais nous avons relevé avec soin leurs noms, leurs prénoms, une date de leur exercice, quelquefois les dates de leur naissance, de leur mariage et de leur décès, leurs titres, le lieu de leur résidence, le nom de leur femme. Pour quelques-uns nous avons découvert des détails biographiques que nous n'avons pas manqué de consigner, ainsi que les ouvrages qu'ils ont écrits, les discours qu'ils ont prononcés, les fondations auxquelles ils se sont associés.

Quelque sommaires que soient les notes que

nous avons ainsi recueillies, il nous a paru utile de les coordonner, de les mettre en œuvre et de les livrer au public, parce qu'elles peuvent aider à faire connaître les hommes qui, pendant plusieurs siècles, ont été les seuls dépositaires des connaissances scientifiques en Limousin. Nous les présentons sous la forme d'un dictionnaire, le classement alphabétique offrant les plus grandes facilités de recherches. Un certain nombre de notices auraient pu recevoir de longs développements ; sans omettre aucun document essentiel, nous avons dû les réduire aux proportions les plus restreintes, puisque le cadre que nous avons adopté ne comporte ni mise en scène, ni appréciations. Après chaque article on trouvera l'indication des sources.

Quoique bien nombreuse, la liste des médecins limousins que nous publions est fort incomplète. Combien, en effet, sont morts sans laisser leurs noms sur des actes ! Combien de papiers de famille ont été détruits ! Combien de documents conservés dans les dépôts publics et dans les collections privées ont échappé à nos recherches ! Si le Bas-Limousin nous a fourni plus de noms que le Haut-Limousin, cela tient à l'état d'avancement de l'*Inventaire sommaire* des archives du département de la Corrèze. Pour les villes qui possédaient des établissements hospitaliers, nous avons pu établir la suite presque ininterrompue du personnel chargé des services sanitaires. Grâce aux précieuses notes que M. le docteur Morelly a très obligeamment mises à notre disposition, nous croyons que tous les médecins et chirurgiens d'Argentat et des environs, depuis le XVIe siècle, sont mentionnés dans notre travail. Nous ne saurions enfin passer sous silence le concours que nous ont prêté M. Alfred Leroux, archiviste de la Haute-Vienne, qui a bien voulu nous communiquer les

fiches encore manuscrites de ses archives, et M. J.-B. Champeval, qui a recueilli pour nous, au cours de ses recherches dans toutes les archives publiques et privées du Limousin, d'abondants renseignements. A tous ceux qui nous ont aidé nous offrons ici l'expression de notre gratitude.

DICTIONNAIRE DES MÉDECINS

DU LIMOUSIN

A

ABBATUT, chirurgien à Ségur (Corrèze), en 1730.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 47).

ALAIGRE Jean, me chirurgien à Allassac, en 1669.

(Note de M. J.-B. Champeval).

ALBIER DE LACOMBE Antoine, chirurgien à Corrèze en 1766, fils de Pierre Albier, bourgeois de Lagraulière, et de Marie Dubech; il épousa Jeanne Meynard.

(Note de J.-B. Champeval).

ALLEGRAUD Pierre, médecin à Saint-Junien, en 1635. L'abbé Collin, chanoine de Saint-Junien, place son compatriote et contemporain Allegraud au rang des plus habiles médecins de son temps. Il avait étudié à Paris sous le célèbre Riolan, professeur d'anatomie et de botanique. Une grave maladie, occasionnée par une chute de cheval qu'il fit en allant visiter un malade, l'enleva à l'âge de plus de soixante ans. Il fut enterré dans la chapelle des pénitens à Saint-Junien. Nous ne connaissons aucun ouvrage de lui.

Sur la liste des consuls de Saint-Junien figure, en 1614 et en 1623 le nom d'Allegraud Pierre, docteur- médecin. Il est probable qu'il s'agit du personnage dont nous nous occupons; mais nous ne pouvons l'affirmer à défaut de la date de sa naissance ou de son décès. Riolan n'ayant été pourvu d'une chaire d'anatomie et de botanique qu'en 1613, Pierre Allegraud serait resté bien peu de temps son élève s'il était déjà docteur en médecine et consul de Saint-Junien en 1614.

(Collin : *Lemovici multiplici eruditione illustres*: — Arbellot :

Documents historiques sur la ville de Saint-Junien, pp. 223 et 246; — Vitrac : *Feuille hebdomadaire de 1776,* p. 127; — Aug. du Boys et Arbellot : *Biographie des Limousins illustres;* — Nadaud : *Mémoires Mss.*, t. IV, p. 95; — L.-Th. Juge : *Dict. Mss. des hommes illustres du Limousin).*

AMILTON Jacques, docteur en médecine, époux de demoiselle Catherine Morelly, a exercé à Argentat; il est mort à Bordeaux en 1695.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

ANCEAUME ou **ANSELME** Guillaume, né au Dorat, au XVIe siècle, y exerça la médecine. Il acquit une certaine réputation comme poète grec et latin, et publia à Paris, en 1607, un volume in-8° intitulé : *Epigrammata græca et latina.* Il a joint à cet ouvrage quelques épigrammes en langue française.

(Vitrac : *Feuille hebd. 1776;* — Du Boys et Arbellot : *Biogr. des Lim. ill.,* p. 12; — L.-Th. Juge : *Dict. Mss. des hom. ill. du Lim.).*

ANDRAL Vincent, docteur en médecine, en 1681.

(Arch. de la Corrèze, B. 500).

ANDRÉ Pierre, naquit au Dorat dans la première moitié du XVIe siècle. Nous n'avons aucun renseignement sur sa vie et savons seulement qu'il s'établit à Poitiers où il pratiqua la médecine. On a de lui un ouvrage intitulé : *Traité de la Peste et de la cure d'icelle, avec la préparation de l'antimoine et les propriétés et vertus d'iceluy, plus un traité de la dyssenterie, de ses remèdes. Poitiers, Nicolas Logerois, 1563, in-8°.* Il a été fait une seconde édition de cet ouvrage à *Lyon, d'après la copie de Poictiers, 1581,* petit in-12.

Vitrac : *Feuille hebd. 1776;* — *Bibl. de la Croix du Maine*; — Aug. du Boys et Arbellot : *Biogr. des Lim. ill.,* p. 13; — L.-Th. Juge : *Dict. Mss. des hom. ill. du Lim.).*

ARBOINT, chirurgien à Limoges (?), vers 1620.

(Arch. hosp. de Limoges, II. — B, 7).

ARBONNEAU Jacques, médecin à Limoges. Le 21 septembre 1653 « fut enseveli dans l'eglize de Saint-Maurice et à costé de l'autel de la Conception, Me Jacques Arbonneau,

docteur en médecine, mort le jour précédant dans la paroisse de Saint-Pierre ». Il exerçait déjà en 1633.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 79; — Arch. de la Haute-Vienne, C, 16).

ARBONNEAU Maurice, « conseiller du roi et son médecin, consul de la ville de Limoges ». De son mariage avec demoiselle Marie Rouillat il eut un fils, nommé Jacques, baptisé le 6 octobre 1702. Il a été médecin ordinaire de l'hôpital de Limoges jusqu'en 1747. Nous le trouvons, en 1751, doyen du collège de médecine de Limoges et membre du bureau de l'hôpital Saint-Alexis.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 94; — *ibid.* E, 1).

ARBONNEAU Michel, docteur en médecine de Limoges, était contrôleur en la maréchaussée vers 1701. Doyen du collège de médecine, il mourut à l'âge d'environ quatre-vingt-six ans, et fut enterré le 21 juin 1741.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 525; — Arch. de la ville de Limoges, GG, 96).

ARBONNEAU Michel, fils de Maurice, était attaché dès 1743 à l'hôpital Saint-Alexis de Limoges; en 1747, il en fut nommé médecin ordinaire en remplacement de son père. Il avait épousé demoiselle Marie-Léonarde Touzac qui mourut le 1er octobre 1757; de cette union était né un fils, Pierre-Léonard, baptisé le 20 janvier 1756. Michel Arbonneau avait les titres de chevalier, conseiller du roi, président-trésorier de France au Bureau des finances de la généralité de Limoges; il était doyen des médecins du collège de Limoges quand il mourut en mars 1772, âgé de soixante-dix-huit ans environ. Le bureau de l'hôpital fonda un service annuel pour le repos de son âme; en 1756, il lui avait délivré un certificat constatant que « depuis l'établissement de l'hôpital par lettres patentes de sa Majesté, de l'année 1660 jusques à présent, MM. Arbonneau ont été toujours, de père en fils, médecins des pauvres, qu'ils s'y sont signalés par leur zèle en cette qualité et celle d'administrateur. »

(Arch. de la ville de Limoges, E, 1; GG, 97 et 100; — Arch. hosp. de Limoges, E. 1, f° 180 r°; E, 2, f° 18 v°).

ARDANT Isaac, père, chirurgien de l'hôpital général de Limoges, vers 1725.

ARDANT Jean, fils du précédent, me chirurgien. En 1729, il fut nommé compagnon chirurgien de l'hôpital général de Limoges. Sur l'annonce de la mort de son père, pour lui permettre d'achever les six années de service qui devaient lui mériter la maîtrise, le bureau de l'hôpital « décide d'accepter l'offre faite par François Bardet, lieutenant du premier chirurgien du roi, Jean Chabelard, doyen des chirurgiens, Jean-Baptiste Laudon, Léonard Michel et Martial Chabelard, de servir par mois, à tour de rôle, pendant le reste du temps que ledit sieur Isaac Ardant doit remplir pour gagner son privilège. »

(Arch. hosp. de Limoges, E, 1).

ARFEULLIÈRE Léonard, officier de santé à Meymac, en 1793.

(Arch. de la Corrèze, L, 616).

ARLIGUIÉ Pierre, docteur en médecine à Noailhac, en 1672.

(Arch. du Lot, B, 1307).

ARMANDIE Pierre, médecin à Sainte-Féréole, représentant du tiers-état à l'assemblée des trois ordres tenue à Brive en mars 1789.

(De Seilhac : *Scènes et portraits de la Révolution en Bas-Limousin,* p. 64 ; — Arch. de la Corrèze, E, 625 suppt).

ARNAUD, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, agrégé au collège royal de médecine de Limoges, décédé le 23 septembre 1781, âgé de quarante-quatre ans. C'est lui qui établit l'usage du « Discours *médico-littéraire* qui, depuis 1773, est chaque année prononcé en public par un de MM. les agrégés. »

(*Feuille hebd. de Limoges*, 26 septembre 1781).

ARTIGUES Pierre, me chirurgien et apothicaire à Argentat, en 1761, avait épousé demoiselle Jeanne Labrousse.

(Arch. de la Corrèze, B, 1122, 1134, 1908).

ARZELLIER Gabriel, m^e chirurgien à Ussel, en 1786.

(Note de M. Champeval ; — Arch. de la Corrèze, B, 475).

AUDOYN Gérald (*Geraldus Audoyni physicus*), témoin d'un échange de rentes à Saint-Julien-le-Vendômois entre Guillaume Cotet et noble Jordain de Peyruce, en 1332.

(Arch. de la Haute-Vienne, fonds des Cars ; note de M. Champeval).

AUDUBERT, médecin à Meyssac ou environs, en 1747.

(Note de M. Champeval).

AUDUBERT Bernard, médecin à Beaulieu, prit ses grades à Montpellier le 9 ventôse an XII.

(Arch. de la Corrèze : Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

AUGERIIS (Jean de), *phisicus,* fonda en 1266 une vicairie à Saint-Martial.

(Renseignement donné par M. Louis Guibert).

AVRIL Pierre, né à Limoges le 3 août 1603, était fils de Jean Avril, marchand de la cité et d'Anne Courteix. Après avoir fait ses humanités dans sa ville natale, il alla à Montpellier étudier la médecine. De retour à Limoges, il se vit entouré d'une foule de médecins sans titres et sans savoir qui abusaient de la crédulité publique et soignaient leurs malades d'après des méthodes empiriques depuis longtemps condamnées. Il songea à débarrasser son pays de ces dangereux praticiens, et fonda, dans ce but, en 1646, le collège royal de médecine de Limoges qui fut autorisé par lettres patentes du mois de novembre et subsista jusqu'à la Révolution. Avril mourut le 13 juin 1675 et fut enseveli dans l'église de Saint-Maurice.

Les *Statuts du collège de médecine de Limoges*, qu'il avait redigés, ont été publiés dans le journal *La Province, Courrier de Limoges*, n^os des 16, 17, 21 et 23 décembre 1850, par M. de Burdin, archiviste de la Haute-Vienne. On doit encore à Avril l'épitaphe de son confrère François de Villoutreix ; nous la reproduisons à l'article consacré à ce médecin.

(Vitrac : *Feuille hebd. de* 1776 ; — Migne : *Patrologie*, t. CXLI, col. 86 ; — *Statistique de la Haute-Vienne*, p. 227 ; — Arbellot :

Guide du Voyageur en Limousin, p. 83 ; — Aug. du Boys et Arbellot : *Biog. des homm. ill. du Lim.*, p. 37 ; — L.-Th. Juge : *Dict. Mss. des homm. ill. du Lim.* ; — A. Leroux : *Documents historiques*, t. Ier, p. 116).

AVRIL fils, chirurgien à Limoges, en 1786 reçoit du Bureau de l'hôpital général une augmentation de 100 livres, « en récompense de ses services et de son assiduité au travail, laquelle augmentation jointe aux précédentes porte ses honoraires à 500 livres. »

(Arch. hosp. de Limoges, E, 2, fo 166 vo).

AVRIL François, de Saint-Germain-les-Vergnes, officier de santé en l'an VIII.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

AYMAR, chirurgien à Laguenne, en 1751.

(Arch. de la Corrèze, B, 770).

B

BACHELIER, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, à Brive, en 1787.

(Note de M. Champeval).

BACHELLERIE Antoine, chirurgien du bourg de Palisse, en 1769.

(Arch. de la Corrèze, E, 1231).

BADOU Mathieu, chirurgien à Mézières, en 1774.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

BADOU, médecin à Bellac, en 1789.

(Arch. hosp. de Bellac, G, 5).

BAGOT Jean, me chirurgien de Limoges, en 1695, signa, avec ses collègues les syndics de la communauté des Mes chirurgiens de Limoges, une pétition adressée aux administrateurs de l'hôpital pour obtenir le droit de visiter journellement les malades de l'hôpital « par un esprit de charité », et de les secourir dans leurs infirmités, « vu que ledit hôpital n'a aucun chirurgien habitué. »

(Arch. hosp. de Limoges, B, 496, p. 397 ; — *Ibid.*, F, 29).

BALESTIER Jacques, docteur en médecine de Limoges, en 1509, mort en 1531, possédait une maison au Pont Saint-Martial.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 195).

BALESTIER Martin, licencié en médecine, en 1488-1502, exerçait son art à Limoges.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 207. — *Livres de Raison, registres de famille, publiés par M. Louis Guibert*, p. 178).

BALLET Vincent, m^e chirurgien, du bourg de Saint-Augustin (Corrèze), en 1726-1742, décédé en 1750, âgé de quatre-vingts ans.

(Arch. de la Corrèze, B, 1476, 1489).

BALLET Jean, docteur en médecine, à Rosiers-d'Egletons, en 1706, avait épousé demoiselle Françoise Chevalier.

(Arch. de la Corrèze, E, 1066).

BALUZE François, docteur en médecine, de Tulle, mort en 1618.

(*Tableau généalogique de la famille Baluze*, par M. Louis Guibert).

BALUZE Jean, docteur en médecine, de Tulle, né en 1631, frère cadet d'Etienne Baluze, avait épousé, le 22 septembre 1663, Juliette de Baluze; il fut plus tard chanoine de Tulle, et testa en 1722.

(Arch. de la Corrèze, B, 571, 688; — *Bulletin de la Société scient., hist. et arch. de Brive*, 1888, p. 608; — Arch. de la ville de Tulle, GG, 13).

BANEL Pierre, chirurgien à Treignac, en 1725.

(Arch. de la Corrèze, D, 4).

BARACH François, chirurgien à Tulle, en 1725.

(Arch. communales de Tulle, GG, 43).

BARAUD Jacques, chirurgien, aux Salles-la-Vauguyon, en 1787.

(Arch. communales des Salles-la-Vauguyon; note de M. Champeval).

BARBE Pierre, docteur en médecine à Egletons, en 1688.

(Papiers de Mme la comtesse de Valon; note de M. Champeval).

BARDET Jacques père, me chirurgien, de Limoges, en 1695.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 496, p. 397).

BARDET Jacques, chirurgien à Limoges, fut enseveli le 11 juillet 1781.

(Arch. de la ville de Limoges, CC, 6 *bis* et 16).

BARDICON Joseph, docteur en médecine, nommé procureur du roi des justices de Pompadour, Bret et Saint-Cyr-la-Roche, en 1767.

(Arch. de la Corrèze, B, 243).

BARDINET Pierre-Pardoux, docteur en médecine à Saint-Yrieix, en 1674.

(Note de M. J.-B. Champeval).

BARDINET Jacques, me chirurgien, du bourg de Feytiat (Haute-Vienne), épousa en août 1681 Marie Audoy, veuve de feu Psalmet Beaulaigue, peintre.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 89).

BARDON Léonard, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, reçu le 25 août 1777, exerçait à Tulle, avait épousé demoiselle Marianne Mas.

(Arch. de la Corrèze, E, 671).

BARGY Louis, chirurgien à Egletons, en 1721.

(Note de M. Champeval).

BARGY Pierre, chirurgien à Egletons, en 1770, avait épousé demoiselle Marie-Jeanne Soulier.

(Arch. de la Corrèze, B, 721, 1232).

BARGY Vincent, chirurgien d'Egletons; ses lettres de réception et d'admission de me chirurgien pour la paroisse de Vitrac et lieux circonvoisins lui furent délivrées par la communauté des mes chirurgiens de Tulle, le 3 mars 1775.

(Arch. de la Corrèze, B, 535, 1236, 1247).

BARGY Vincent, officier de santé à Egletons, reçu à Montpellier le 12 prairial an VIII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

BARRAUD Jean, chirurgien, de Donzenac, en 1761.

(Arch. de la Corrèze, E, 1032).

BARRET Léonard, me chirurgien, aux Salles-la-Vauguyon, en 1723.

(Arch. communales des Salles-la-Vauguyon ; note de M. Champeval).

BASTIDE (de la) Mathieu, docteur en médecine, fils de me Pierre de la Bastide, juge de Rochelidoux. Il épousa, vers 1612, demoiselle Françoise Massoulard, fille de Jacques Massoulard, avocat du roi en l'élection de Bellac.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 1).

BASTISSE Antoine, me chirurgien à Ussel, décédé avant 1712.

(Arch. de la Corrèze, B, 576).

BATTUT Antoine, me chirurgien, de Roussille, en 1797, avait épousé demoiselle Anne Chirac.

(Arch. de la Corrèze, B, 637).

BAUDRAUD Pierre, chirurgien à Rochechouart, en 1603.

(*Documents hist. sur la Marche et le Limousin*, publiés par par MM. Leroux, Thomas et Molinier, t. II, p. 89).

BAYLE Pierre, me chirurgien à Noaillac, en 1685.

(Note de M. Champeval).

BAYNAUD, docteur en médecine, bachelier en droit, juge de la ville de Saint-Junien, en 1773.

(Note de M. Champeval).

BEAUJEU (de) Jean-Baptiste-Simon, docteur en médecine à Saint-Junien, en 1791.

(Note de M. Champeval).

BEAULIEU, chirurgien à Saint-Yrieix, en 1742.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 52).

BEAUNE Joseph, chirurgien à Ussel, avait épousé demoiselle Marguerite Mornac, fille de Mathieu Mornac, chirurgien. Son testament est du 21 avril 1750.

(Arch. de la Corrèze, B, 536).

BEAUNE Antoine, « lieutenant de M. le premier chirurgien du Roy en la maîtrise d'Ussel, » en 1761-1777; il avait épousé demoiselle Louise Mornac de Badour.

(Arch. de la Corrèze, B, 462, 532, 552 et 673).

BEAURE, docteur en médecine à Saint-Léonard, en 1752.

(Arch. municipales de Saint-Léonard, liève de l'hôpital).

BEAUREGARD Guillaume, chirurgien (comté d'Ayen), décédé avant 1790.

(Arch. de la Corrèze, B, 1029).

BEAUREGARD Léonard, me chirurgien à Larche, en 1726.

(Arch. de la Corrèze, B, 1404).

BECH Pierre, me chirurgien à Hautefage, né en 1701, exerçait en 1759.

(Arch. de la Corrèze, B, 1535 et 1597).

BÉGOUGNE, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, agrégé au collège royal de médecine de Limoges, prononça, le 3 juillet 1784, dans la salle des Jacobins, un discours sur ce sujet : *De l'homme considéré physiquement dans l'état de nature et dans l'état de société.*

(*Feuille hebdomadaire de Limoges,* du 7 juillet 1784).

BEILHOT Léonard, me chirurgien et juge de Grandsaignes, habitait au Chassaing près de Grandsaignes, en 1690.

(Note de M. Champeval).

BERC François, docteur en médecine à Meyssac, en 1707, était décédé avant 1738.

(Note de M. Champeval).

BERGALASSE, (Frère Amateur), religieux du couvent des Récollets de Tulle, oculiste, en 1703.

(Note de M. Champeval).

BERGER Martial, sieur de Tauverat, docteur en médecine, consul de Bellac, en 1648.

(Note de M. Champeval).

BERGÈRE (la) Pierre, chirurgien à Brive, en 1704,

(Note de M. Champeval).

BERNARD, chirurgien à Donzenac, en 1664.

(Note de M. Champeval).

BERON Jean, m^e^ chirurgien à Limoges, en 1677.

(Testament de la collection de M. le chanoine Tandeau de Marsac).

BERSAC, sieur des Plats, chirurgien, paroisse de Nantiat, 1766.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

BERTHY Jean-Baptiste, m^e^ chirurgien, d'Yssandon, représentant du tiers-état à la réunion des trois ordres tenue à Brive en mars 1789.

(Arch. de la Corrèze, B, 1016).

BEUNE Jean-Baptiste, docteur en chirurgie à Mansac, prit ses grades à Montpellier le 29 prairial an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

BEUNE, m^e^ chirurgien, du village de la Rüe, paroisse de Mansac, en 1764.

(Arch. de la Corrèze, B, 1468).

BEYLET ou **BAYLET** Pierre, m^e^ chirurgien, d'Uzerche. Ses lettres de maîtrise lui furent délivrées, le 7 août 1784, par la communauté des m^es^ chirurgiens d'Uzerche.

(Arch. de la Corrèze, B, 1366 et L, 173 *bis*).

BEYNES Pierre, m^e^ chirurgien à Neuvic (Corrèze), en 1740.

(Arch. de la Corrèze, B, 421).

BIARS (du) Laurent, naquit au village du Biars dans la paroisse de Saint-Martial-de-Gimel. D'origine roturière, il se destina à la vie monastique et fit ses études dans l'abbaye de Saint-Martin de Tulle. Initié sans doute par quelque religieux

aux secrets de la médecine, il acquit une grande habileté dans l'art de guérir. Sa réputation se répandit au loin. Nous le trouvons, vers la fin du XIVe siècle, dans le palais des papes d'Avignon où son compatriote limousin Innocent VI, qui l'avait appelé, l'attacha à sa personne en qualité de physicien ou médecin.

Nommé évêque de Vaison en 1355 et transféré à l'évêché de Tulle en 1361, il continua à résider à la Cour pontificale jusqu'après la mort d'Innocent VI, survenue le 12 septembre 1362. C'est alors seulement qu'il prit possession du siège de Tulle; il arriva dans son diocèse pour les fêtes de Noël. L'année suivante il fonda une vicairie dans l'église de Saint-Martial-de-Gimel, sa paroisse natale. On lui doit la reconstruction du château de Sédières. Pendant son épiscopat, en 1369, la ville de Tulle fut prise par les Anglais qui avaient à leur tête le duc de Lancastre, frère du prince de Galles.

Laurent du Biars mourut à la fin de 1369 ou dans les premiers mois de 1370. On l'ensevelit dans la cathédrale, à droite du maître-autel. Son tombeau, réparé vers 1567 par Pierre de Sédières, trésorier de l'église de Tulle, fut détruit pendant la Révolution en même temps que l'abside et le transept de l'église.

(Baluze, *Hist. Tutelensis*, pp. 202-204; — Niel, *Hist. des Evêques de Tulle, apud Bulletin de la Société des Lettres de Tulle*, t. V, pp. 501-510; — L. Th. Juge, *Dict. biogr. Mss. des hommes illustres du Limousin*).

BIENNASSIS Paul, né dans la Basse-Marche, s'établit à Poitiers vers le milieu du XVIe siècle. Il a traduit deux livres d'Euchaire Rodion sur *Les divers travaulx et enfantemens des femmes, et par quel moyen lon doibt subvenir aux accidens qui peuvent escheoir devant et après iceulx travaulx... A Paris, 1577, chez Nicolas Bonfon*, in-8°.

M. Jouilleton a commis une erreur évidente en disant que Rodion était né dans la Marche et avait publié à Paris, en 1577, un *Traité des accouchements;* il a confondu l'auteur avec son traducteur Biennassis dont il ne mentionne même pas le nom.

L'ouvrage *De partu hominis* d'Euchaire Rodion (en allemand Roeslin), très estimé et d'un usage fréquent au XVIe siè-

cle, parut d'abord en allemand, en 1522, puis en latin en 1532; il en existe une première traduction française de 1540.

(Du Boys et Arbellot, *Biogr. des hom. illust. du Limousin*, p. 69; — L.-Th. Juge, *Dict. biogr. Mss. des hom. illust. du Limousin*).

BILLOT Jean, chirurgien et m^e^ apothicaire, à la Vaysse près Grandsaigne, en 1741.

(Note de M. Champeval).

BLADANET Pierre, chirurgien, à Vignols, reçut ses lettres de maîtrise à Uzerche le 20 janvier 1773.

(Arch. de la Corrèze, liste imprimée des médecins de la Corrèze).

BLANCHET François, m^e^ chirurgien, à Ussel, avait épousé demoiselle Jeanne Ducouderc; il était décédé avant 1747.

(Arch. de la Corrèze, B, 426, 596).

BLANCHET Michel, chirurgien-barbier, à Ussel, en 1755.

(Arch. de la Corrèze, B, 661).

BLEYGEAT Antoine, m^e^ chirurgien, à Vigeois (?), en 1747.

(Arch. de la Corrèze, B, 143).

BLEYNIE DE LA GENESTE Jean-Baptiste, chirurgien, à Uzerche (?), en 1782.

(Arch. de la Corrèze, B, 382).

BOCAL Jean, né au Dorat, étudia les sciences et plus particulièrement la médecine. Il vivait au xvie siècle, et n'est connu que par les ouvrages suivants qu'il a publiés :

1° *Philiantro-Mathematica. Poitiers, 1580.*

2° *De affinitate artis Medicæ ad Astronomiam.*

3° *De Medicâ corporis humani ad Mathematicam proportione.*

4° *Observationes pro venæ sectionibus.*

Jouilleton lui attribue les deux traités suivants, imprimés à Poitiers, en 1588 :

1° *Discours de la convenance et alliance nécessaire que la médecine a avec l'astrologie, avec certaines observations pour soigner et prendre médecine.*

2° *Exposition de la nature des douze signes, des sept plan-*

tes et des mois propres aux quatre élémens et humeurs dont cousle le corps humain.

Nous ne croyons pas que ces deux ouvrages soient distincts de ceux que nous avons signalés plus haut; il est probable, en effet, que Jouilleton a traduit en français les titres de deux des ouvrages ci-dessus de Bocal, écrits en latin.

(Vitrac : *Feuille hebd.* de 1778 ; — Aug. du Boys et Arbellot : *Biogr. des hom. ill.*, p. 75 ; — Jouilleton : *Hist. de la Marche*, t. II, p. 97 ; — L.-Th. Juge : *Dict. Mss. des hom. ill.*)

BOISSE Léonard, docteur en médecine, à Limoges. En 1747 fut reçu en qualité de médecin secondaire de l'hôpital général de Saint-Alexis de Limoges, Léonard Boisse « docteur en médecine, agrégé du collège [de médecine] de Limoges, lequel a exposé que, depuis quelques années, il sert gratuitement les pauvres de l'hôpital comme médecin secondaire à M. Arbonnaud, le père, doyen des médecins, qu'il offre de continuer ses soins et ses secours sans en retirer aucun émolument, mais seulement pour un esprit de charité, et qu'en cette considération il lui sera accordé le titre et qualité de médecin secondaire pour jouir des privilèges qui peuvent être attribués à cette qualité. » Il fut nommé, en 1750, syndic de l'hôpital, en remplacement d'autre Léonard Boisse, sieur de Crezen, démissionnaire. Son enterrement eut lieu le 16 décembre 1766.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 1 et C, 12).

BOISSET (du) François, chirurgien, à Corrèze, en 1754, avait épousé demoiselle Léonarde Courty.

(Note de M. Champeval).

BOISSOU Jacques, chirurgien, à Aixe, en 1632.

(Note de M. Champeval).

BOISSOU Martial, de Limoges, médecin de l'université de Montpellier. Nous possédons sa première thèse qui a pour titre :

Testamen medicum de affectione in maribus hypochondriaca et in feminis hysterica vulgo dicta, quod pro primâ Apollinari Laureâ consequendâ in Augustissimo Ludovicæ Medico Monspeliensi, publicis subjiciebat disputationibus, auctor Martialis Boissou, Lemovicensis, Liberalium Artium Magister, nec-non

hujusdem celeberrimæ Universitatis Medicæ jam-dudùm alumnus. Monspelii, apud Joannem-Franciscum Picot, 1787, in-4° de 12 pages.

BONDET Jean, docteur en médecine, à Meilhars, décédé avant 1677.

(Note de M. Champeval).

BONDET-DESCOMBES Augustin, né le 26 juillet 1768, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, reçu le 22 juin 1791, exerçait à Tulle.

(Arch. de la Corrèze, liste imprimée des médecins de la Corréze).

BONHOMME Antoine, jeune, me chirurgien, à Saint-Yrieix, en 1685.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 33).

BONHOMME Antoine, médecin, à Saint-Yrieix, en 1778.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 8).

BONHOMME Jean, dit Rebeyreys, me chirurgien, à Saint-Yrieix, en 1684.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 33).

BONHOMME Jean, sieur de Lavaud, nommé second médecin de l'hôpital de Saint-Yrieix, en 1750, servait gratuitement.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 58).

BONHOMME Pierre, me chirurgien à Saint-Yrieix, en 1657.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 28).

BONIN, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, nommé en 1783 médecin de l'hôpital général de Limoges aux appointements de trois cents livres; congédié de l'hôpital en septembre 1792 par le Conseil général de la commune, il fut réintégré dans ses fonctions en novembre 1794 par Chauvin, représentant du peuple en mission.

(Arch. hosp. de Lim., E, 2, fos 150 et 224).

BONNEL ou **BOUNEL** Pierre, me chirurgien, à Uzerche (?), en 1789.

(Arch. de la Corrèze, B, 188).

BONNET Pierre, docteur en médecine, à Saint-Yrieix, vers la fin du xviie siècle.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 6).

BONNET Joseph, chirurgien, à Ussel, en 1760.

(Papiers de M. l'abbé Bessou ; note de M. Champeval).

BONNIE Pierre, officier de santé, né à Donzenac, exerçait à Paris à la fin du xviiie siècle. D'après L.-Th. Juge, il aurait été médecin des écuries du prince de Condé sous la Restauration.

(L.-Th. Juge, *Dict. biogr. Mss. des hom. ill. du Limousin*).

BORDAS Jean, né à Saint-Yrieix, fut nommé officier de santé en l'an III, après examen devant le conseil de santé de Paris; a exercé à Saint-Yrieix.

(Note de M. Champeval).

BORDE François, docteur en médecine, nommé juge de la terre et seigneurie de Salons, en 1745.

(Arch. de la Corrèze, B, 2166).

BORDES Jean, chirurgien, consul d'Uzerche, en 1738.

(Arch. de la Corrèze, B, 222).

BORDES Pierre, me chirurgien, en 1759.

(Arch. de la Corrèze, B, 1535).

BORDES Antoine, me chirurgien, à Saint-Léonard, en 1769.

(Note de M. Champeval, d'après les minutes de l'étude Bachet).

BORDES LA MAREILLE Antoine, me chirurgien, à Saint-Léonard, en 1773.

(Note de M. Champeval, d'après les papiers de M le docteur Masbaret du Basty de Saint-Léonard).

BORIE Léonard, né à Tulle, le 8 novembre 1784, suivit les cours de Bichat à la faculté de médecine de Paris, et fut reçu docteur à la faculté de Strasbourg, le 9 mars 1811. Il fit, comme médecin militaire, les campagnes d'Allemagne, de Prusse, de Pologne, de Hollande, de Russie et de France. Le 11 juillet 1813, il fut nommé membre de la Légion d'honneur. Après la chute de l'Empereur il donna sa démission et

se retira à Brive. Rappelé par Louis XVIII, qui lui envoya, le 23 octobre 1815, une commission de chirurgien au 3e régiment de la Garde, il resta au service jusqu'au 1er janvier 1823. Borie était médecin de la maison du roi et de l'hospice royal de Versailles, membre du jury médical de Seine-et-Oise et de la Société médicale d'émulation de Paris.

On a de lui :

1° *De la pustule maligne, thèse inaugurale, 1811.*

2° *Essai sur le croup. Metz, 1811,* in-8°.

3° *Epître au baron Larrey* (300 vers).

4° *Des maladies nerveuses en général, de l'épilepsie en particulier, et des moyens de les combattre avantageusement; recherches précédées d'un court examen physique et moral du système nerveux, et mêlées de réflexions sur quelques changements à faire subir à notre législation. Paris, Gabon, 1830,* in-8°, de 376 pages.

5° *Epître à M. le docteur Broussais sur la doctrine physiologique. Versailles.*

6° *Essai sur les hôpitaux militaires et le recrutement. Paris.*

7° *Cathéchisme toxicologique, ou essai sur l'empoisonnement, à l'usage des cours d'assises et des tribunaux du ressort de la cour royale de Limoges. Tulle, Drappeau, 1841.* Broch. in-16, de 97 pages.

Ce dernier ouvrage, qui parut d'abord par extraits dans le journal l'*Indicateur Corrézien,* a été inspiré par les débats du procès de Mme Lafarge.

(*Biographie du département de Seine-et-Oise;* — L.-Th. Juge, *Dict. biogr. Mss. des hom. illust. du Limousin*).

BOS Jean, chirurgien à Argentat, 1699-1714.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

BOSCHE Simon, me chirurgien, se maria à Brive le 1er mai 1726.

(Arch. communales de Brive, GG, 44).

BOSCHE Pierre, me chirurgien, à Objat, en 1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 1624).

BOSCHE Simon, me chirurgien, au Cros, commune de Sainte-Féréole, en 1788.

(Arch. de la Corrèze, B, 1688).

BOSCHE-LAPRADE Antoine, m^e chirurgien, à Saint-Aulaire, reçut ses lettres de maîtrise à Lyon, le 9 avril 1779.

(Arch. de la Corrèze, B, 1014; — Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

BOSREDON Nicolas, m^e chirurgien, en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 1858).

BOSVIEUX Jean, fut nommé premier médecin de l'hôpital de Saint-Yrieix, en 1750; son service était gratuit.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 58).

BOUCAL Martin, chirurgien, à Tulle. Sa maison, située sur le pont Choisinet, fut incendiée pendant le siège de la ville par les troupes du vicomte de Turenne, en 1585.

(*Récit de Jean Baluze, apud la Prise de Tulle*, par René Fage).

BOUCAL Jean, chirurgien et consul de Tulle, en 1611.

(Arch. de la Corrèze, E, 870).

BOUCAL Etienne, m^e chirurgien, à Tulle, a épousé, le 18 juin 1627, demoiselle Françoise Peschel; son testament est du 16 janvier 1659.

(Note de M. Champeval).

BOUDRIE Léonard, né à Tulle, le 17 août 1770, étudia la chirurgie à Paris et fut reçu en 1788 à l'Hôtel-Dieu, où il resta jusqu'à l'époque de son entrée au premier bataillon de la Corrèze en qualité de chirurgien major, le 10 octobre 1791. Bonaparte le nomma chirurgien de deuxième classe, le 22 thermidor an VIII. Promu chirurgien major de la division Boudet, le 30 décembre 1808, il entra un mois après au 3e d'infanterie légère avec le même titre. Il fit les campagnes du Rhin, des côtes de l'Océan, d'Italie, d'Alexandrie, d'Allemagne et d'Espagne. Ses états de services mentionnent en ces termes ses blessures et actions d'éclat : « A reçu un coup de feu par l'ennemi au blocus de Landau, à la partie antérieure moyenne de la jambe gauche, le 22 novembre 1793. Nommé membre de la Légion d'honneur, le 13 août 1809, n° 25696. Décoré du Lys par décision de son A. R. le duc d'Angoulême, le 20 juillet 1814. Monsieur Boudrye s'est trouvé dans toutes les affaires

de l'armée du Rhin pendant les années 1792-1793, an II et III et a assisté aux différents passages du Rhin en l'an IV, ainsi qu'aux batailles de Kamlach, Munich et Forsano, au blocus de Gènes, aux sièges de Colberg, de Stralsund, aux batailles d'Essling et Wagram, au blocus du fort de Figuières, aux combats de Saint-Céloni, Altassouta et de Cuestella. Dans toutes les affaires relatées ci-dessus et dans toutes les circonstances, Monsieur Boudrie a déployé beaucoup de courage en affrontant les plus grands dangers pour secourir les militaires blessés. »

Il mourut à Tulle, en juin 1852.

(Article nécrologique par M. Alexis Drappeau dans l'*Union corrézienne* du 8 juin 1852; — Papiers communiqués par M. Boudrie, notaire à Bar).

BOUNESSET (de) Guy, m^e chirurgien, propriétaire au village de Chez-Godard, paroisse de Mézières, en 1712.

(Note de M. Champeval).

BOUNYE, chirurgien du collège de Brive, en 1646-1658.

(Arch. de la Corrèze, D, 22).

BOUQUET Christophe, lieutenant des chirurgiens de la ville du Dorat, en 1784.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 53).

BOURDAL (de) François, premier chirurgien du roi, fonda l'hôpital de Lussac-les-Eglises, en 1677.

(Alf. Leroux : *Chartes et documents*, t. I, p. 364).

BOURDAS Jean, m^e chirurgien à Treignac, en 1672.

(Note de M. Champeval).

BOURDERIE Marc-François, docteur en médecine, propriétaire à Collonges, en 1711.

(Note de M. Champeval).

BOURDEIX Pierre, sieur des Rongères, chirurgien, à Saint-Etienne de Saint-Léonard, en 1689.

(Note de M. Champeval).

BOURDELLE François, chirurgien à Tulle, en 1730. Il avait épousé demoiselle Marie Sargueuil.

(Arch. de la Corrèze, E, 828).

BOURDICAUD Léonard, chirurgien, à Murat (Corrèze), reçut ses lettres de maîtrise à Tulle le 15 juillet 1776.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

BOURGEOIS François, chirurgien, à Mortemar, en 1660.

(Arch. du château de Montagrier; note de M. Champeval).

BOURGUET DE LA PRADERIE Pierre, lieutenant des chirurgiens de la ville de Brive, en 1747, fils de Jean Bourguet, juge, avait épousé, le 18 novembre 1738, Luce Prelier, fille de Philippe Prelier, avocat.

(Note de M. Champeval, d'après les arch. de la Haute-Vienne, G, 18).

BOURNEL Jean-Baptiste, chirurgien à Meymac ou Egletons, en 1771.

(Arch. de la Corrèze, B, 1232).

BOUTEILLOU François, chirurgien à Jabreilles, en 1791.

(Note de M. Champeval).

BOYER Alexis naquit à Uzerche le 1er mars 1757; son père exerçait dans cette ville le métier de tailleur, et sa mère y tenait un petit magasin de mercerie. Dès qu'il sut lire et écrire, Boyer entra, en qualité de clerc, dans une étude de notaire; mais sa vocation le poussait chaque jour dans la boutique d'un chirurgien, située près de son étude, et il se plaisait à assister aux saignées et autres opérations qu'on y pratiquait. Le chirurgien Antoine Cruveilher, frappé du goût déterminé de son jeune compatriote, l'amena avec lui au lit de ses malades, s'en servant comme d'un aide et lui permettant même de faire, sous sa direction, quelques opérations de petite chirurgie. Boyer suivit bientôt à Paris un de ses parents qui y conduisait des bœufs, et il y resta, ayant trouvé un emploi de garçon barbier dans le quartier de l'école et de l'amphithéâtre d'anatomie. Il consacra tous les loisirs que lui laissait son patron à suivre les cours de dissection, en simple curieux d'abord, se

mêlant timidement aux élèves, essuyant leurs instruments, puis prenant part à leurs travaux, devenant élève lui-même, donnant des conseils et des leçons. Ses progrès furent récompensés en 1781 par une médaille d'or; l'année suivante, il était reçu élève à l'hôpital de la Charité. En 1784, ayant obtenu le premier prix de l'école pratique, il fut associé à son professeur, le savant Desault, pour l'enseignement de l'anatomie. Un concours public lui valut, en 1787, la place de chirurgien gagnant-maîtrise à l'hôpital de la Charité; il resta attaché à cet hôpital jusqu'à sa mort, comme chirurgien adjoint depuis 1790, et comme chirurgien en chef depuis 1824. La faculté de médecine, supprimée en 1793, fut rétablie en 1795, sous le nom d'Ecole de Santé; dès l'ouverture de cette école, Boyer y fut nommé à la chaire de médecine opératoire, et à partir de ce moment l'enseignement de la chirurgie fut sa seule occupation. En 1796, il abandonna son cours théorique de l'école pour professer le cours de clinique externe au lit des malades. Il était déjà un des plus éminents professeurs de la faculté de médecine de Paris, lorsqu'il prit devant elle son grade de docteur en chirurgie, le 19 fructidor an XI. Sa thèse inaugurale a pour titre : *Propositions de Chirurgie; Paris, 1803.*

Nommé en 1804 médecin de l'Empereur, il l'accompagna dans les campagnes de 1806 à 1807. Au cours de cette dernière année, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur, baron de l'Empire et officier de la maison de l'Empereur. Un décret du 12 août 1809 lui conféra une dotation de 25,000 fr. sur les provinces Illyriennes qui venaient d'être réunies à la France. Il fut membre de la commission de réorganisation de l'enseignement dans les écoles de médecine et de chirurgie en 1815, entra à l'Académie de médecine en 1820 et à l'Institut en 1825. Nommé chirurgien consultant du roi Louis XVIII, il conserva ce titre sous Charles X et sous Louis-Philippe.

Alexis Boyer mourut à Paris, le 25 novembre 1833, âgé de soixante-dix-sept ans.

En outre de sa thèse inaugurale, il a publié un *Mémoire sur la meilleure forme des aiguilles destinées à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux, et la manière de s'en servir dans les cas où leur usage est indispensable,* en réponse à une question mise au concours, en 1791, par l'Académie

royale de chirurgie; ce mémoire a été inséré dans le *Recueil de la Société médicale d'émulation*. Il proposa même à cette occasion une aiguille, d'une forme spéciale qui a été longtemps en usage pour les sutures et qui porte le nom d'*aiguille de Boyer*.

On a encore de lui un *Traité complet d'anatomie*, en 4 vol. in-8°, dont la première édition est de 1797-1799 et la quatrième de 1816.

Richerand publia en 1801 les *Leçons du professeur Boyer sur les maladie des os, rédigées en un traité complet de ces maladies*, 2 vol. in-8°.

Il compléta ce travail en donnant son *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent, Paris, 1814*, 11 vol. in-8°, réédité en 1818 et 1825. Son fils Philippe Boyer en a publié une nouvelle édition en 6 vol. grand in-8°, Paris, 1844-1851.

Il a écrit un savant *Mémoire sur la fissure de l'anus*, publié dans le *Journal complémentaire du dictionnaire des sciences médicales*. Il a collaboré, de 1810 à 1817, au *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, au *Dictionnaire des sciences médicales* de Panckouke, et aux premiers volumes du *Journal complémentaire* de ce dictionnaire.

La chirurgie lui doit plusieurs appareils précieux, notamment ceux pour l'extension permanente de la cuisse dans le cas de fracture du fémur, pour la réduction de la fracture de la rotule et de la clavicule, et pour les torsions congénitales des pieds chez les enfants.

Boyer avait épousé en 1787 mademoiselle Adelaïde Tripol, fille d'une modeste lingère dont il avait reçu des soins dévoués pendant une grave maladie. De cette union naquirent deux filles et un fils. L'aînée des filles épousa le célèbre chirurgien Roux; la seconde épousa Lacave-Laplagne, qui devint pair de France et président à la cour de cassation. Son fils Philippe Boyer, né en 1799, lui succéda comme chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité; il a composé plusieurs ouvrages de médecine dont un petit nombre a été publié.

Le baron Alexis Boyer avait pris pour armes : *Ecartelé au 1er d'azur à une main ouverte d'or; au 2e de gueules à une porte d'argent surmontée d'un fronton et accostée des lettres*

B A de même; au 3e de gueules au caducée d'argent; au 4e d'azur à un coq d'argent crêté de gueules.

(*Biogr. des contemporains*, t. III, p. 427 ; — Du Boys et Arbellot ; *Biogr. des hom. ill. du Limousin*, p. 90 ; — *Biogr. des hom. vivants*, t. Ier, p. 469 ; — L.-Th. Juge : *Dict. Mss. des hom. ill.* ; — Dr Léon Vacher : *Le Chirurgien Alexis Boyer* ; — Dr Dubois (d'Amiens) : *Eloge du professeur Boyer*).

BOYER François, me chirurgien à Limoges, épousa le 2 février 1729 demoiselle Anne Deschamps veuve de sieur Hiérosme Maisondieu.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 200 *bis*).

BOYER Guillaume, chirurgien à Uzerche, reçut dans cette ville ses lettres de maîtrise le 15 février 1788.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

BOYER Jean-Baptiste, né à Limoges le 13 juin 1739, était fils de Joseph Boyer, receveur des décimes du diocèse, et de Madeleine Valette. Il commença ses études de médecine à Paris et fut reçu docteur à Montpellier. Rentré à Limoges, il se fit agréger en 1870 au collège de médecine de cette ville. Il avait épousé Madeleine-Anna Pradeau dont il eut plusieurs enfants. En 1779 il avait été nommé membre correspondant de la Société royale de médecine de Paris. Syndic du collège de médecine de Limoges, membre du conseil politique de sa commune, député suppléant à l'assemblée de 1789, où il remplaça Naurissart démissionnaire, officier municipal à Limoges en 1790, médecin de l'hôpital général en 1792, conseiller municipal en 1800, il remplit avec zèle et distinction ces diverses fonctions. Jean-Baptiste Boyer mourut le 24 avril 1804.

Il a publié dans le *Calendrier ecclésiastique et civil du Limousin pour 1774* un article intitulé : *Avis et instruction sur la culture de la pomme de terre et sur ses avantages.*

On a de lui un *Discours sur quelques opinions du public concernant la médecine, prononcé au mois de mars 1776, devant le collège des médecins de Limoges, par M. Boyer, agrégé de ce collège et docteur de la faculté de Montpellier. — Limoges, Martial Barbou, imp. du roi 1776*, in-12.

Ce discours, prononcé le 4 mars 1776, dans une séance solennelle du collège de médecine de Limoges, fut d'abord

publié par extrait dans la *Feuille hebdomadaire* et eut un certain retentissement dans le monde savant.

Il a donné encore à la *Feuille hebdomadaire* du 28 juillet 1779 une *Lettre sur une maladie qui sévissait aux environs de Limoges*.

(Du Boys et Arbellot : *Biogr. des hom. ill. du Limousin*, p. 89; — L,-Th. Juge, *Dict. biog. Mss.*)

BOYER Jean-Gilles, frère du précédent, étudia la médecine à Montpellier. Nous possédons sa première thèse qui a pour titre : *Testamen medicum de Dolore, quod Deo duce et auspice Dei-parâ, in Augustissimo ludoviceo medico Monspeliensi, tueri conabitur, auctor Joannes-Ægidius Boyer, Lemovix, liberalium Artium magister, et jamdudùm Medicinœ alumnus, die... mensis Aprilis anni 1775. Pro prima apollinari laurea consequenda. Monspelii, apud Joannem Martel, natu-majorem, 1775*, in-4° de 4 pages. Boyer a dédié cette thèse à son frère, docteur en médecine de l'université de Montpellier.

BRACHET Jean, m^e chirurgien, à la forge de la Nadalie, près Marval, en 1675.

(Arch. communales des Salles-La-Vauguyon; note de M. Champeval).

BRANDE, chirurgien à Saint-Yrieix, en 1782.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 85).

BRANDY Jean, sieur de la Prayrie, m^e chirurgien, à Marval, en 1747.

(Note de M. Champeval).

BREL Jacques, docteur en médecine à Beaulieu, en 1758.

(Arch. de la Corrèze, B, 1034).

BREL Jean, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, reçu le 1er février 1769, exerçait à Beaulieu où il était administrateur de l'hospice, en 1789.

(Arch. de la Corrèze, B. 742 et 1043. — Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

BRÈS Léonard-Jean-Pierre, docteur en médecine, né à Limoges le 17 juin 1785, s'établit à Paris où il publia de 1809

à 1813 plusieurs articles dans divers journaux de médecine. On a de lui un ouvrage d'anatomie comparée intitulé : *Observations sur la forme arrondie, considérée dans les corps organisés, et principalement dans le corps de l'homme; Paris, 1813* in-8°.

Il abandonna bientôt après la médecine pour se consacrer entièrement à la littérature et à l'art, et livra au public les ouvrages suivants :

Lettre sur l'harmonie du langage; Paris, 1821, 2 vol. in-18, avec figures et titres gravés.

L'Abeille des jardins, en prose et en vers; Paris, 1822, 1 vol. in-18, orné de huit gravures.

Bibliothèque du promeneur; Paris, 1823, in-18, avec figures.

Miorama; Paris, 1823, in-8°. C'est une collection de paysages dessinés par Brès.

Mythologie des Dames; Paris, 1823, 1 vol. in-18, avec gravures.

Simples Histoires trouvées dans un pot au lait; Paris, 1825, 8 cahiers in-12, avec figures.

Musée des paysagistes; Paris, 1826, grand in-8°. C'est une collection de paysages; l'ouvrage contient neuf planches coloriées.

Les Jeudis dans le château de ma tante; Paris, 1826, in-18, avec figures coloriées.

Composition pittoresque (paysages), accompagné d'un *Traité élémentaire du paysage; Paris,* in-18, avec planches.

Les Compliments, passe-temps de soirées; Paris, 1826, in-8°, avec planches.

Les Paysages, pièces bucoliques, dédiées à Madame Dufresnoy; Paris, 1821 et 1826, in-18, avec planches.

Tableau historique de la Grèce ancienne et moderne; Paris, 1826, 2 vol. in-18, avec atlas.

Histoire des quatre fils Aymon; Paris, 1827, in-18, gravures et figures coloriées.

Recueil d'hymnes pour le gymnase normal Amoros.

Fables dédiées à J. La Fontaine.

Les Talents; Paris, in-18.

Voyage pittoresque et romantique sur la cheminée; Paris, 1828.

Souvenirs du Musée des monuments français; Paris, 1821-1824. Le texte seul est de Brès; les dessins sont dus à J.-L. Biet.

La Dame blanche, chronique des chevaliers à l'écusson vert; Paris, 1828, in-18, avec frontispice, six figures et musique gravée.

Dans ses *Mélodies poétiques de la jeunesse* (tome Ier, p. 228), Collombet attribue encore à Brès trois pièces qui ne se trouvent dans aucun des ouvrages dont nous venons de donner les titres; ce sont : 1° *La maison de Virgile*; 2° *La forêt de Teutobourg* ; 3° *Le tombeau de ma mère.*

La plupart des œuvres de notre auteur ont été éditées par Lefuel et Janet.

L'éloge funèbre de Brès a été prononcé sur sa tombe par le colonel Amoros, directeur du gymnase normal.

(*Biogr. universelle* de Michaud ; — Du Boys et Arbellot, *Biogr. des hom. ill.*, p. 92); — L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*)

BRETHON, médecin à Vigeois (?), est qualifié, en 1625, médecin de Marie Fabry, vicomtesse de Pompadour.

(Note de M. Clément-Simon).

BRETON Denys, chirurgien à Ségur, en 1598.

(Note de M. Champeval).

BRETON Michel, chirurgien, à Pompadour, en 1644 et 1694.

(Arch. de la Corrèze, B, 354).

BREUIL Jean, chirurgien à Meymac, en 1715.

(Arch. de la Corrèze, B, 579).

BRIEUDE Jean-Blaise, du bourg de Saint-Merd, reçut ses lettres de maître en chirurgie de la faculté de Montpellier, en 1784.

(Arch. de la Corrèze, 1579).

BRIQUET Joseph, chirurgien, à Bellac, en 1739.

(Arch. du château de Montagrier; note de M. Champeval).

BRIVEZAC Antoine, syndic de l'agrégation des médecins

de Tulle en 1671; par son testament de 1684, fit un legs de vingt livres à l'hôpital de Tulle.

(Melon de Pradou : *Notice hist. sur l'hôpital de Tulle*, p. 69 ; — Arch. de la Corrèze, E, 756 et 774).

BROQUIN Jean, m^{e} chirurgien à Bort (Corrèze), en 1757.

(Arch. de la Corrèze, B, 708).

BROQUIN Remédie, chirurgien à Bort, en 1779.

(Arch. de la Corrèze, B, 734).

BRUDIEUX Jean-Constant, de la paroisse de Salon, reçut ses lettres de m^{e} en chirurgie de la communauté des m^{es} chirurgiens d'Uzerche le 20 novembre 1791.

BRUN Jean, chirurgien, à Limoges, en 1666.

(Arch. du château de Montagrier; note de M. Champeval).

BRUN Joseph, chirurgien-juré et apothicaire à Bort, en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 729).

BRUNE Joseph, chirurgien, à la Rue, près Mansac, en 1777.

(Minutes de Me Dufour, notaire d'Ayen; note de M. Champeval).

BRUNOT Léonard, m^{e} chirurgien, à Saint-Augustin, en 1695.

(Note de M. J.-B. Champeval).

BUAT (de) André, chirurgien à Limoges, en 1530, possédait une maison rue Mirebœuf; était décédé avant 1552.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 112 et 115).

BUAT (de) Martial, chirurgien à Limoges ; dans son testament daté de 1585 « en tems de contagion », demande à être inhumé en l'église des Cordeliers de Limoges, près de ses aïeux dans la chapelle des de Buat.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 120).

BUAT (de) Paris, seigneur de Fromental, de Lombardie et de Bois-la-Porte, docteur en médecine de Limoges, testa en 1550, mais vivait encore en 1586. Il avait une grande fortune immobilière; beaucoup d'actes concernant sa famille sont conservés aux archives de la Haute-Vienne (fonds du Collège,

D, 115 et s). Un de ses parents, Simon de Buat, institua en 1552, mille messes basses pour le repos de son âme.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 54; — Arch. de la Haute-Vienne, D, 115 et s.)

BUISSON Jacques, chirurgien à Nexon, en 1664.

(Papiers de M. le baron de Nexon; note de M. Champeval).

BUISSON P. sieur de la Vergne, docteur en médecine à Bellac, était décédé en 1739.

(Inventaire de son mobilier).

BUNISSET Antoine, docteur en médecine à Treignac, en 1734, avait épousé demoiselle Françoise Mataly.

(Arch. de la Corrèze, B, 1484).

BUSSEYRETAS Jean, chirurgien à Ussel, ou environs, en 1737.

(Arch. de la Corrèze, B, 418).

BUSSIÈRES Guillaume, chirurgien et consul de Tulle, en 1627.

(Note de M. Champeval).

BUSSIÈRE Martin, chirurgien à Laguenne (Corrèze), en 1709.

(Arch. de la Corrèze, E, 952).

BUSSIÈRE Jean, me chirurgien à Tulle, en 1746.

(Arch. communales de Tulle, GG, 52).

BUTAUD Jean, chirurgien à Bellac, en 1738.

(Arch. hosp. de Bellac, E, 6).

C

CABANIS Antoine, me chirurgien en 1726.

(Arch. de la Corrèze, B, 1403).

CABANIS Jean, me chirurgien, à Larche, en 1727; son fils, Jérôme Cabanis, était à cette époque garçon chirurgien.

(Arch. de la Corrèze, B, 1449).

CABANIS Pierre-Jean-Georges, naquit au château de Salagnac, près Cosnac, le 13 avril 1757. Son père, Jean-Baptiste Cabanis, originaire d'Yssandon, avait étudié le droit et s'était adonné plus tard à l'agriculture; on a de lui un *Traité de la Greffe* qui a été plusieurs fois réimprimé. Sa mère était la châtelaine de Salagnac.

Après avoir passé quelques années au collège de Brive, Georges Cabanis partit pour Paris à l'âge de quatorze ans, termina ses études, suivit les cours des philosophes, et, pour éviter de rentrer en Limousin où l'appelait son père, se rendit à Varsovie, en 1773, auprès d'un riche personnage qui se l'attacha comme secrétaire. Son séjour en Pologne ne dura que deux ans. De retour à Paris, il se consacra aux lettres, commença une traduction en vers de l'Illiade, fut patronné par Turgot et accueilli par Voltaire qui encouragea son talent. Les sciences convenaient mieux à son esprit investigateur; il s'y sentit porté, suivit les cours du professeur Dubreuil et fut reçu docteur en médecine, en 1783.

Sa santé ébranlée exigeait du repos; il se retira à Auteuil. Admis dans le salon de M[me] Helvétius, il s'y mit en relations avec d'Alembert, Condorcet, Diderot, Condillac, l'abbé Morellet et le baron d'Holbach. C'est de cette époque que date son amitié fameuse pour Mirabeau. Il épousa la belle-sœur de Condorcet, Charlotte Grouchy, sœur du général.

Partisan des idées nouvelles, Cabanis traversa la Révolution en se tenant à l'écart de tous les excès. Homme de sciences, philosophe expérimental et matérialiste, il préparait, pendant ces temps troublés son célèbre ouvrage : *Des Rapports du physique et du moral de l'homme*. Son influence est manifeste dans les plans de réorganisation de nos grandes écoles et notamment de l'Ecole de médecine. En l'an IV, il est nommé professeur d'hygiène à l'Ecole centrale de Paris et membre de l'Institut; l'année suivante, il est chargé du cours de clinique à l'Ecole de médecine. Il était depuis 1789 administrateur des hôpitaux de Paris. A *La Décade philosophique*, il collaborait avec Garat, Rœderer, Guinguené et Chénier, et donnait au *Recueil de l'Institut* d'importants et savants mémoires.

Le 18 avril 1797, le département de la Seine l'envoya siéger au Conseil des Cinq-Cents; il y joua un rôle considérable dans

toutes les discussions relatives à l'enseignement, à la création des écoles et des musées. Il participa au coup d'Etat de Brumaire et fit partie du Sénat conservateur.

Souffrant depuis quelques années, Cabanis se retira à la campagne près de Meulan ; il y mourut d'une attaque, le 5 mai 1808, à l'âge de 51 ans. Son corps fut inhumé au Panthéon.

Il a écrit les ouvrages suivants :

1° *Observations sur les hôpitaux*, *1789*, in-8°.

2° *Journal de la maladie et de la mort d'Honoré-Gabriel Riquetti Mirabeau; Paris, 1791*, in-8°.

3° *Travail sur l'éducation publique, trouvé dans les papiers de Mirabeau*, *1791*, in-8°.

4° *Essai sur les secours publics*, *1791*, in-8°. — Cet ouvrage a été réédité en 1793 et en 1802 sous le titre de *Quelques principes et quelques vues sur les secours publics.*

5° *Du degré de certitude de la médecine; Paris, 1797*, in-8°.

D'autres éditions de cet ouvrage ont été données en 1803 et 1819 ; il a été traduit en espagnol par Richerand. *Paris, Smith*, *1826*, 1 vol. in-12.

6° *Mélanges de littérature allemande, ou Choix de traductions de l'allemand; Paris*, *an V*, un vol. in-8°. Cet ouvrage, dédié à Mme Helvétius, comprend neuf morceaux, dont six traduits de Meissner, une pièce de théâtre de Gœthe intitulée *Stella*, une élégie de Gray, et une idylle de Bion sur la mort d'Adonis.

7° *Rapports du physique et du moral de l'homme; Paris, 1802*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, le plus important et le plus célèbre de Cabanis, comprend douze Mémoires, dont six furent lus en 1796 et 1797 à l'Académie des sciences morales et politiques et insérés dans le *Recueil* de cette société. Parmi les nombreuses rééditions des *Rapports du physique et du moral de l'homme*, nous pouvons signaler les suivantes : *Paris*, *Bossange*, sans date, 2 vol. in-8° ; — *Paris, 1815*, 2 vol. in-8° ; — *Paris, 1824*, 3 vol. in-12 ; — *Paris, Fortin, Masson et Charpentier*, *1843*, avec une notice par le docteur Cerise, 1 vol. in-12 ; — *Paris 1844*, 1 vol. in-8° ; — *Paris, Masson*, *1855*, avec la notice du docteur Cerise, 2 tomes en 1 vol. in-12 ; — Une traduction espagnole a été publiée à *Paris, Smith, 1826*, 4 vol. in-12.

8° *Coup d'œil sur les révolutions et sur la réforme de la médecine; Paris, 1804*, in-8.

9° *Observations sur les affections catarrhales en général et particulièrement sur celles connues sous les noms de rhumes de cerveau et de rhumes de poitrine; Paris, Crapart, 1807*, in-8°.

Une nouvelle édition de cet ouvrage a été publiée à *Paris, 1813*, in-8°.

10° *Lettre* (posthume et inédite) *à M. F. . sur les causes premières, avec des notes par F. Bérard; Paris, 1824*, broch. in-8°.

11° *Œuvres complètes et inédites, accompagnées d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, par Thurot; Paris, Bossange frères, 1823-1825*, 5 vol. in-8°. Cette édition devait se composer de 7 volumes; les deux derniers n'ont pas paru et la notice annoncée sur le titre n'a pas été publiée. Le cinquième volume contient les œuvres posthumes.

La plupart des discours et rapports politiques de Cabanis ont été publiés en brochures; nous pouvons mentionner les suivants :

12° *Projet de résolution portant qu'il sera fait une adresse au peuple français, présenté au nom d'une commission. Séance du 19 brumaire an VIII, Saint-Cloud, Imprimerie Nationale, an VIII*, in-8°.

13° *Rapport fait au nom de la commission d'instruction publique et projet de résolution sur un mode provisoire de police médicale. Séance du 4 messidor an VI. Paris, Imprimerie Nationale, messidor an VI*, in-8°.

14° *Discours au sujet de l'adresse et de l'offrande des Irlandais-Unis, an VI*, broch. in-8°.

15° *Opinion sur la nécessité de réunir en un seul système commun la législation des prisons et celle des secours publics. Séance du 7 messidor an VI. Paris, Imprimerie Nationale, messidor an VI*, in-8°.

16° *Discours sur les inconvénients que présente la salle du Conseil. Séance du 17 thermidor an VI. Paris, Imprimerie Nationale, fructidor an VI*, in-8°.

17° *Rapport au nom des commissions d'instruction publique et des institutions républicaines, réunies, sur l'organisation*

des écoles de médecine. Séance du 29 brumaire an VII. Paris, Imprimerie Nationale, frimaire an VII, in-8°.

18° *Discours prononcé dans la séance du 3 nivôse an VIII. Paris, Imprimerie Nationale, nivôse an VIII,* in-8°.

19° *Discours, à la suite du rapport de la commission des Sept. Séance extraordinaire du 19 brumaire an VIII. Saint-Cloud, Imprimerie Nationale, brumaire an VIII,* in 8°.

20° *Opinion de Cabanis sur l'emprunt forcé. Séance du 25 brumaire an VIII. Paris, Imprimerie Nationale, brumaire an VIII,* in-8°.

21° *Quelques considérations sur l'organisation sociale en général, et particulièrement sur la nouvelle Constitution, imprimées par ordre de la commission, Séance du 25 frimaire an VIII. Paris, Imprimerie Nationale, frimaire an VIII,* in-8°.

22° *Opinion de Cabanis sur l'impôt du sel à l'extraction. Paris, Baudoin, sans date,* in-8°.

En outre de ces ouvrages, Cabanis a publié, dans la *Feuille hebdomadaire de Limoges* du 27 avril 1785, une pièce de vers intitulée *Le Serment d'un médecin* ; il a donné au *Moniteur* et au *Mercure* un *Mémoire sur la guillotine,* 1795-1798 ; il a enfin collaboré à divers journaux de médecine, de philosophie et de politique.

(Mignet : *Notice sur Cabanis,* broch. in-4° ; — Dr Cerise : *Notice sur Cabanis,* en tête des *Rapports du physique et du moral de l'homme,* éditions de 1843 et 1855 ; — Du Boys et Arbellot : *Biographie des hom. illust.* p. 110 ; — Emile Fage : *Etude biographique sur Cabanis,* Tulle, Rastouil, 1886 ; — De Rémusat : *Etude sur Cabanis, Revue des Deux-Mondes,* octobre 1844 ; — Voir : Joseph Droz, Manzoni, Sainte-Beuve, etc. ; — Moreau : *Encyclopédie méthodique,* t. X, v° Cabanis ; — Guinguené : *Biographie universelle,* v° Cabanis ; — Dr Dubois (d'Amiens) : *Examen des doctrines de Cabanis, Gall et Broussais,* 1842, in-8°).

CALARY Jean-Baptiste-François, chirurgien, à Saint-Angel, reçut ses lettres de maîtrise à Tulle le 29 juin 1787.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

CANALS dit **BANDE** Jean, chirurgien à Argentat, époux de demoiselle Gabrielle Leymarie, 1593-1617.

(Arch. de M. le Dr Morelly).

CAPET Jacques, chirurgien à Neuvic, reçut ses lettres de maîtrise, à Riom le 12 août 1785.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

CARIÈRE, m^e chirurgien, à Coussac-Bonneval, en 1664.

(Note de M. Champeval).

CELARIER Jean-Baptiste-François, docteur en médecine, à Saint-Sylvain, 1755-1785.

(Arch. de la Corrèze, B, 995, 1151 et 1174).

CERTAIN Pierre, m^e chirurgien de Tulle, a épousé, en 1633, demoiselle Jeanne Lacombe.

(Arch. de la Corrèze, E, 542).

CERTAIN Pierre, chirurgien à Beaulieu, en 1697.

(Note de M. Champeval).

CERTAIN Joseph, m^e chirurgien de Peyrissac, paroisse de Mercœur, en 1730.

(Arch. de la Corrèze, B, 846).

CERTAIN Pierre, chirurgien juré, de Beaulieu, en 1763.

(Arch. de la Corrèze, B, 713, 1035 et 1041).

CERTAIN Guillaume, m^e en chirurgie, à Turenne, en 1771.

(Arch. de la Corrèze, B, 1319).

CERTAIN Pierre, docteur en médecine, à Turenne, émancipé en 1776, fils du précédent.

(Arch. de la Corrèze, B, 1323).

CEYRAT Jean-Baptiste, médecin, à la Chapelle-Spinasse, en 1672.

(Note de M. Champeval).

CEYRAT DE LACOSTE Jean, chirurgien, à Turenne, correspondant de l'Académie royale de chirurgie, en 1777.

(Arch. de la Corrèze, B, 833).

CHABANES Antoine, m^e chirurgien, à Arsac, près Saint-Fréjoux-le-Majeur, en 1714, avait épousé demoiselle Montbellet.

(Arch. de la Corrèze, B, 509).

CHABANIEL Pierre, m^{e} chirurgien de Tulle, testa en 1684.

(Arch. de la Corrèze, E, 904).

CHABANIER François, chirurgien et apothicaire à Saint-Augustin, en 1656-1670.

(Note de M. Champeval).

CHABANIER Pierre, m^{e} chirurgien à Chaumeil, en 1680.

(Note de M. Champeval).

CHABELARD Jean, syndic de la communauté des m^{es} chirurgiens de Limoges en 1695, nommé en 1729, en même temps que son fils Martial, chirurgien de l'hôpital général de Limoges, destitué de ces fonctions en 1730, parce qu'il « étoit devenu négligent à servir les infirmeries. »

(Arch. hosp. de Limoges, B, 496 et E, 1).

CHABELARD Martial, m^{e} chirurgien de Limoges, fils du précédent, nommé chirurgien de l'hôpital général en 1729.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 1).

CHABODIE David, né à Rochechouart, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, se fixa à Limoges vers 1595, après avoir visité les principales écoles de l'Europe. Il épousa à Limoges demoiselle Anna Martin. Atteint de la peste en 1596, il se guérit lui-même et prodigua ses secours à ses compatriotes que décimait le fléau.

Il était calviniste ; ses biographes racontent qu'ayant été témoin de la guérison miraculeuse d'une dame Londeys, il se convertit au catholicisme. M. Alfred Leroux met en doute cette conversion ; mais il est certain que le 2 août 1627 Chabodie signa avec treize autres témoins un procès-verbal dressé par l'official général Taloys, décrivant la maladie de la dame Londeys, sa guérison, et constatant « que c'étoit un maléfice et sortilège au dessus des remèdes humains, qui opère l'effet susdit quand elle veut manger ou boire, jusqu'à ce qu'elle ait reçu le Saint-Sacrement de l'autel ; car en même temps qu'elle a eu sur la langue, elle est appaisée et tous ces tremblements et symptomes la quittent... » Un protestant n'eut pas signé ce procès-verbal.

Chabodie est mort vers 1640; il a laissé plusieurs enfants, parmi lesquels le R. P. Jean-Dominique, jacobin.

On a de lui les ouvrages suivants :

1° *Osteologia corporis humani, authore D. Chabodiano Rochoardensi. Burdigalæ, apud S. Millangium, 1591,* petit in-8°. Ce poème latin, très rare, a atteint le prix de 42 fr. en décembre 1887 à la vente Bosvieux.

2° *Examen cujusdam tractatus de Peste novissime in lucem editi, cum acuratissima præservatione et curatione pestis. Limoges, Hugues Barbou, 1597,* in-12. — C'est une réfutation passionnée, pleine de grossièretés et d'injures, du *Traité de la Peste* que venait de publier Jean David (voir ce nom).

3° *Le petit monde où sont représentées au vrai les plus belles parties de l'homme, par D. Chabodie, docteur en médecine. Paris, Dan. Guillemot et Et. Roland, 1604,* petit in-8°. joli titre gravé par J. de Weert.

Chabodie a publié une 2e édition revue et augmentée de cet ouvrage, à *Paris, chez Gilles Robinot, 1607,* 2 parties en 1 volume petit in-8°.

(Arbellot : *Guide du voyageur en Limousin*, p. 158 ; — Vitrac : *Feuille hebd.*, 1779 ; — Du Boys et Arbellot, *Biogr. des hom. ill.*; — Le P. Bonaventure de Saint-Amable, t. III, p. 842 ; — L.-Th. Juge : *Dict. des hom. ill. Mss.* ; — Alfred Leroux : *Hist. de la Réforme en Limousin*, p. 154).

CHABRERIE Léonard, me chirurgien à Clergoux, 1714-1726, avait épousé Françoise Chaptaur.

(Arch. de la Corrèze, B, 1093).

CHABROL, chirurgien d'Aixe, en 1776.

(*Feuille hebd. de Limoges*, du 6 novembre 1776).

CHABROL Michel, chirurgien de Limoges, en 1787. Son fils Michel, âgé de 16 ans, est nommé en 1787 garçon chirurgien à l'hôpital général de Limoges.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 2, f° 172 v°).

CHABROUX Pierre, me chirurgien, à Mézières, en 1669.

(Note de M. Champeval).

CHADEBECH DE LA VALADE Jacques, m^e^ chirurgien, en 1749.

(Arch. de la Corrèze, B, 701).

CHADIRAC, m^e^ chirurgien juré en la vicomté de Turenne, à Lineyrac, en 1578.

(Note de M. Champeval).

CHADMIER Antoine, m^e^ chirurgien de Meymac, en 1708.

(Arch. de la Corrèze, B, 638).

CHADOURNE Pierre, docteur en médecine à Treignac, en 1644.

(Note de M. Champeval).

CHALVET, greffier de la communauté des m^es^ chirurgiens à Brive, en 1785.

(Arch. de M Bonnélye).

CHAMALIARD François, docteur en médecine à Brive, en 1684.

(Note de M. Champeval; — Arch. communales de Brive, GG, 15).

CHAMBELLI Charles, chirurgien de l'hôpital général de Limoges, en 1683.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 32).

CHAMBON Bernard, dit de Selve, chirurgien à Argentat, 1596-1617, avait épousé Jeanne Dufaure. De cette union sont issus Jacques et Jean qui ont exercé la chirurgie à Argentat, et que l'on trouvera plus loin.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jean, probablement frère du précédent, chirurgien à Argentat, 1613-1632, avait épousé demoiselle Hélène Glandier.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jacques, fils de Bernard Chambon et Jeanne Dufaure, chirurgien à Argentat, 1632-1655, avait épousé demoiselle Françoise Dyssoire ; de cette union sont issus trois fils, Jean aîné, Jean dit du Portal et Jean-Joseph, qui ont exercé la chirurgie à Argentat, et que l'on trouvera plus loin.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jean, frère du précédent, chirurgien à Argentat, 1640-1652, avait épousé demoiselle Ysabeau Soumaille; de cette union sont issus trois fils, Jacques aîné dit le Lyonnais, Jacques cadet et Bernard, qui ont exercé la chirurgie à Argentat et que l'on trouvera plus loin.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jean aîné, fils de Jacques Chambon et de Françoise Dyssoire, chirurgien à Argentat, 1658-1680, avait épousé demoiselle Catherine Dufaure; de cette union sont issus Etienne et Abraham qui ont exercé la chirurgie à Argentat et que l'on trouvera plus loin.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jean, cadet, dit du Portal, frère du précédent, né en 1647, décédé en 1712 « nouveau converti à la religion catholique », chirurgien à Argentat, avait épousé demoiselle Jeanne Bos; de cette union sont provenus Jacques, chirurgien, et Ysabeau qui épousa Etienne Perrier, aussi chirurgien.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jean-Joseph, frère des deux précédents, chirurgien à Argentat, 1658-1673.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jacques aîné, dit le Lyonnais, fils de Jean Chambon, chirurgien, et d'Ysabeau Soumaille, chirurgien à Argentat, 1684-1709, avait épousé demoiselle Jeanne Rigollet. Son fils Jacques, que l'on trouvera plus loin, a exercé également la médecine à Argentat.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jacques, cadet, frère du précédent, chirurgien à Argentat, 1684-1713, avait épousé demoiselle Louise Dautreix; il est mort sans postérité.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Bernard, frère des deux précédents, chirurgien à Goulles (Corrèze), 1672-1680.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Etienne, fils de Jean Chambon aîné, chirurgien,

et de Catherine Dufaure, chirurgien-apothicaire au Bastier d'Argentat, 1690-1709, avait épousé demoiselle Marie Chazal; de cette union est né Etienne, chirurgien à Argentat, que l'on trouvera plus loin.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Abraham, frère du précédent, chirurgien-apothicaire à Argentat, 1673-1743.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jacques, fils de Jean Chambon dit du Portal et de Jeanne Bos, chirurgien à Argentat, 1716-1718, avait épousé demoiselle Antoinette Perrier.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Jacques, fils de Jacques Chambon aîné, dit le Lyonnais, et de Jeanne Rigollet, chirurgien à Argentat, 1695-1733, avait épousé demoiselle Jeanne Graffeuille; de cette union est né Jean Chambon qui suit.

(Arch. de M. le docteur Morelly; — Arch. de la Corrèze, B, 1088 et 1112).

CHAMBON Jean, fils du précédent, chirurgien-apothicaire à Argentat, 1713-1773, avait épousé demoiselle Marie Labrousse.

(Arch. de M. le docteur Morelly; — Arch. de la Corrèze, B, 1116 et E, 27).

CHAMBON Etienne, fils d'autre Etienne chirurgien, et de Marie Chazal, chirurgien-apothicaire au port d'Argentat, 1708-1738, avait épousé demoiselle Antoinette Marcillac.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMBON Antoine, chirurgien à Argentat, en 1706.

(Bombal: *Hist. d'Argentat*, p. 242).

CHAMBOUX Antoine, chirurgien à Meymac, en 1782.

(Arch. de la Corrèze, E, 1117).

CHAMBRE Jean-Pierre, me chirurgien à Beaulieu, en 1701.

(Note de M. Champeval).

CHAMET Jean, chirurgien à Argentat, 1648-1664.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMET Anthoine, chirurgien à Argentat, époux de demoiselle Anthoinette Beyssen, 1680-1720.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CHAMMARD Michel, chirurgien à Saint-Salvadour, reçut ses lettres de maîtrise à Uzerche le 22 décembre 1792.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

CHAMPEIL Antoine, officier de santé à Saint-Julien-aux-Bois, né le 13 novembre 1766.

(Note de M. Champeval).

CHANAL Léonard, médecin à Tulle, en 1690.

(Arch. communales de Tulle, 1690).

CHANET-DUCLAU Jean, chirurgien à Camps, reçut ses lettres de maîtrise à Montpellier, le 10 mars 1785.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

CHANTOYS Martial, sieur de Challie, médecin à Aixe, en 1648.

(Note de M. Champeval).

CHAPPELLON Pierre, me chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1644.

(Arch. communales de Peyrat-le-Château).

CHAPPELLON Léonard, sieur du Breilh, me chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1685.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

CHAPOULIE Ignace, chirurgien-juré, en 1767.

(Arch. de la Corrèze, B, 716).

CHARAGEAT Antoine, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, reçu le 4 juillet 1778, exerçait à Saint-Sylvain, avait épousé demoiselle Antoinette Laplanche; était décédé en 1783.

(Arch. de la Corrèze, B, 1165, 1166, 1167).

CHARAGEAT Etienne, me chirurgien à Saint-Sylvain, en 1785.

(Arch. de la Corrèze, B, 1175).

CHARCHOURY dit **POURET** Pierre, chirurgien (à Limoges ?), en 1589.

(Arch. nationales, K[k] 1212).

CHARLAT Léger, m[e] chirurgien à Meymac, en 1669.

(Note de M. Champeval).

CHARPINET Elie, m[e] chirurgien (duché de Noailles), en 1781.

(Arch. de la Corrèze, B, 1435).

CHASSAGNAC Etienne-Zacharie, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, reçu le 20 juin 1784, exerçait à Juillac.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze, arch. de la Corrèze).

CHASSAIGNE Pierre, m[e] chirurgien à Treignac, en 1671.

(Note de M. Champeval).

CHASSAIGNIE Pierre, chirurgien, consul en 1679, attaché à l'hôpital général de Tulle en 1682, place vacante par le décès de M. Goudal. Son service était gratuit. Il était syndic de la paroisse Saint-Pierre de Tulle. Il avait épousé Françoise Jubert.

Melon de Pradou : *Notice historique sur l'hospice de Tulle*, p. 106 ; — Arch. de la Corrèze, G, 60).

CHASSAING Arnaud, m[e] chirurgien, à Meyssac, en 1743.

(Note de M. Champeval).

CHASTAIGNAC ou **CHASSAIGNAC** Jean, docteur en médecine, de Saint-Robert, en 1680.

(Arch. de la Corrèze, E, 1129).

CHASTANG, m[e] chirurgien à Servières, en 1672.

(Note de M. Champeval).

CHASTRUSSE Léonard, m[e] en chirurgie, à Chamberet, en 1730.

(Arch. de la Corrèze, B. 290).

CHATAUR, docteur en médecine à Saint-Chamans, fin du xviii[e] siècle.

(Renseignement donné par M. le docteur Morelly).

CHAUFENGEAL Elie, docteur en médecine, décédé à Brive, le 20 février 1681.

(Arch. communales de Brive, GG, 15).

CHAUFFOUR Joseph, médecin à Meymac, prit ses grades à Paris le 12 thermidor an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

CHAUFFOUR Antoine, me chirurgien à Meymac, reçut ses lettres de maîtrise à Ussel le 30 décembre 1773, avait épousé demoiselle Gilberte Perier.

(Arch. de la Corrèze, B, 562, 804 et E, 1110).

CHAUME (de la) Pierre, sieur des Champs, me chirurgien à Bellac, en 1744, avait épousé demoiselle Marie Jamot.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 14).

CHAUSSADE Bernard, est inscrit au nombre des illustrations du Limousin par Nadaud et Legros qui ne nous font connaître ni le lieu de son origine ni la date de sa naissance. Il était médecin de la reine Marguerite et a écrit, en 1488, un traité de médecine intitulé : *De conceptione et de generatione prœcipue filiorum*, qui n'a jamais été imprimé. Le manuscrit, de format in-4°, en est conservé à la Bibliothèque nationale sous le numéro 7064. Selon l'auteur, la rose des vents aurait une influence marquée sur la génération des mâles et des femelles, les vents du sud favorisant la procréation des filles et ceux du nord favorisant la procréation des garçons.

(Legros : *Mém. Mss.*, t. III, p. 495 ; — L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*)

CHAVAROCHE Jacques, me chirurgien, à Neuville, en 1767.

(Note de M. Champeval, d'après les minutes de notaire de l'étude de Saint-Chamans).

CHAZETTE ou **DECHAZETTE** Antoine, me chirurgien à Noailhac (?), en 1767.

(Arch. de la Corrèze, B, 1702 et 1713).

CHENAUD ou **CHENEAU** Jean, me chirurgien de Treignac, épousa à Brive, le 15 février 1678, Gabrielle Dauzier.

(Arch. communales de Brive, GG, 11).

CHENAUD Antoine, m^e chirurgien à Treignac, en 1723.
(Note de M. Champeval).

CHEYLARD Pierre, chirurgien à Treignac, en 1783.
(Arch. de la Corrèze, B, 1378).

CHEYSSIALS Pierre, m^e chirurgien, à Meyssac, en 1619.
(Note de M. Champeval).

CHEYSSIALS François, chirurgien et m^e apothicaire, à Meyssac, né en 1708.
(Note de M. Champeval).

CHICOU Jean-Baptiste, chirurgien à Donzenac, reçut ses lettres de maîtrise à Brive le 15 octobre 1779.
(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

CHIÈZE Antoine, m^e chirurgien-juré, de Beaulieu, en 1773, il était né en 1719.
(Arch. de la Corrèze, B, 1857).

CHIQUET Léonard, m^e chirurgien, de Meymac, épousa Françoise Maure le 28 juillet 1680,
(Arch. communales de Tulle, GG, 24).

CHIVIALLE ou **CHIVIAL** Pierre, docteur en médecine de Lubersac ; fit son testament le 6 mars 1646 au château de Pompadour, en présence de Madame la Marquise. Nous avons de lui une pièce de vers latins composée en l'honneur de son collègue Anthoyne Meynard qui venait de publier en 1625 son *Traicté de la Dysenterie ;* elle est imprimée en tête de cet ouvrage.
(Arch. de la Corrèze, E, 269).

CHUPEAU D'HAUTEVILLE, écuyer et m^e en chirurgie, à Ayen ou Meyssac, en 1785.
(Arch. de la Corrèze, B, 1020 et 1337).

CLAUSANGE Jean, licencié en médecine à Ussel, en 1545.
(Huot : Arch. municipales d'Ussel, p. 17).

CLAUSANGE Antoine, m^c chirurgien, du lieu de Peyroux,

paroisse de Davignac, en 1736, avait épousé demoiselle Marthe Bartuel.

(Arch. de la Corrèze, B, 584 et 602).

CLAUSANGE Jean, me chirurgien, à Neuvic, en 1750.

(Arch. de la Corrèze, B, 430).

CLAUZADE Jean-Baptiste, officier de santé à Cornil, né le 18 septembre 1779.

(Note de M. Champeval).

CLAVIÈRES, médecin à Beaulieu en 1624.

(Arch. de la Corrèze, H, 58).

CLÉDAT Jean-Vincent, docteur en médecine, à Uzerche, en 1779; il était fils de Louis-Guillaume Clédat receveur des domaines du roi au bureau d'Allassac.

(Arch. de la Corrèze, B, 97).

CLÉDIÈRES Jacques, me chirurgien, à Ussel, en 1777, prévôt des chirurgiens du duché de Ventadour, avait épousé demoiselle Toinette Longevialle de La Geneste.

(Arch. de la Corrèze, B, 563 et 676).

CLÉDIÈRE Martial, me chirurgien à Ussel, en 1737.

(Arch. de la Corrèze, B, 645).

CLÉDIÈRE Michel, me chirurgien à Ussel, en 1739, avait épousé Anne Chaudergues.

(Arch. de la Corrèze, B, 647)

CLÉMENT Jean-Pierre-Elisabeth, médecin à Salagnac, près de Meyrignac-l'Eglise, né le 8 juillet 1782.

(Note de M. Champeval).

CLERCIE François, me chirurgien, de Saint-Hilaire-Foissac, en 1725, était greffier de la juridiction de Pradines, en 1751.

(Arch. de la Corrèze, 1069 et 1078).

CLERCIS ou **CLERCYE** Louis-Théodore, seigneur de Chatres et Vielbans, docteur en médecine, de Tulle, reçu docteur en 1751, exerçait encore en 1787. Il avait épousé Marie Laporte de Combarel. Leur fille se maria avec Raymond

Chirac de Laborie, fils de Pierre Chirac, seigneur de Laborie, Pauly et Peuch, conseiller greffier en chef en la sénéchaussée de Tulle et imprimeur, 1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 493, 1263 et E, 1098 ; — Arch. communales de Tulle, GG, 49).

COGNASSE ou **COGNIASSE**, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, nommé en 1783 médecin de l'hôpital général de Limoges, aux appointements de 300 livres par an ; député des médecins, avec Boyer, à l'assemblée du tiers-état de la ville de Limoges, en 1789 ; congédié de l'hôpital par délibération du conseil général de la commune ; réintégré en 1795 dans les fonctions de médecin de l'hôpital, desquelles il avait été « destitué par une injustice bien avérée et réparée en partie par le représentant du peuple Chauvain. »

(Arch. de la ville de Limoges, AA, 7 ; — Arch. hosp. de Limoges, E, 2, f°s 150 et 244 v°).

COL Pierre, m^e^ chirurgien-juré à Saint-Julien d'Alboy (aujourd'hui Saint-Julien-aux-Bois), vers 1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 1745).

COLOMB Jacques, chirurgien, à Bellac, en 1612

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

COLOMBET Daniel, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, à Uzerche, en 1755.

(Arch. de la Corrèze, B, 150).

COLOMBET Charles, m^e^ chirurgien à Allassac, en 1778.

(Arch. de la Corrèze, E, 1049).

COLOMBET Antoine, d'Uzerche. Ses lettres de réception et d'admission de m^e^ en chirurgie lui furent délivrées, le 4 août 1784, par la communauté des m^es^ chirurgiens d'Uzerche.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

COLOMBET Pierre, « m^e^ chirurgien-juré, greffier de M. le premier chirurgien du roy, habitant de la ville d'Uzerche, paroisse de Sainte-Eulalie », en 1788.

(Arch. de la Corrèze, B, 187 et 392).

COLOMBET Etienne, d'Uzerche. Ses lettres de m^r^ en

chirurgie lui furent délivrées, le 20 janvier 1789, par la communauté des m^{es} chirurgiens d'Uzerche.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

COMBRAILHE Jean, m^{e} chirurgien de Tulle, en 1645.

(Arch. de la Corrèze, E, 429).

COMBRET Jean, m^{e} chirurgien à Ségur, décédé avant 1733.

(Arch. de la Corrèze, B, 51).

COMPS (de) Joseph, m^{e} chirurgien, épousa à Brive, le 28 juillet 1715, Suzanne de la Roche.

(Arch. communales de Brive, GG, 39).

COMTE Vincent, chirurgien-apothicaire, aux Vayssières, commune de Saint-Yrieix-le-Déjalat, en 1697.

(Note de M. Champeval).

CONCHARD Antoine, m^{e} chirurgien à Brive, en 1676.

(Arch. communales de Brive, GG, 9).

CONSTAUD Jean, m^{e} chirurgien à Donzenac ou Châlus (?), xviiie siècle.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 317).

COSTA (de) Romain, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, habitait à Brive en 1620. On a de lui l'ouvrage suivant :

Joannis Varandœi celeberrimorum academiœ Monspeliensis medicorum decani et professoris regii, practici primarii, de morbis mulierum, lib. III, opera Romani a Costa de Briva Jucunda, doct. med. Montpellier, François Chouët, 1620. Petit in-8° de 511 pages et un index non paginé.

(Bibliothèque de M. Clément-Simon).

COSTE Joseph, docteur en chirurgie à Beaulieu, prit ses grades à Paris le 28 fructidor an XIII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

COUDERC François, médecin à Brive, en 1683.

(Arch. communales de Brive, GG, 17).

COUDOU, médecin à Beaulieu, en 1762.

(Arch. de la Corrèze, B, 1070).

COULEN Denis, m^e chirurgien-apothicaire, aux Rivières, paroisse de Beaumont, en 1746.

(Note de M. Champeval).

COULLON Jean, m^e chirurgien, à Bellac (?), en 1635.

(Arh. de la Haute-Vienne, B, 91).

COUMERLY Léonard, m^a chirurgien à Saint-Augustin, en 1716, époux de Jeanne Chauzeix.

(Note de M. Champeval).

COUMERLY Gérald, chirurgien à Corrèze, en 1757.

(Note de M. Champeval).

COURÈZE Léonard, docteur en médecine, à Turenne, en 1689.

(Note de M. Champeval).

COURNIL DE LAVERGNE Bertrand, docteur en médecine, à Objat, en 1773.

(Arch. de la Corrèze, B, 166 et 1630).

COURNIL-LAVERGNE-LACOMBE, médecin à Brive, prit son grade à Paris le 28 fructidor an XI.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

COUTISSON Léonard, m^e chirurgien à Peyrat-le-Château, 1753, mort le 18 juin 1783.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

COUZERGUES Jean-François, m^e chirurgien-juré, à Ussel, en 1705.

(Arch. de la Corrèze, B, 642).

CREUZENET (de) Léonard, docteur en médecine de l'agrégation de Limoges, demeurant à Aixe, en 1689.

(Note de M. Champeval).

CREUZENET Yrieix, m^e chirurgien, à Saint-Yrieix, était décédé en 1690.

(Note de M. Champeval).

CROIZY Etienne, chirurgien, au Bastier, commune d'Argentat, 1646-1708.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CROIZY Jean, docteur en médecine, au Bastier, commune d'Argentat, 1693-1729.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

CROIZY Louis-Hilaire, médecin à Argentat, reçut ses grades à Montpellier le 26 nivôse an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

CROIZY Pierre, docteur en médecine, médecin de l'hôpital d'Argentat de 1801 à 1803.

(Bombal : *Hist. d'Argentat,* p. 346).

CROUZAUD Jean, chirurgien à Bellac (?), en 1635.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 91).

CROUZEL ou **CROUZEIL** Pierre, docteur en médecine, né à Limoges, mort avant 1561, se fixa à Paris. Marc-Antoine Muret lui a consacré la VIIe élégie de ses *Juvenilia* et Siméon Du Boys le cite dans ses *Commentaires sur les Epîtres de Ciceron à Atticus.* Il fonda un repas pour les pauvres de l'hôpital Saint-Martial, qui devait avoir lieu le premier octobre de chaque année. On a de lui quelques traités de médecine, demeurés manuscrits, qui étaient conservés dans la collection de M. Meynard-Favellon.

(L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.* ; — Arch. hosp. de Limoges, B, 152).

CROUZILLE ou **CROIZILLE** Jean, m^{e} chirurgien-juré, de Queyrols, paroisse de Camps, en 1777-1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 1845, 1857).

CROZAT Géraud, docteur en médeciue, à Pompadour, en 1648.

(Note de M. Champeval).

CROZEIL Pierre, docteur en médecine, de Limoges, tient de l'évêque le Mas-du-Puy de Mailhac, en 1506.

(*Livre d'hommage,* renseignement dû à M. Louis Guibert).

CRUVEILHER, chirurgien à Châteauneuf, en 1789.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 166).

CRUVEILHIER Pierre, chirurgien à Uzerche, en 1736.

(Arch. de la Corrèze, B, 377).

CRUVÈILHIER Antoine, chirurgien-juré à Uzerche, en 1775-1787.

(Arch. de la Corrèze, B, 387).

CUIRILLE Barthélemy, me chirurgien à Tulle, en 1651.

(Note de M. Champeval).

CUIRILLE Jean-Blaise, chirurgien à Tulle, en 1682.

(Note de M. Champeval).

D

DACHAUD Jean, me chirurgien, à Treignac, en 1763.

(Papiers de M. E. Decoux-Lagoutte).

DACQUET G., de Limoges, soutint sa thèse de médecine à Paris, en 1668.

DAGUIN Pierre, écuyer, médecin ordinaire du roi, époux de Marie-Gabrielle de Royan, fait baptiser un enfant à Brive le 20 août 1698.

(Arch. communales de Brive, GG, 30).

DALESME, médecin à Limoges, en 1753.

(Arch. hospitalières de Limoges, E, 20).

DALLÈS Pierre, me chirurgien en 1771, avait épousé demoiselle Marguerite Rouminiac; il était décédé en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 1278).

DALLET Joseph, docteur en médecine à Ussel, en 1706.

(Note de M. Champeval).

DANIEL DE MONFAYON, sieur des Essarts, né à Saint-

Léonard, docteur en médecine, en 1785, médecin de Mgr d'Argentré évêque de Limoges et du vicomte André-Boniface de Mirabeau.

(Note de M. le chanoine Arbellot).

DARCHE Antoine, chirurgien à Argentat, décédé en 1662.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DARCHE Jean, docteur en médecine à Argentat, en 1767.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DARCHE Jean-Baptiste, docteur en médecine à Argentat, 1762-1784, avait épousé demoiselle Anne Vaux, était premier échevin d'Argentat en 1783.

(Arch. de la Corrèze, B, 965, 978, 1124 et 1172).

DARLUC Pierre, m^e^ chirurgien, à Tulle ou environs, fit son testament en 1691.

(Note de M. Champeval).

DARNET ou **DARNAY** Philippe, chirurgien en second de l'hôpital de Saint-Yrieix en 1752, s'est rendu célèbre par la découverte aux environs de Saint-Yrieix, au Clos de Barre, du premier gisement qui ait été signalé en France de kaolin ou argile à porcelaine. On lit dans un document des archives hospitalières de Saint-Yrieix, en date de 1752 : « Le même jour, reçu dans l'hôpital le nommé Jean, marchand, avec des potences à cause d'une incommodité et enflure au-dessus le talon de la jambe droite, lequel j'ay fait inciser par Philippe Darnet, m^e^ chirurgien et lieutenant de M. La Martinière, premier chirurgien du Roy, pour y être traité gratis par ledit Darnet jusqu'à convalescence, de même que les autres blessés qu'il y aura dans l'hôpital; ledit Darnet ayant offert de faire ou faire faire gratis par ses correspondants les opérations chirurgicales dans ledit hôpital, ainsy qu'ils y sont tenus par l'article 22 des statuts et reglements de chirurgie de 1730... le sieur de Verneil, cy-devant chirurgien ordinaire ayant refusé de prêter cette charité gratuite, quoyque luy et les autres y soient contraignables en par l'hôpital fournissant seulement les drogues ou onguens nécessaires. »

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 60, 1767 et 1778 ; — L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*)

DAUBECH Léger, médecin de Tulle, en 1771, avait épousé Marie-Thérèze Lacoste.

(Arch. de la Corrèze, B, 618).

DAUDET Jean, chirurgien à Limoges, vers 1710.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 525).

DAUDY Léonard, chirurgien à Donzenac, en 1764, avait épousé demoiselle Jeanne Barraud.

(Arch. de la Corrèze, E, 1036).

DAURIAT Jean, me chirurgien juré aux Cars, en 1739.

(Note de M. Champeval).

DAVID DESVARENNES, procureur syndic du collège de médecine de Limoges en 1756.

(L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*, v° *Fougères*.)

DAVID Jean, né à Limoges vers 1560, étudia la médecine à Paris; reçu docteur, il se fixa dans sa ville natale où il épousa, en 1595, demoiselle Paule Benoist. Pendant la peste de 1595-1596, il se signala par son zèle et son dévouement. Il consigna dans un *traité*, dédié au comte Jacques d'Escars, les observations qu'il avait faites aux lits des malades atteints par la contagion, détermina les causes du fléau et établit le traitement le plus propre à le combattre. Son livre, accueilli par les pompeux éloges de Beaubreuil, Du Boys, Jean de Mestre et Bardon de Brun, lui valut de la part de ses collègues du Limousin d'acerbes critiques. Chabodie se fit remarquer entre tous par la violence de ses attaques ; d'après lui, David n'était qu'un « empirique crotté, pétulant, conteur de sornettes, pointilleux, téméraire, impertinent et babillard. » Cette querelle entre David et ses collègues n'était pas nouvelle ; en 1593, elle avait commencé avec éclat : ils demandaient tous à « avoir le premier rang et degré, disant, savoir M. Fayen qu'il est plus ancien, M. Guérin de mesme et qu'il a plus de pratique, et M. David qu'il est docteur, que bien que plus jeune toutesfois à cause du degré il doibt estre préféré aux aultres, de manière que pour une raison de ce différent plusieurs malades sont maltraités, les drogues des apothicaires ne sont pas visitées et le public en souffre dommaige. »

(Leymarie : *Limousin historique*, t. I, pp. 144 et suiv.). Les consuls de Limoges intervinrent et rétablirent pour quelques temps la paix entre les médecins.

Dans le *Traité de la peste* David annonçait que si ce travail obtenait les faveurs du public, il se considèrerait comme « incité et quasi contrainct » à écrire un grand traité de la goutte, de la colique et de l'épilepsie. Ce livre n'a pas paru.

Voici le titre complet de son seul ouvrage : *Traité de la Peste, contenant les causes, signes, precautions et cure d'icelle, ensemble des causes et cure de la maladie populaire qui a régné l'année dernier passé 1595, par Jehan David, docteur-médecin. Limoges, 1596*, 1 vol. in-16 de 112 pages de texte, plus une vingtaine de pages pour la dédicace, la préface et les éloges en vers. M. le docteur Bardinet a consacré à cet ouvrage une notice dans le *Compte rendu des travaux de la Société de médecine de la Haute-Vienne pour 1842*, p. 70 et s.

Les armes de Jehan David étaient : *d'or au lion de gueules accompagné de cinq étoiles d'azur, quatre sous les pieds et une sur la tête.*

(Du Boys et Arbellot : *Biogr. des hom. ill.*, p. 171 ; — L.-Th. Juge : *Dict. biogr. des hom. ill. Mss.*)

DAVID Joseph, chirurgien à Limoges, en 1644.

(Arch. de la ville de Limoges, registres paroissiaux de Saint-Michel).

DAVID Pierre, m[e] chirurgien juré, de Lagraulière, en 1779.

(Arch. de la Corrèze, B, 393).

DECOSTE Jean, aîné, de Beaulieu, reçut ses lettres de maîtrise en chirurgie, en 1772.

(Arch. de la Corrèze, B, 1038).

DECOUS Jean, sieur de la Combe, m[e] chirurgien à Brive, en 1747.

(Note de M. Champeval, d'après les minutes de M. Eschapasse, notaire à Brive).

DEGAINS, chirurgien-apothicaire, à Treignac, en 1748.

(Note de M. Champeval).

DEGUDE Jean, sieur de Blanzac, docteur en médecine à Bellac, en 1750.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 20).

DEGUILHEM Léonard, docteur en médecine, en 1675, avait épousé demoiselle Jeanne de Saint-Supéry.

(Arch. de la Corrèze, B, 494).

DEGYMARD Pardoux-Martin, docteur en médecine, à Bort, en 1787, avait épousé demoiselle Jeanne de Lamothe.

(Arch. de la Corrèze, B, 474).

DELAGE Bernard, m^e chirurgien en 1758.

(Arch. de la Corrèze, B, 1231).

DELAGE Jacques, de Marcillac, officier de santé en l'an VII.

DELAGIER François, chirurgien à Tulle, était décédé avant 1637.

(Arch. de la Corrèze, E, 827).

DELAGIER François, m^e chirurgien à Tulle, épousa le 19 septembre 1680, Antoinette Servarie, fille de Pierre Servarie, arquebusier de Tulle ; il exerçait encore en 1704.

(Arch. communales de Tulle, GG, 24).

DELAROCHE, chirurgien du collège de Brive, en 1666.

(Arch. de la Corrèze, D, 22).

DELBOS, chirurgien-juré de Laguenne, immatriculé au collège royal de chirurgie de Montpellier, le 26 janvier 1762 ; ses lettres de maîtrise lui furent délivrées, le 15 mars 1763, par la communauté des m^es chirurgiens de Tulle. Reçu, la même année, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, il fut attaché en 1770 à l'hôpital de Tulle, démissionna en 1776 ; il fut nommé plus tard chirurgien en titre de l'hôpital et quitta alors Laguenne pour résider à Tulle ; il était en 1788 doyen de la communauté des chirurgiens de Tulle.

(Melon de Pradou : *Notice historique sur l'hospice de Tulle*, p. 107 ; — Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

DELBOS Antoine, chirurgien à Soursac, reçut ses lettres de maîtrise à Tulle le 12 mars 1784.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

DELMAS Antoine, docteur en médecine, à Ussel, en 1741.

(Arch. de la Corrèze, B, 593 et 761).

DELOM Guillaume, chirurgien à Malemort, reçut ses lettres de maîtrise à Brive le 12 septembre 1772.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

DELORD Léonard, m^e chirurgien, du village de Rouveix, paroisse de Brignac, en 1785.

(Arch. de la Corrèze, B, 1020 et 2181).

DELORT Jean, m^e chirurgien à Donzenac, en 1731.

(Arch. de la Corrèze, E, 990).

DELORT Étienne, médecin, de Brive, en 1779.

(Arch. de la Corrèze, E, 1057).

DELORTS, docteur en médecine à Saint-Viance, nommé en 1780 père spirituel des cordeliers de Brive.

(Arch. de la Corrèze, B, 1861).

DELPEYROUX Ambroise, du bourg de Nespouls, reçu maître en chirurgie en 1774.

(Arch. de la Corrèze, B, 1283).

DELPY François, chirurgien en 1790.

(Arch. de la Corrèze, B, 1317).

DELPY Léon, chirurgien en 1790.

(Arch. de la Corrèze, B, 1317).

DELRIEUX Jean, m^e chirurgien, à Saint-Genès-les-Curemonte, en 1788.

(Arch. de la Corrèze, C, 182 ; note de M. Champeval).

DEMATHIEU Jean, chirurgien et barbier, au Ciarneix, près Aix, recevait de l'abbaye de Bonaygue, en 1732, pour rasures, saignées et autres soins de son art, trente livres, un chapeau et une paire de souliers.

(Note de M. Champeval).

DEMATHIEU-DUMOULIN, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, reçu le 20 juin 1791, exerçait à Neuvic (Corrèze).

(Arch. de la Corrèze : Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

DEMONSAC, chirurgien de l'hôpital du Dorat, en 1748.
(Arch. hosp. du Dorat, E, 3).

DEMONTEIL Jean, m^e chirurgien à Palazinge, en 1784.
(Arch. communales de Tulle, GG, 49).

DENIS Martial, nommé en 1726 chirurgien de l'hôpital général de Saint-Alexis de Limoges, « lequel s'oblige de servir ledit hôpital pendant l'espace de six ans gratuitement, comme aussy de prendre pour servir dans ledit hôpital, en qualité de chirurgien, le nommé Martial Raymond. » Le bureau leur assure la jouissance des privilèges attachés auxdits emplois conformément aux lettres-patentes de fondation. Denis était décédé en 1729.
(Arch. hosp. de Limoges, E, 1).

DENIS Pierre, syndic de la communauté des m^es chirurgiens de Limoges, 1695-1730.
(Arch. hosp. de Limoges, B, 225 et 496).

DENOIX Jean-Baptiste, m^e chirurgien, en 1786.
(Arch. de la Corrèze, B, 1443).

DEPÉRET Pierre, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, naquit à Limoges le 2 août 1719. Il fut nommé intendant des eaux d'Availles en Poitou, le 6 décembre 1753 ; il était membre de la société royale d'Agriculture de Limoges et du collège de médecine de cette ville et en devint le doyen. Il avait épousé à Limoges d^lle Marie Grellet. Il mourut le 29 juin 1776 ; la *Feuille hebdomadaire* du 3 juillet suivant a publié sur le docteur Dépéret une courte notice nécrologique.

On a de lui : 1° *Flora lemovix ou description abrégée des plantes usuelles qui naissent aux environs de Limoges, avec leur analyse chimique*. La publication de ce travail, commencée en 1776 dans la *Feuille hebdomadaire* de Limoges, est restée inachevée.

2° *Mémoire sur l'analyse chimique et les propriétés médicales des eaux minérales d'Availles, de Carenzac et de Mies, 1776 et 1783*. Ce mémoire est demeuré manuscrit pour la plus grande partie ; l'auteur n'a publié que l'analyse des eaux de Mies dans la *Feuille hebdomadaire* du 19 juin 1776.

(Du Boys et Arbellot : *Biogr. des hom. ill. du Lim.* ; — L.-Th.

Juge: *Dict. biog. Mss.* — *Feuille hebdomadaire de Lim. du 3 juillet 1770;* — Aug. Duboys : *Notes biographiques sur les médecins et pharmaciens du Limousin,* dans le *Bulletin de la Société de médecine et de pharmacie de la Haute-Vienne,* 1852, p. 224.)

DÉPÉRET dit **DÉPÉRET DE MAURY** Gabriel, fils du précédent, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, agrégé au collège de médecine de Limoges, succéda à son père en mai 1777 comme intendant des eaux d'Availles. Il prononça, le 5 avril 1782, devant les membres du collège de médecine de Limoges, dans la salle des RR. PP. Jacobins, une *Dissertation sur les avantages de l'inoculation,* dont on trouve l'analyse dans la *Feuille hebdomadaire* du 17 avril 1782. Il fut nommé juge de paix lors de l'institution de ces magistrats et devint membre de la première Assemblée législative. Il mourut à Paris.

(Feuille hebd. de Limoges; — Aug. du Boys : *Notes biographiques sur les médecins limousins).*

DESBANS Jean-Martial, docteur en médecine, de Brivezac, épousa à Tulle, en 1701, demoiselle Claude de La Fageardie. En 1721, Martial Desbans, médecin, de Tulle, adressa à l'intendant une supplique, dans le but de conserver le privilège de l'exemption des tailles dont avait joui ses ancêtres, à cause de la cession à la ville de trois sources situées dans son pré appelé *del Limouzin.*

(Arch. de la Corrèze, E, 791; — Arch. de la ville de Tulle, DD, 2).

DESCHAMPS Martial, médecin de l'université de Paris et médecin ordinaire de la maison de Ville de Bordeaux, en 1573, serait, d'après La Croix du Maine, originaire du Limousin. « Il a escrit, en prose françoise, dit cet auteur, une histoire tragique et miraculeuse d'un vol et assassinat cômis au pays de Berry en la personne dudit Martial des Champs, à laquelle il a adjousté une contemplation chrestienne et philosophique contre ceux qui nient la providence de Dieu, le tout imprimé à Paris chez Jean Bien-né, l'an 1576. Jean d'Aurat lymosin, poëte du Roy, a mis en vers latins l'histoire susdite. Cette histoire a esté depuis imprimée et falsifiée, car les noms des personnes et le pays et les dattes ont esté changez, dequoy

j'avertis le lecteur en passant. » Voici le titre de la traduction en vers de Jean Dorat :

Martialis Campani, medeci burdigalensis, e latronum manibus divinitus liberati, monodia tragica ad Henricum III, Galliarum et Poloniæ regem. Paris, 1576, in-8°.

Martial Deschamps a écrit à son compatriote Antoine Valet sur la logistique d'Elie Vinet.

(Bibliothèque du sieur de La Croix du Maine ; — Aug. Du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins).*

DESCUBES-FERRAND Siméon, médecin à Limoges, 1616-1658, était agrégé au collège de médecine. A l'occasion d'une saignée faite à Catherine Brugière, épouse d'Étienne Maledent, une querelle des plus vive éclata entre Descubes-Ferrand et son confrère Meynard de Favellon. Des lettres injurieuses furent échangées et imprimées. Le sénéchal et les membres du collège de médecine intervinrent et mirent fin à l'incident. Il prit à ferme, pour cinq ans, du baron de Châtaumorand les seigneuries de Cognac et de Châteaumorand, en 1614.

(Note de M. Champeval, d'après les arch. du château de Nexon ; — Aug. Du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins).*

DESFARGES, chirurgien à Meymac, remplit au siège ordinaire de cette ville les fonctions de juge et procureur postulant ; mais, à la date du 1er juillet 1782, le sénéchal lui fit défense de continuer ces fonctions à moins de justifier de provisions de son A. le prince de Soubise. (Voir la notice sur Treich-Desfarges ; il est possible que cet article fasse double emploi.)

(Arch. de la Corrèze, B, 736).

DESFORGES, chirurgien, en 1782.

(Arch. de la Corrèze, B, 562).

DESISLES Guillaume, docteur en médecine à Aixe, en 1746, avait pris son grade à Avignon le 6 août 1726.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 20).

DESMONTS Aaron, « me opérateur de la ville de Pierrebuffière », en 1632.

(Note de M. Champeval).

DESORTIAUX François, m^e chirurgien à Ussel, en 1709.

(Arch. de la Corrèze, B, 573).

DESORTIAUX François, m^e chirurgien à Ussel, 1752-1786, avait épousé en 1767 demoiselle Marie-Jeanne Chazaloux.

(Arch. de la Corrèze, B, 432, 473, 618 et 773).

DÉSORTIAUX Antoine, chirurgien juré en la maîtrise de Montmorillon, demeurant au village de Maslapouge, paroisse de Sornac (Corrèze), en 1774.

(Arch. de la Corrèze, B, 674).

DESORTIAUX Pierre, né à Ussel, docteur en médecine de la faculté de Paris, chirurgien aux armées, membre de la société médicale de Paris, exerçait à Ussel. On a de lui une thèse pour le doctorat, intitulée : *Des signes de l'infanticide et des moyens de le constater, Dissertation médico-légale présentée et soutenue à l'école de médecine de Paris, le messidor an XI. Paris, an XI* (1803), broch. in-8° de 60 pages.

(L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*).

DESSUS François, m^e chirurgien d'Uzerche, en 1760.

(Arch. de la Corrèze, B, 1516).

DESSUS Pierre, chirurgien à Uzerche, en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 388).

DESTAIN Guillaume, chirurgien à Saint-Sylvain ou environs, 1778.

(Note de M. Champeval).

DEURIE Pierre, m^e chirurgien, à Servières, en 1771.

(Arch. de la Corrèze, B, 1550).

DEVEAUX Bertrand, chirurgien dentiste à Uzerche, en 1782.

(Arch. de la Corrèze, B, 382).

DEVÈS Jean, chirurgien à Gimel, décédé en 1723.

(Note de M. Champeval).

DEVÈS Jean, chirurgien à Gimel, en 1751.

(Note de M. Champeval).

DEVÈS Jean-Baptiste, chirurgien-juré de Saint-Priest-de-Gimel, reçut ses lettres de maîtrise à Tulle le 12 janvier 1770.

(Arch. de la Corrèze, B, 827).

DEXANDIER Denis, chirurgien à Dournazac, XVIII[e] siècle.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 317).

DEYMA Jacques, lieutenant de M. le premier chirurgien du roy à Limoges, député des maîtres perruquiers en 1789.

(A Leroux : *Nouveaux documents historiques*, p. 90.)

DHÉRALDE ou **D'HÉRALDE** Jean, syndic de la communauté des m[es] chirurgiens de Limoges, en 1695.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 496, p. 397 et F, 29).

DHÉRALDE Pierre, nommé chirurgien de l'hôpital de Limoges en 1731, décédé en 1760, légua à l'hôpital une somme de 200 livres à charge d'un service annuel.

(Arch. hospitalières de Limoges, E, 1 et C, 10).

DHÉRALDE Jacques, frère du précédent, nommé en 1731 garçon chirurgien de l'hôpital de Limoges, obtint en 1737 ses lettres de maîtrise.

(Arch. hosp. de Lim., E, 1 et 2, f° 150 v°.)

DHÉRALDE Jean-Baptiste-Dominique, chirurgien-adjoint de l'hôpital général de Limoges, en 1783, recevait en cette qualité 75 livres par an. Il fut nommé chirurgien titulaire de l'hôpital par délibération du Conseil général de la commune en date de septembre 1792.

(Arch. hosp. de Lim., E, 2, f° 199.)

DIACQUE Michel, chirurgien à Argentat, en 1679.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DILLIANGES Antoine, de la commune de Rilhac-Xaintrie, officier de santé, a commencé à exercer en l'an VIII.

DIOUZIDON François, docteur en médecine de la faculté de Paris, reçu le 15 avril 1791, exerçait à Ussel.

(Arch. de la Corrèze ; liste imprimée des médecins de la Corrèze)

DIOUFY Jean, m^e^ chirurgien, du bourg de Vars, en 1781.

(Arch. de la Corrèze, B, 397).

DENOBERTUS, médecin de la fin du VIIe siècle; son nom est gravé sur un cachet ovale de 20 millimètres sur 15, formant le chaton d'un anneau d'or et portant cette légende : DONOBERTVS FEET MDICMI. On a interprété ainsi la légende : *Donobertus fecit medicamen illud*, ou *medicamentum illud*, ou *medicinam illam*. M. Maximin Deloche, membre de l'Institut, qui a lu un savant mémoire à l'Académie des Inscriptions sur cet anneau-cachet, croit que Donobertus était un médecin, préparant lui-même les médicaments qu'il prescrivait aux malades et les signant avec son cachet. L'anneau ayant été trouvé dans les ruines du château de Saint-Chamant, on peut supposer que le médecin Donobertus résidait dans la vicairie d'Espagnac ou dans celle d'Argentat.

(Maximin Deloche : *Dissertation sur un anneau-cachet d'or mérovingien orné, au chaton, d'une cornaline gravée antique*; — Ph. de Bosredon et E. Rupin : *Sigillographie du Bas-Limousin*, p. 479; — Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins lim.)*.

DOUDET Mathieu, né à Saint-Martinet en Limousin, reçu en 1756 docteur en médecine par la faculté de Montpellier, agrégé au collège de médecine de Limoges en 1773, membre et plus tard président d'âge de la Société d'Agriculture de Limoges, a publié l'ouvrage suivant :

Dissertation sur l'origine de la médecine, son état, ses différentes révolutions jusqu'à ce jour, ce qui manque à sa perfection, et les moyens de la lui assurer, lue devant le collège des médecins de Limoges. Limoges, P. Chapoulaud, 1778, broch. in-4° de 47 pages.

La lecture de cette dissertation ne fut pas autorisée par le collège des médecins, et le doyen, M. Fougères, en explique les raisons dans la *Feuille hebdomadaire de Limoges* du 30 septembre 1778 par une lettre très vive où il flétrit ce discours « dont mille traits... excitent le dégoût, blessent la délicatesse et offensent la vérité. » M. Doudet repondit aux attaques du doyen dans la *Feuille hebdomadaire* du 14 octobre 1778. La polémique entre les deux docteurs continua dans les numéros du même journal des 21 et 28 octobre. Si le collège de méde-

cine de Limoges censura ce mémoire, M. Vicq-d'Azyr en félicita l'auteur au nom de la Société de médecine de Paris. Mathieu Doudet fut nommé médecin de l'hôpital général de Limoges en septembre 1792.

(Feuille hebdom.; — Arch. hosp. de Lim.; E. 2, f° 199; — Aug. du Boys : *Notes biog. sur les médecins lim.).*

DOZE Pierre, docteur en médecine à Limoges en 1776.

(Papiers de M. Rupin.)

DRAPEYRON Jacques, me chirurgien à Lubersac en 1745.

(Note de M. Louis de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

DRAPEYRON François, dit **DRAPEYRON DE FARAUD,** chirurgien à Lubersac, en 1778.

(Arch. de la Corrèze, C, 222).

DRAPEYRON Antoine, me chirurgien à Lubersac en 1776.

(Note de M. de Nussac).

DRULHE ou **DREOLHE** Benoit, docteur en médecine, à Turenne (?), en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 1287).

DRULIOLE Pierre, chirurgien à Argentat, en 1588.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DUBOIS Jean, chirurgien à Brive, en 1580.

(Note de M. Champeval).

DUBOIS Pierre, me chirurgien, consul de Brive, en 1614.

(Arch. communales de Brive, FF, 34).

DUBOIS Joseph, docteur en médecine, à Brive, en 1680.

(Arch. communales de Brive, GG, 14).

DUBOIS Jean, médecin du collège de Brive en 1705.

(Arch. de la Corrèze, D, 22).

DUBOIS Jacques, docteur en médecine à Corrèze, décédé avant 1714, avait épousé demoiselle Marie Dalby.

(Arch. de la Corrèze, B, 509, et E, 958).

DUBOIS Jean-Baptiste, docteur en médecine, conseiller du roi à Uzerche, en 1788.

(Arch. de la Corrèze, B, 186).

DUBOYS Nicolas, docteur en médecine à Argentat, époux de demoiselle Anne Dufaure, 1567.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DUBOYS Jean, médecin à Brive, en 1658.

(Note de M. Champeval).

DUBRAC DES FORGES, chirurgien à Bellac (?) en 1788.

(Arch. de la Haute-Vienne, registre de la cour consulaire de Bellac, 8.)

DUBREUIL Arnaud, me chirurgien, à Limoges, en 1751.

(Note de M. Champeval).

DUCELLIER Jean, chirurgien à Bellac, décédé avant 1770.

(Arch. de la Haute-Vienne, registre de la cour consulaire de Bellac, 3.)

DUCHAM Jean, docteur en médecine en 1785.

(Arch. de la Corrèze, B, 1876).

DUCHASSAING-LACARRIÈRE Antoine, né à Servières, reçu docteur en médecine à l'école de Montpellier le 4 pluviôse an XI.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

DUCHENOIX Jean, chirurgien, épousa à Tulle demoiselle Marianne Vergne en 1678.

(Arch. de la Corrèze. E, 525.)

DUCHENOY Marc-Antoine, me chirurgien à Tulle, fut inhumé le 26 avril 1672.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 19).

DUCHET médecin au Dorat, vers 1767.

(Arch. hosp. de Magnac-Laval, E, 12).

DUCLAUX Jean, me chirurgien à Tulle, en 1684.

(Note de M. Champeval).

DUCLOS Antoine, m^e^ chirurgien à Aixe, en 1763.

(Note de M. Champeval).

DUCLOS DE LA BORDERIE, docteur en médecine à Tulle, reçu en 1761.

(*Bulletin de la Société scient. de Brive*, 1884, p. 625).

DUCOUDRAY Louis-Mathieu, ancien chirurgien-major, demeurant à Lussac-les-Eglises, en 1791.

(Note de M. Champeval).

DUCROS François, m^e^ chirurgien et apothicaire à Saint-Léonard, en 1697.

(Minutes de l'étude Bachet ; note de M. Champeval).

DUFAURE Gérauld, docteur en médecine à Argentat en 1621, avait épousé demoiselle Anne de Rogier.

(Arch. communales d'Argentat).

DUFAURE Abraham, m^e^ chirurgien à Argentat en 1636-1668.

(Arch. communales d'Argentat).

DUFAURE Jean, chirurgien à Argentat, époux de demoiselle Anne de Chameyrat, 1649-1653.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DUFAURE Jean, docteur en médecine à Argentat, 1652.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DUFAURE Pierre, fils dAbraham, chirurgien à Argentat, époux de demoiselle Jeanne Jarrige, 1661-1710.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DUFAURE Jean, docteur en médecine à Tulle, en 1670, testa en 1683.

(Arch. de la Corrèze, E, 903 ; Arch. de la ville de Tulle GG, 17).

DUFAURE François, m^e^ chirurgien à Brive, en 1689.

(Arch. communales de Brive, GG, 23).

DUFAURE Anthoine, docteur en médecine, demeurant à Tulle en 1703 ; il épousa Marie Baluze en mars 1710.

(Arch. de la Corrèze, E, 946).

DUFAURE Étienne, frère du précédent, docteur en médecine, né à Tulle, habitait à Paris en 1703.

(Arch. de la Corrèze, E. 946).

DUFAURE, chirurgien aux Chaises, paroisse d'Orgnac, en 1747.

(Arch. de M. de Nussac).

DUFAURE DE LA GANE François, chirurgien-juré, en 1775.

(Arch. de la Corrèze, B, 1555).

DUFAURE Antoine, né à Tulle, exerçait la médecine à Servières. Ses lettres de réception et de maîtrise de docteur en médecine, lui furent délivrées par l'université de Paris le 4 juillet 1786.

DUFOUR Jacques, m^e chirurgien, à Brive, en 1662.

(Arch. communales de Brive, GG, 1).

DUFOUR Libéral, médecin, décédé à Brive en juin 1710.

(Arch. communales de Brive, GG, 37).

DUFOUR Géraud, docteur en médecine, à Brive, épousa, le 9 mars 1745, demoiselle Maillard de Bellefond, fille de Me Maillard, médecin ; les témoins étaient J.-B. Maigne de Sarazac, avocat, et Etienne Brune, avocat.

(Arch. de la ville de Brive, GG, 56).

DUFOUR Jean-Baptiste, chirurgien à Cassaigne, commune d'Astaillac, ancien chirurgien-major du régiment de Berry, 1779, avait épousé demoiselle Antoinette de Monégier.

(Arch. de la Corrèze, B, 1431).

DUFOUR Henri, chirurgien à Saint-Clément avait épousé en 1787 demoiselle Léonarde Estorges ; il reçut ses lettres de maîtrise à Tulle le 22 mars 1788.

(Arch. de la Corrèze, E, 673 ; Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

DUFREYSSEIX, chirurgien-juré, à Eymoutiers, en 1790.

(Note de M. Champeval).

DUGADOUNEYS, chirurgien-juré de Limoges, en 1762 (Arch. de la Haute-Vienne, D, 165).

DUGROS Yves, docteur en médecine à Peyrat-le-Château en 1771.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

DULAC Jean, médecin à Allassac en 1669.

(Note de M. Champeval).

DULIEU Gilles, me chirurgien à Darnac (Haute-Vienne) en 1667.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 101).

DULMET Casimir, médecin à Meyssac, en 1760.

(Note de M. Champeval).

DUMAROT Joseph-Antoine, me chirurgien à Bellac (?) en 1790.

(Arch. de la Haute-Vienne, registre de la Cour consulaire de Bellac, 9).

DUMAS Antoine, 1646, est un des fondateurs de l'agrégation des médecins de Limoges.

DUMAS François, médecin, de Champagnac-la-Prune, en 1666.

(Arch. de la Corrèze, E, 749).

DUMAS Michel, me chirurgien à Limoges, 1680-1702.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 477).

DUMAS Henri, me chirurgien à Treignac, en 1695.

(Note de M. Champeval).

DUMAS Antoine, me chirurgien, vers 1760.

(Arch. de la Corrèze, B, 1652).

DUMAS François, me en chirurgie et juge d'Albignac, en 1764, demeurant à Albignac, avait épousé demoiselle Marguerite de David.

(Arch. de la Corrèze, E, 58).

DUMAS Antoine, fils du précédent, me en chirurgie, de-

meurant aux Grenailles, paroisse du Chastang, en 1786, avait épousé Catherine Maturié.

(Arch. de la Corrèze, E, 58).

DUMAS DU BREUIL, médecin, de Ségur, intendant des eaux de Miers, en 1770.

(Note de M. Champeval).

DUMAS-LÉTANG Martial, né à Châlus, le 14 novembre 1765, nommé chirurgien-major au 7e bataillon de la Gironde le 14 août 1792, passa en la même qualité, le 1er nivôse an V, à la 34e demi-brigade. Il fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794 aux armées des Pyrénées-Occidentales, celles des ans VI, VII, VIII et IX à l'armée d'Italie, et se trouva à l'enlèvement de la redoute dite de la Bayonnette, à la prise de Fontarabie, ainsi qu'à celles de Saint-Sébastien, de Victoria, de Bilbao et de Novi. Il est mort à Châlus en 1864, âgé de 99 ans.

(L.-Th. Juge, *Dict. biog. Mss.*).

DUMON Jean, me chirurgien, à Laguenne en 1662.

(Arch. de la Corrèze, E, 831).

DUPLANTIER, chirurgien-dentiste, s'établit à Limoges en 1776.

(Feuille hebdomadaire de Limoges).

DUPONT Louis, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, reçu le 20 juillet 1791, exerçait à Lagraulière.

(Arch. de la Corrèze : liste imprimée des médecins de la Corrèze).

DUPUIS Pierre, me chirurgien à Bellac (?) en 1635.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 91).

DUPUY Anthoine, chirurgien à Argentat, époux de dame Anne Falgoux, 1690-1704.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

DUPUY DE LA FARGE, médecin à Meymac, en 1780.

(Arch. de la Corrèze, E, 1121).

DUPUY DE MARQUEZ Jean-Baptiste, docteur en méde-

cine, syndic des pénitents blancs de Neuvic (Corrèze), en 1766.

(Arch. de la Corrèze, B, 446, 541 et 666).

DUPUYTREN, chirurgien à Pierre-Buffière, au XVIIIe siècle, aieul du baron Dupuytren.

(L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*)

DUPUYTREN Guillaume, fils aîné du précédent et oncle du baron Dupuytren, né à Pierre-Buffière, étudia la chirurgie à Paris, devint un des meilleurs élèves de l'Hôtel-Dieu, et mourut à Pierre-Buffière peu de temps après avoir terminé ses études.

(L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*).

DUPUYTREN Guillaume (le baron), fils de Jean-Baptiste Dupuytren, avocat en parlement, et de Marguerite Faure, naquit à Pierrebuffière le 5 octobre 1777. Il commença ses études au collège de Magnac-Laval et les termina à Paris au collège des Colonies. Présenté par son père à son compatriote Alexis Boyer, il suivit les leçons de l'illustre chirurgien et fut admis dans sa maison comme pensionnaire au prix de 1,200 ll. par an pour son logement, sa nourriture et les frais de ses études anatomiques.

En 1801 il fut nommé premier prosecteur à l'école de santé et chef des travaux anatomiques. Il obtint, l'année suivante, la place de troisième chirurgien à l'Hôtel-Dieu, fut reçu docteur en chirurgie en 1803, peu de temps après remplit les fonctions de chirurgien en second à l'Hôtel-Dieu et fut appelé au conseil de salubrité du département de la Seine. A l'âge de trente-un ans (1808), il était inspecteur général des études de l'université impériale et chirurgien en chef adjoint à l'Hôtel-Dieu.

La chaire de médecine opératoire étant devenue vacante à la faculté de Paris par la mort de Sabatier, en 1811, Dupuytren se mit sur les rangs avec Roux, Marjolin et Tartra ; il l'emporta sur ses compétiteurs et occupa brillamment cette chaire pendant près de vingt ans. Il remplaça Pelletan, en 1815, comme chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu et professeur de clinique chirurgicale. Son enseignement, dit un de ses biographes, attirait dans l'amphithéâtre de l'école de médecine « les

célébrités chirurgicales de tous les pays. La France, qui a enseigné tant de choses aux autres nations, leur enseignait encore la chirurgie par l'organe de Dupuytren. Ce professeur était à la hauteur de son rôle; jamais la chirurgie n'a parlé un langage plus digne. » (Vidal de Cassis).

Il obtint, en 1816, la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Michel, celle d'officier de la Légion d'honneur et le titre de baron. En 1819, il entra à l'académie des sciences; il était membre de l'académie de médecine. Chirurgien consultant du roi Louis XVIII, il fut nommé premier chirurgien de Charles X. Après la révolution de 1830, il écrivit à ce prince : « Grâce en partie à vos bienfaits, je possède trois millions. J'en destine un à ma famille; je réserve le second pour mes vieux jours; acceptez le troisième. » Le roi refusa cette offre.

Dupuytren légua 200,000 fr. à la faculté de médecine pour la fondation d'une chaire d'anatomie pathologique et d'un musée d'anatomie, et 50,000 fr à sa ville natale pour l'établissement d'une fontaine. Il est mort à Paris le 8 février 1835.

On a de lui les ouvrages suivants :

1° *Une thèse sur la taille, pour le doctorat en chirurgie; Paris, 1803.*

2° *Propositions sur quelques points d'anatomie, de physiologie et d'anatomie pathologique ; Paris, 1801,* un vol. in-8°.

3° *Nouveaux éléments d'anatomie pathologique ; Paris, 1809*, 2 vol. in-8°.

4° *Lithotomie, thèse présentée au concours pour la chaire de médecine opératoire; Paris, 1812*, in-4°.

5° *Mémoire sur les fractures du péroné, avec sept planches; Paris, 1819.* Ce mémoire, de 200 pages, se trouve dans l'*Annuaire médical chirurgical des Hôpitaux.*

6° *Déposition faite le 15 mars 1820 à la chambre des Pairs surles évènements de la nuit du 13 au 14 février; Paris, 1820,* in-8° de 40 pages.

7° *Mémoire sur une méthode nouvelle pour traiter les anus accidentels,* lu à l'académie des sciences au mois de janvier 1824.

8° *Note sur quelques travaux exécutés par le baron Dupuytren; Paris, 1825*, in-4° de 12 pages.

9° *Notice sur Philippe, membre de l'Institut; Paris, 1826*, in-4° de 16 pages.

10° *Leçons orales de clinique chirurgicale, faites à l'Hôtel-Dieu, publiées par MM. Pierre de Boismont et Buet; Paris, 1832*, 4 vol. in-8°.

Cet important ouvrage, traduit en italien sous ce titre : *Lezioni vocali di clinica chirurgica*, a eu deux éditions en 1834 à Venise et à Florence ; il a été traduit en d'autres langues et deux fois contrefait.

MM. Pierre de Boismont et Marx en ont donné une deuxième édition française, entièrement refondue, *Paris*, *1839*, 6 vol. in-8°, ornée d'un portrait.

11° *Mémoire sur une nouvelle manière de pratiquer l'opération de la pierre, terminé et publié par Sanson et par Bégin, avec 10 planches lithographiées par Jacob ; Paris, 1836,* album grand in-f°.

Dupuytren a publié en outre un grand nombre de mémoires sur divers sujets d'anatomie, de physiologie, de chirurgie et de médecine, dont on trouvera la longue énumération dans la *Notice historique* que lui ont consacré MM. de Boismont et Marx, en tête du premier volume des *Leçons orales de clinique*, édition de 1839. Il a collaboré à la *Bibliothèque ophtalmologique,* au *Journal universel des sciences médicales,* au *Bulletin de la société médicale de Paris*, au *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, à la *Médecine opératoire* de Sabatier. On lui doit enfin les *Eloges de Corvisart et de Richard* (1821).

(Vidal de Cassis : *Essai sur Dupuytren, 1835 ;* — Perdrix *: Notices historiques et biographiques sur Ambroise Paré et Guillaume Dupuytren, 1836 ;* — Cruveilher : *Vie de Dupuytren, 1841 ;* — de Boismont et Marx : *Notice historique sur Dupuytren, 1839 ;* — — Gaillard *: Dupuytren, 1865 ;* — baron Larrey : *Notice sur Dupuytren, 1869;* — Aug. du Boys et Arbellot : *Biogr. des hom. illust., p. 220;* — L.-Th. Juge : *Dict. des hom. ill.*).

DUQUÉROY Junien, docteur en médecine, demeurant à Saint-Junien, épousa le 14 septembre 1693 demoiselle Jeanne Pigornet d'Angoulême.

(Arch. de la Charente, E, 1031).

DURAND Joseph, chirurgien, de Malemort, en 1759 et 1784.

(Arch. de la Corrèze, B, 1639 ; — Arch. de la ville de Brive, GG. 60).

DUROUX François, sieur de Las Fons, chirurgien vers 1761.

(Arch. de la Corrèze, B, 1926).

DUROUX Guillaume, médecin et premier consul de Tulle en 1629, a composé un quatrain en vers latin en l'honneur de son collègue et compatriote Anthoine Meynard, imprimé en tête du *Traicté de la Dysenterie* que Meynard a publié à Tulle en 1625.

DUROY Bernard, médecin à Brive, en 1749; avait épousé Marie-Françoise Nicollet.

(Arch. de la ville de Brive, GG, 59).

DUSSOL Jean, me chirurgien, consul de Tulle, en 1648, avait épousé demoiselle Marguerite Poulverel ; il était décédé en 1655.

(Arch. de la Corrèze, E, 888 ; — Arch. de la ville de Tulle, GG, 8).

DUVAL, chirurgien des armées du roi, demeurant à Meyrignac-l'Eglise, en 1692.

(Note de M. Champeval).

DUVERGER Jean-Baptiste, d'Aixe, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, agrégé au collège de médecine de Limoges, prononça en 1780, devant l'assemblée des médecins, une *Dissertation sur l'éducation physique des enfants*. Ce discours n'a pas été publié.

(*Feuille hebdomadaire du 12 avril 1780).*

DUVERNEUIL François, me chirurgien à Saint-Yrieix, en 1756.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

E

ESCLAVARD Barthélemy, médecin à Treignac, en 1723.

(Note de M. Champeval).

ESPINASSE Guillaume, m^e chirurgien à Naves, en 1744.

(Arch. de la Corrèze, E, 1139).

ESPINASSE Blaise, chirurgien à Corrèze, avait épousé en premières noces demoiselle Marie-Jeanne Duval de Laguirande, et en deuxièmes noces demoiselle Marie-Anne Degeorge. Ses lettres de maîtrise lui furent délivrées par la communauté des m^es chirurgiens de Tulle, le 17 décembre 1761.

EYGUEPERSE Louis-Théodose, de Saint-Hilaire-Foissac. Son diplome d'officier de santé lui fut délivré en l'an VIII par le préfet de la Corrèze, sur l'attestation du maire et de deux notables de sa commune portant qu'il exerçait depuis plus de trois ans.

EYROLLE Barthélemy, m^e en chirurgie à Tulle et prévôt du corps des chirurgiens, immatriculé au collège royal de Montpellier, le 6 septembre 1777, obtint ses lettres d'admission de la communauté des m^es chirurgiens de la ville et sénéchaussée de Tulle, le 25 novembre de la même année.

(Arch. de la Corrèze, B, 949 et 1164).

F

FAGOIS Guillaume, m^e chirurgien à Ségur, en 1693.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

FAGOIS Etienne, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, reçu le 18 mars 1780, exerçait à Saint-Eloi (Corrèze).

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze ; — Arch. de la Corrèze).

FALLY Pierre, sieur de la Lande, chirurgien aux Salles-la-Vauguyon, en 1771.

(Arch. communales des Salles-la-Vauguyon ; note de M. Champeval).

FARGE DES MANIGNES, docteur en médecine à Treignac, en 1595.

(Note de M. Champeval).

FARGE DES MANIGNES Joseph, médecin à Treignac, en 1687.

(Note de M. Champeval, d'après les archives de la mairie de Treignac).

FARGE Léonard, docteur en médecine à la Borie-des-Boiroux, près Saint-Augustin, en 1652, avait épousé demoiselle Marie Binet.

(Note de M. Champeval).

FARGE Hiérosme, docteur en médecine à Vigeois, en 1710.

(Note de M. Champeval).

FARGE DE LA VEYRIÈRE Jean-Joseph, docteur en mécine à Treignac, en 1721.

(Note de M. Champeval, d'après les archives du château de Chaufaille).

FARGE Joseph, docteur en médecine à Treignac, en 1723.

(Note de M. Champeval).

FARGE Joseph, de Nonards, obtint ses lettres de réception et d'admission de la communauté des m^es^ chirurgiens de Tulle, le 19 janvier 1786.

FARNE (Mathieu), docteur en médecine à Limoges, décédé en novembre 1702, âgé d'environ 70 ans.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 161).

FAUCHER Jean, chirurgien à Gimel, vers 1732.

(Note de M. Champeval).

FAUCHIER, médecin à Treignac en 1700, était fils de Fauchier, apothicaire.

(A Leroux : *Choix de documents hist.*, p. 130).

FAUGERON Claude, chirurgien au Monteil, paroisse de Sornac, en 1711.

(Arch. de la Corrèze, B, 640).

FAULCONNIER ou **FAUCONIER** Simon, fils d'un châtelain royal du Dorat où il naquit lui-même, se rendit célèbre au XVIe siècle comme médecin et comme poète. Il avait composé,

dit-on, des *Commentaires sur le principe de Galien* dont le manuscrit se perdit à Paris pendant les troubles de la Ligue. Il a écrit des pastorales, des églogues, des comédies et quelques poésies pieuses. Marié en premières noces à Anne de Marsanges, qu'il avait épousée le 13 décembre 1592 et qui mourut le 14 août 1595 sans laisser de postérité, il épousa en secondes noces demoiselle Jeanne de Rivaud dont il eut plusieurs enfants, entre autres François Fauconier lieutenant particulier au siège de la Basse-Marche établi à Bellac. Il mourut au mois de janvier 1621. Guillaume Capil, médecin de Paris, lui avait légué sa bibliothèque. Son compatriote Jean Prévost a composé son épitaphe en vers français.

(Aug du Boys et Arbellot : *Biogr. des Lim. illus.*; — Jouilleton : *Hist. de la Marche*, t. *II*, p. 96 ; — L -Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*; — A Leroux : *Chartes, chroniques et mémoriaux*, p. 309.)

FAURE Jean, chirurgien à Saint-Yrieix, en 1653.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 27).

FAURE Yrieix, me chirurgien à Saint-Yrieix, en 1694, maria sa fille à Jean Gondinet, docteur en médecine de Saint-Yrieix.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 35).

FAURE Pierre, chirurgien à Saint-Sylvain, en 1772.

(Arch. de la Corrèze, B, 1217).

FAURE Jean-Baptiste, sieur de Las Faurias, me chirurgien-juré, à Treignac, en 1771. En 1793 il est dénommé : le citoyen Las Faurias.

(Note de M. Champeval).

FAURE Bertrand, chirurgien à Saint-Cyr-Laroche, reçut ses lettres de maîtrise à Uzerche le 11 septembre 1788.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

FAURIE Jean, chirurgien à Tulle en 1671.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 17).

FAURIE Barthélemy, docteur en médecine, né au Lonzac, en 1749, membre de l'assemblée préliminaire du tiers-état à Tulle en mars 1789, habitait à Uzerche.

(Arch. de la Corrèze, B, 1362).

FAURIE Antoine, m^e chirurgien, à Saint-Sylvain, 1763-1774.

(Arch. de la Corrèze, B, 964, 1124 et 1181).

FAURIE Jean, chirurgien à Saint-Sylvain, en 1774.

(Arch. de la Corrèze, B, 961).

FAURIE Pierre, m^e chirurgien à Espagnac (?) 1776-1784.

(Arch. de la Corrèze, B, 1149 et 1170).

FAYAUD Pierre, m^e chirurgien à Bellac (?), en 1675.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 104).

FAYE, docteur en médecine à Nexon, a composé un « Compliment à Monsieur et Madame Desthèves au sujet de la cinquantième année de leur mariage, révolue le 26 octobre dernier 1784. »

(Mss. des arch. du château de Nexon, publié par M. Alfred Leroux dans le Bulletin de la Société archéologique du Limousin, t. XXXVII (1890), p. 386.)

FAYEN Jean, médecin, poète et géographe, naquit à Limoges vers 1533 et s'y maria avec d^lle Paule Benoist dont le nom se retrouve en 1595 et 1600. Il signa, le 30 janvier 1593, un acte d'accord entre les médecins de Limoges mettant un terme à d'anciennes querelles et réglant certaines questions de préséance (*voir V^o David Jean*). Florimond de Rémond raconte que « Fayen, médecin à Limoges, ayant été nourri toute sa vie dedans le calvinisme, étant tombé malade grièvement, et arrivé au dernier période de sa vie, au sortir d'un assoupissement que la fièvre lui avoit donné, dit qu'un ange lui étoit apparu, prononçant sentence de damnation éternelle s'il n'abjuroit son hérésie ; ce fait, demanda des hommes de lettres, surtout de Pères Jésuites, conféra avec eux pendant trois ou quatre jours que la mort lui donna de relâche, puis fit abjuration de son erreur, condamna lui-même au feu les livres qu'il avoit écrits contre l'Eglise catholique. » *Arch. de la Haute-Vienne ; extrait des mss. des Robert.*) — C'est tout ce que l'on sait de ce médecin.

Il a laissé les ouvrages suivants :

1° *Traité sur les secrets thérapeutiques*, non imprimé et probablement perdu.

2° *Totius Lemovici et confinium provinciarum quantum ad diœcesin Lemovicensen spectant, novissima et fidisima descriptio, aut. Jo. Fayano, M. L.; Cæsaroduni Turonum, in ædibus Mauricii Boqueraldii. Anno 1594.* Carte *in plano* de 37 centimètres de hauteur sur 48 de largeur. C'est la première carte du Limousin ; elle porte, dans le coin supérieur à droite, le plus ancien plan connu de Limoges. Les exemplaires de cette édition sont introuvables. La carte de Fayen a été très souvent rééditée, notamment : I. par Ortélius, à Anvers, en 1598 et 1603 ; II. par Guillaume et Jean Blaeu, dans la *Description générale de la France, Amsterdam, 1638 et 1660,* avec ce titre : *Lemovicum, auctore J. Faïano, M. L. ;* III. par Gérard Mercator, dans son *Atlas revu par Hondius,* Amsterdam, 1607 et 1629 ; IV. par Janson, dans une nouvelle édition de l'*Atlas terrestre* publié à *Amsterdam* en 1633 ; V. par Jean Le Clerc, dans le *Théâtre géographique de la France,* en 1621 et 1626 ; VI. par Jean Boisseau, dans le *Théâtre des Gaules,* en 1642.

3° *Recueil de poésies latines et françaises.* Nous ne savons pas si cet ouvrage a été imprimé.

(Du Boys et Arbellot : *Biogr. des hom. illust.*, p. 252 ; — Paul Ducourtieux : *Limoges d'après ses anciens plans,* pp. 7-11 ; — L.-Th. Juge, *Dict. biogr. des hom. illust.* ; — Alfred Leroux : *Hist. de la Réforme,* p. 154, note 3 ; — Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins lim.).*

FAYEN Joseph, médecin à Limoges, fin du xvie siècle, possédait une maison rue Boucherie. Peut-être est-il le même que Jean Fayen qui précède.

(Arch. hosp. de Limoges).

FÉNIS (de) Antoine-Joseph, docteur en médecine de l'hopital général de Tulle, testa en 1704.

(Arch. de la Corrèze, E, 464 ; — Melon de Pradou : *Notice historique sur l'hospice de Tulle,* p. 107)

FERRAND, médecin à Limoges, en 1671.

(Louis Guibert : *Livres de raison,* etc., p. 316).

FEUGEAS François, m^e chirurgien-juré, fabricien de l'église paroissiale de Saint-Jal, en 1774.

(Arch. de la Corrèze, B, 1502).

FEUGEAS Jean, m^e chirurgien-juré, de Saint-Jal, fabricien

de l'église paroissiale, reçut, le 6 octobre 1789, de l'Intendant de la généralité de Limoges, une somme de 501 livres pour ses honoraires et les médicaments qu'il avait fournis aux pauvres de la paroisse de Saint-Jal.

(Arch. de la Corrèze, B, 1502; — A. Leroux : *Choix de documents hist.*, p. 359).

FÈVRE ou **LE FÈVRE**, chirurgien du collège de Brive, en 1726.

(Arch. de la Corrèze, D, 22).

FEYSSAT Guillaume, médecin du roi, à Brive, testa en 1573.

(Arch. hosp. de Brive; note de M. J.-B. Champeval).

FEYSSAT, Jean, me chirurgien à Brive, en 1684.

(Note de M. J.-B. Champeval).

FILHOL Jean, chirurgien et maître de poste à Argentat, reçut ses lettres de me en chirurgie de l'Université de Montpellier le 14 février 1758. Il avait épousé dlle Marie Bedennes. Ses lettres de réception et d'admission par les mes chirurgiens de Tulle sont du 21 février 1761.

(Arch. de la Corrèze, B, 808 et 967).

FILLOL Jean, chirurgien à Argentat, 1758-1806, avait épousé Marguerite Teilhac.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

FLAUMONT Jean, chirurgien à Argentat, 1644-1665.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

FLEYNIAT Antoine, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, reçu le 14 septembre 1784; membre de l'assemblée préliminaire du tiers-état tenue à Tulle en mars 1789, exerçait à Vigeois.

(De Seilhac : *Scènes et portraits de la Révolution en Bas-Limousin*, p. 62; — Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

FLOUCAUD Jacques, docteur en médecine de la faculté de Bordeaux, reçu le 13 juillet 1763, exerçait à Tulle.

(Arch. de la Corrèze, B, 996).

FONTAINE Henri, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, reçu le 3 mai 1776, exerçait à Donzenac.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze, arch. de la Corrèze).

FONTVAYSSEIX Louis, m[e] chirurgien à Lubersac, en 1778.

(Arch. de la Corrèze, C, 222).

FOREAU dit **FRANCISQUET** Jean, chirurgien habitant à Limoges dans la paroisse Saint-Domnolet, originaire des Salles, épousa le 5 janvier 1741, d[lle] Marie Chabelard ; il était âgé de vingt-cinq ans.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 181).

FOS Jean-Baptiste, chirurgien, à Turenne (?), en 1772.

(Arch. de la Corrèze, B, 1280).

FORSSE Jean, m[e] chirurgien, à la Rebière près Ussel, en 1740.

(Note de M. Champeval).

FOUCHIER Guillaume, docteur en médecine à Treignac, 1723.

(Note de M. Champeval).

FOUGERES Louis, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, est né à Limoges, dans la paroisse Saint-Michel-des-Lions, le 19 janvier 1728 ; il était fils d'un apothicaire de cette ville. Agrégé au collège de médecine en 1752, il en était le doyen en 1756. Il fut nommé médecin de l'hôpital Saint-Alexis de Limoges en 1768, à la place de M. Arbonneau que ses infirmités condamnaient au repos (La *Feuille hebd. de Lim.* place cette nomination en mai 1781). Il était associé à la société royale de médecine et, suivant quelques biographes, agrégé de la faculté de médecine de Paris. Quand il mourut, le 20 décembre 1783, il remplissait les fonctions de conseiller politique de Limoges. Sa veuve, Thérèse Delignac, renonça à tout ce qui pouvait être dû à sa succession par l'hôpital. Le docteur Fougères engagea une vive polémique avec son collègue Mathieu Doudet à l'occasion d'une *Dissertation sur l'origine de la médecine* que ce dernier avait voulu lire dans une réunion du collège des médecins de Limoges. Leurs lettres ont été insérées dans la

Feuille hebdomadaire des 30 septembre, 14, 21 et 28 octobre 1778.

On attribue au docteur Fougères un *Discours inaugural sur la maladie endémique de Limoges*, dont la première partie fut publiée en 1776 dans la *Feuille hebdomadaire.*

Le 4 novembre 1783, l'intendant de la généralité de Limoges lui fit allouer une gratification extraordinaire de 400 livres, « en considération des différents mémoires qu'il a rédigés pendant quelques années sur les maladies populaires et sur celles des bestiaux de la généralité. »

(Aug. du Boys et Arbellot : *Biogr. des Lim.* ; — L.-Th. Juge : *Dict. biogr. mss.* ; — *Feuille hebdom. de Lim.* ; — *Arch. hosp. de Lim., E, 2 f° 47 r° et E, 7* ; — A. Leroux : *Choix de documents hist.*, p 357.)

FOUGÈRES, docteur en médecine, à Eymoutiers, en 1790.

(Note de M. Champeval.)

FOUILLOUX Jean-Raymond, médecin à Saillac (Corrèze), prit ses grades à Montpellier le 20 thermidor an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

FOURNAUD Joseph, chirurgien à Saint-Léonard, en 1689.

(Note de M. Champeval, d'après les papiers de M. le baron Gay de Vernon).

FOURNAUD Jean, me chirurgien à Saint-Léonard, en 1689.

(Note de M. Champeval, d'après les papiers de M. le baron Gay de Vernon).

FOURNIER Guillaume, chirurgien à Saint-Hilaire-Lastours, en 1711.

(Papiers de Mme Limousin, de Nexon ; note de M. Champeval).

FRAISSE Antoine, chirurgien à Tulle, en 1668, fut inhumé le 10 novembre 1690.

(Arch. de la Corrèze, E, 490). — Arch. de la ville de Tulle, GG, 14 et 29).

FRAY-FOURNIER Joseph, me chirurgien, né à Limoges, ancien chirurgien-major des armées, nommé en 1771 premier chirurgien de l'hôpital Saint-Alexis de Limoges à la place laissée vacante par le décès de Jourdan; il avait pour adjoint Dhé-

ralde. En 1783 ses appointements furent fixés à 150 livres. Le 6 juillet 1784, il reçut de l'intendant de la généralité une somme de 320 livres « pour bandages qu'il a fournis aux pauvres de la campagne attaqués d'hernies. » Il reçut, en 1790, 106 livres pour la même cause. Il avait, depuis plusieurs années, le titre de chirurgien-major de l'hôpital, lorsque le Conseil général de la commune le congédia en septembre 1792 et le remplaça par Périgord ; il fut réintégré dans ses fonctions en novembre 1794 par Chauvin, représentant du peuple en mission. Il avait été nommé en 1781 conseiller politique de la commune de Limoges. En 1806, il faisait partie du jury médical de la Haute-Vienne.

On a de lui : 1° *Lettre sur l'allaitement des enfants, 29 février 1776,* insérée dans la *Feuille hebdomadaire de Limoges* du 3 mars 1776.

2° *Lettre sur le mal vénérien et l'administration du mercure dans cette maladie, juin 1786.* On voit par cet écrit que le fils de Joseph Fray-Fournier était alors premier chirurgien ordinaire de Monsieur, frère du Roi.

3° *Réponse au docteur Guy sur la manière de préparer le mercure, 1786,* insérée dans la *Feuille hebdomadaire* de juin 1786, pages 90, 97, 102 et 108.

(Du Boys et Arbellot : *Biogr. des hom. illus*, p. 263 ; — L.-Th. Juge : *Dict. biogr. mss.* ; — Duboys : *Notes biogr. sur les médecins limousins* ; — A. Leroux : *Choix de documents hist.*, pp. 352 et 364 ; — *Arch. hosp. de Lim.*, E. 2. f°s 74 et 150 ; E. 48 et 50).

FRÉJEFOND, médecin, à Masseré, en 1680.

(Arch. du château de Chauffaille ; note de M. Champeval).

FROIDEFOND Pierre, chirurgien, en 1745, mentionné sur les registres de naissances, mariages et décès de Brive.

(Arch. de la ville de Brive, GG, 56).

FROMENT Guillaume, m^e chirurgien, à Saint-Léonard, en 1768.

(Arch. de la Haute-Vienne, fonds de Saint-Léonard, n° 2361 ; Note de M. Champeval).

FRONTY Michel, du lieu dit de Saint-Martial, maitre ès-arts libéraux et médecin de l'université de Montpellier. Nous possédons sa première thèse de médecine qui a pour titre :

Thesis medico-chirugica de partu naturali, quam Deo duce et auspice Dei-parâ, in augustissimo ludoviceo medico Monpeliensi, tueri conabitur, auctor Michaël Fronty, è loco Saint-Martial, apud Lemovices, Artium liberalium magister, et jamdudùm Medicinæ alumnus, die 23 mensis martii anni 1775. Pro primâ Apollinari laureâ consequendâ. Monspelii, apud Joannem Martel, natu majorem, 1775, in-4° de 8 pages. Fronty a dédié cette thèse à son père.

FURNESTIN Jean, chirurgien à Meymac, reçut ses lettres de maîtrise à Strasbourg le 22 juin 1782.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

FUSIBAY Christophe, me chirurgien à Bellac, époux de demoiselle Catherine Degude, était décédé en 1635.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 91).

FUSIBAY Joachim, me chirurgien, à Bellac (?), en 1657.

(Arch. de la Haute-Vienne, B. 97).

FUSIBAY Jean-Baptiste, me chirurgien « lieutenant de la communauté des maîtres en chirurgie de la ville de Bellac » en 1775.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 45).

FUSIBAY Joseph, me chirurgien à Bellac, en 1789.

(Abbé Granet : *Hist. de Bellac*, p. 277).

G

GANNY, docteur en médecine à Limoges. La *Feuille hebdomadaire* du 4 juillet 1787 a publié de lui une *Lettre* contenant l'éloge de l'*elixir* et du *Manuel du goutteux de Gachet.*

(Aug. Duboys : *Notes biog. sur les médecins limousins).*

GARABŒUF Jacques, docteur en médecine. Nous trouvons, à la date du 2 juillet 1791, l'acte de baptême de Anne « fille de sieur Jacques Garabœuf, docteur en médecine et ministre du Directoire du département de la Haute-Vienne, et de dame Jeanne Boudet. »

(Arch. de la ville de Lim. GG. 126).

GARABŒUF, chirurgien-juré de Châlus, a écrit les notices suivantes :

1° *Lettres sur les maladies qui existent dans le canton de Châlus*, publiées dans la *Feuille hebdomadaire de Limoges* des 23 octobre 1776 et 11 mars 1777.

2° *Lettre sur les femmes enceintes*, publiée dans la *Feuille hebdomadaire* du 2 avril 1777.

3° *Lettre sur une fièvre de son canton* (Châlus), dans la *Feuille hebdomadaire* du 17 septembre 1777.

(Feuille hebdom. de Lim.)

GARINOT Joseph, chirurgien-major, décédé avant 1736, époux de demoiselle Jeanne de Pruings.

(Arch. de la Corrèze, B, 756.)

GARY Antoine, m^e chirurgien à Collonges, en 1639.

(Note de M. Champeval).

GAUBERT Abraham, chirurgien du collège de Brive en 1702-1712.

(Arch. de la Corrèze, D, 22).

GAUBERT Philippe, chirurgien à Brive, en 1735.

(Arch. communales de Brive, GG, 49).

GAUCHET Antoine, m^e en chirurgie en 1789.

(Arch. de la Corrèze, B, 1825).

GAUTHIER Joseph, né à Brive le 8 juin 1757, exerça d'abord la médecine, et se consacra bientôt exclusivement à la politique. Il remplit successivement les fonctions de subdélégué de l'intendance, d'administrateur, d'agent national, d'agent des contributions, de procureur syndic et de commissaire du gouvernement dans le département de la Corrèze. Ses compatriotes l'élurent comme député au Conseil des Anciens, au mois de mars 1799. Après le 18 brumaire il entra au Corps législatif. Il prit dans ces deux assemblées le nom de Gauthier de la Corrèze pour se distinguer d'un collègue qui adopta lui-même le nom de Gauthier du Var. Il fut sous préfet de Brive de 1808 à 1815. En 1812, l'arrondissement de Brive le désigna

comme candidat au Corps législatif, mais il échoua au second degré de l'élection. Il mourut à Brive.

(*Biogr. des hommes vivants*, t. III, p. 237; — *Dict biog. et hist. des hommes marquants de la fin du XVIII*e *siècle*, t. II, p. 102; — L.-Th. Juge : *Dict. biog. mss;* — Victor de Seilhac : *Histoire politique du département de la Corrèze*, p. 114 et passim).

GAUTHIER, d'Uzerche, fils du précédent, fut d'abord chirurgien aux armées. Il abandonna la chirurgie pour continuer le commerce de marchand de bois à brûler que la mère de sa femme avait fondé à Vaugirard. Il fut maire de Vaugirard. L'arrondissement de Brive le nomma député en 1831.

(*Biog. politique des députés, session de 1831*, p. 139 et suppl. p. 26; — L.-Th Juge : *Dict. biogr. mss*).

GAUTHIER Jean, docteur en médecine à Lubersac, en 1789.

(Note de M. de Nussac).

GAUTIER Pierre, médecin et consul d'Uzerche en 1734.

(Arch. de la Corrèze, B, 249).

GAUTIER DE LA PINTIRIE Louis, docteur en médecine à Objat, en 1748.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

GAY Pierre dit **COUSSIRON**, me chirurgien à Limoges, était décédé en 1530.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 303).

GAY Jacques, docteur en médecine à Saint-Léonard, en 1664.

(Note de M. Champeval).

GAY, médecin à Saint-Léonard, en 1742.

(Note de M. Champeval).

GAY-LUSSAC Louis-Joseph, né à Saint-Léonard le 6 septembre 1778, fut admis à l'Ecole polytechnique en l'an VI et ensuite à celle des ponts et chaussées. Il étudia la médecine et obtint le grade de docteur, mais n'exerça pas, voulant se consacrer tout entier aux études scientifiques. En 1806, il entrait à l'Institut. Répétiteur de chimie à l'Ecole polytechnique, il y occupa ensuite la chaire de Fournier (1809). Il fut professeur de physique générale au Collège de France, de chimie au

Muséum et à la Faculté des sciences (1809-1832), associé libre de l'Académie de médecine (1818), vérificateur des ouvrages d'or et d'argent à la Monnaie de Paris, chimiste à la direction des tabacs, membre du comité consultatif des arts et manufactures, du conseil de perfectionnement des poudres et salpêtres, etc. En 1825, il était promu officier de la Légion d'honneur. Les électeurs de la Haute-Vienne l'envoyèrent à la Chambre en 1831 ; il y siégea jusqu'en 1838. L'année suivante, il était pair de France. Il mourut, à Paris, le 9 mai 1850. La ville de Limoges lui a élevé une statue en 1890.

On doit à Gay-Lussac d'importantes découvertes en physique et en chimie. Il fit, en 1804, deux ascensions aérostatiques qui sont demeurées célèbres, la première avec M. Biot qui en rendit compte à l'Institut, la seconde seul à une hauteur de 7,000 mètres ; il y étudia le magnétisme, l'électricité et la composition de l'air dans les régions élevées. Le récit de cette deuxième ascension fut publié par lui dans les *Annales de Chimie*, t. 52. Il a déterminé la dilatation des gaz et des vapeurs (*Annales de Chimie*, t. 43). En 1805 et 1806, il fit, avec M. Alexandre de Humboldt, un voyage scientifique en France, en Suisse, en Allemagne et en Italie, au cours duquel il observa l'inclinaison des forces magnétiques (*Mémoires de la Société d'Arcueil*, t. 1er, et *Annales de Chimie*, t. 43). Il inventa le baromètre portatif et un alcoomètre qui porte son nom. Il a posé les lois de la capillarité, a étudié les procédés de production du potassium, du sodium, du bore, de l'iode, de l'acide prussique et a découvert le cyanogène.

Il a laissé de nombreux *Mémoires* publiés dans les recueils de la Société d'Arcueil, de l'Institut, de la Société Philomatique, des *Annales de physique et de chimie* dont il fut un des principaux collaborateurs pendant près de cinquante ans. Parmi ces *Mémoires,* en outre de ceux signalés plus haut, nous pouvons encore citer ceux sur *les combinaisons gazeuses; le cathétomètre* ; *la pile de Volta; la suspension des nuages ; la chaleur centrale du globe ; le chloromètre ; l'alcalimètre ; l'essai sur les matières d'or et d'argent.*

Il a publié, en collaboration avec Thénard, les *Recherches physico-chimiques,* 1831, 2 vol. in-8°.

Son *Cours de physique* a été publié en 1827 par Gosselin, Paris, Gosselin, Hachette, Popinot, in-8°.

Son *Cours de chimie*, professé à la faculté des sciences, a été publié par Gauthier de Claubry, en 1828, Paris, Pichon, Didier, Popinot, 2 vol. in-8°.

(Arago : *Eloge de Gay-Lussac ;* — Biot : *Eloge de Gay-Lussac ;* — *Dict. biographiques*, v° Gay-Lussac ; — Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*).

GENESTE Pierre, chirurgien à Sainte-Fortunade, en 1680, avait épousé demoiselle Françoise Vauzanges.

(Note de M. Champeval).

GENESTE (la), médecin, membre du District de Brive, 1791.

(Note de M. Champeval).

GÉRALD DE FAYE Mathieu-Alexis, docteur en médecine, agrégé au collège de médecine de Limoges, en 1751.

(Aug. du Boys : *Notes biogr sur les médecins limousins).*

GÉRALD DE FAYE Jean-Alexis, né à Limoges, soutint en 1771 ses *Thèses sur la gonorrhée, le phymosis et le paraphymosis* en l'Université de Montpellier et fut reçu docteur en médecine. Agrégé au collège de médecine de Limoges en 1773, il épousa, le 2 février 1778, demoiselle de Lâge, de Nantiat; Il mourut, le 15 mai 1821, âgé de soixante-neuf ans. On lit, à son sujet, dans la *Feuille hebdomadaire* du 21 avril 1779 : « Le 19 avril, M. Gérald de Faye, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier et agrégé au collège de Limoges, a prononcé un *discours latin* dans lequel il s'est attaché à prouver que la médecine empirique ou expérimentale est préférable à la médecine rationnelle. L'auditoire était nombreux et choisi, et a applaudi à cette dissertation. »

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins).*

GÉRAUD Bernard, sieur de **LABATUT**, m^e^ chirurgien à Saint-Julien-le-Vendômois, en 1755.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

GÉRAUD Jean, sieur de **LABATUT**, chirurgien-juré à Saint-Julien-le-Vendômois, en 1778.

(Arch. du château de Chaufaille; note de M. Champeval).

GÉRAUD Jean-Baptiste, fils du précédent, me chirurgien à Juillac.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

GÉRAUDIE-LAVIALLE Jean, chirurgien à Lubersac, reçut ses lettres de maîtrise à Uzerche le 15 janvier 1788.

(Arch. de la Corrèze, liste imprimée des médecins de la Corrèze).

GERMINIAC (LESCOUX de), médecin à Beyssac, en 1730.

(Arch. du château de Chaufaille; note de M. Champeval).

GERMINIAC François, médecin, du lieu de Germiniac, paroisse de Beyssac (Corrèze), président du directoire et du corps administratif de la Corrèze en 1790, représenta ce département au Corps législatif. Élu membre de la Convention nationale, il mourut à Paris avant le jugement de Louis XVI et fut remplacé par le député suppléant Lafond.

(*Biog. des Contemporains*, t. VIII, p. 116; — *Dict. biogr. et hist. des hommes de la fin du XVIIIe siècle*, t. II, p. 112).

GILIBERT, docteur en médecine, d'Ussel (?), en 1676, époux de demoiselle Marguerite Laborlie.

(Arch. de la Corrèze, B, 495).

GIMARD (de) Pardoux-Martin, médecin à Bort, en 1766.

(Arch. de la Corrèze, B, 811).

GIMAZANES DE LA BARRIÈRE Jean, médecin, de Saint-Merd de la Roche, en 1788, avait épousé demoiselle Marie Gimazanes de Servières.

(Arch. de la Corrèze, E. 674).

GIOUX Michel, chirurgien, au Maslapouge près Sornac, en 1738.

(Note de M. Champeval).

GONDINET Pardoux, de Saint-Yrieix, médecin de la reine

Anne d'Autriche ; ses deux filles épousèrent les deux fils du viguier Jarrige de la Morélie ; il mourut en 1678 ou 1679.

(Note de M. le chanoine Arbellot; arch. hosp. de Saint-Yrieix, E. 26).

GONDINET Pierre, me chirurgien à Saint-Yrieix, en 1677.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 31).

GONDINET Jean, sieur du Verdier, docteur en médecine, syndic de l'hôpital de Saint-Yrieix de 1691 à 1693, avait épousé la fille d'Yrieix Faure, me chirurgien.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 34).

GONDINET, me chirurgien, directeur des postes de Saint-Yrieix, en 1739. Les administrateurs de l'hôpital de Saint-Yrieix, qui employaient Gondinet, ne semblaient pas avoir une grande confiance dans son habileté, car nous lisons cette mention dans les comptes rendus par le syndic de l'hôpital (1738-1741) : « 45 sols pour les frais de route d'un homme malade d'une jambe enflée, envoyé à Limoges, pour par luy voir s'il pourra trouver dans l'hôpital général le secours nécessaire qu'il ne peut icy trouver, faute de chirurgien habile. »

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 50 et 51).

GONDINET Pierre, reçu docteur en médecine devant la faculté de Toulouse le 19 juillet 1776, exerça à Saint-Yrieix ; il était correspondant de la Société de médecine de Paris. Sous-préfet de Saint-Yrieix en 1808, il mourut dans cette ville vers 1834. On a de lui : *Dissertation qui a été couronnée au jugement de la Société d'agriculture du département de la Haute-Vienne, dans sa séance du 22 mai 1808, sur les questions suivantes proposées par cette société : Dissertation sur les maladie des bêtes à corne, des bêtes à laine et des chevaux. Limoges, J.-B. et H. Dalesme (s. d. 1808)*, in-8°, de 260 pp.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 85 et 88 ; — Aug. Du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*).

GORSE Julien, médecin à Corrèze, né en 1643, mort en 1677.

(Note de M. Champeval).

GOUDAL Bertrand, chirurgien à Tulle, en 1644.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 7).

GOUDAL Pierre, fils du précédent, chirurgien, lors de l'établissement de l'hôpital général de Tulle, en 1670, se mit à la disposition des directeurs et offrit ses services gratuitement. Il était mort en janvier 1682.

(Melon de Pradou : *Notice hist. sur l'hospice de Tulle*, p. 106).

GOUDAL Jean, m^e chirurgien à Tulle, en 1670.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 17).

GOUDAL Jean, m^e chirurgien, à Tulle, fils du précédent, épousa, le 16 février 1670, Jeanne Bleygeac; il était âgé de vingt-neuf ans.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 17).

GOUPIL Jean, m^e chirurgien à Limoges, en 1589.

(Arch. nationales, K^k 1212.)

GOURSAUD Pierre-Joseph, né à Rochechouart, fut nommé officier de santé en l'an IV, pour l'armée de Brest; il a exercé à Rochechouart.

(Note de M. Champeval).

GOURSAUD Eymeric, chirurgien-juré à Coussac-Bonneval, en 1768.

(Arch. du château de Chaufaille; note de M. Champeval).

GOUZON (de) Pierre, m^e chirurgien à Larche, en 1630.

(Note de M. Champeval).

GOUZON Martial, sieur de la Chaumette, propriétaire au village de Chez-Robadeau, paroisse de Montrolet, en 1775.

(Arch. du château de Montagrier; note de M. Champeval).

GRAFFEUIL Abraham, m^e chirurgien, consul d'Argentat en 1683.

(A. Leroux : *Nouveaux documents hist.*, p. 161.)

GRAFFEUILLE Gaspard, m^e chirurgien en 1760.

(Arch. de la Corrèze, B, 1539).

GRANDCHAMP Pierre, chirurgien à Treignac en 1725.

(Arch. de la Corrèze, D, 4).

GRANDCHAMPS Léonard, de Treignac, docteur en médecine, obtint ses lettres de maîtrise devant l'Université de Mont-

pellier le 9 août 1764; il fut reçu marguillier de la Rédemption pour la paroisse de Saint-Julien de Tulle en 1771. On a de lui *Dissertatio medica de Lue venerea in quâ explicantur variæ species Luis venereæ, variique medendi modi. Montpellier, Jean Martel, 1761.* Broch. in-4° de 24 pages. (Biblioth. de M. Clément-Simon).

(Arch. de la Corrèze, B, 723 et 730). — L. 173 bis).

GRELAUD Germain, me chirurgien à Salagnac, en 1788.

(Chartrier du baron de Nexon).

GROS Joseph, chirurgien-major de l'hôpital de Brive en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 1306).

GUARY Antoine, me chirurgien à Colonges, en 1632.

(Note de M. Champeval).

GUÉRIN Jean, né au Dorat, médecin du roi « *exigui corporis*, dit Collin, *ingentis litteraturæ* »; il vint se fixer à Limoges, rue Cruche-d'Or, et fit donation en 1615 d'une rente annuelle de 100 sols à chacun des hôpitaux de Saint-Gérald et de Saint-Alexis. Il mourut à Limoges le 28 juillet 1616. On lui doit, dit Aug. Duboys, une excellente *Pharmacopée.*

(Arch. hosp. de Limoges, I — B, 7 et 16; Collin : *Lemovices illustres ;* — Aug. Du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*).

GUILHEM (de) Léonard, médecin à Allassac, en 1669.

(Note de M. Champeval).

GUILHOT Jacques, docteur en médecine à Limoges, décédé en février 1672, était un des fondateurs de l'agrégation des médecins de Limoges.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 54).

GUILLOUX Léonard, me chirurgien, à Voutezac ou environs, en 1787.

(Arch. de la Corrèze, B, 183).

GUILMINET, médecin du Dorat, exerçait en 1615.

(Colin : *Lemovici illustres*).

GUINDRE Louis, m^e chirurgien à Lubersac, en 1693.

(Note de M. de Nussac, d'après les arch. de M. Dutheillet de Lamothe).

GUIOUX Léonard, m^e chirurgien ; nous le trouvons, en 1786, appelant d'un jugement de l'ordinaire de Voutezac.

(Arch. de la Corrèze, B, 183).

GUIRANDE Étienne, m^e chirurgien à Laguène en 1672.

(Arch. de la Corrèze, E, 519).

GUIRANDE Jean, chirurgien à Laguène en 1723, avait épousé Gabrielle Mazade.

(Arch. de la Corrèze, G, 20).

GUITARD Jean, docteur en médecine à Beaulieu, en 1713.

(Note de M. Champeval).



GUY Philippe, chirurgien à Limoges en 1660.

(Arch. de la Haute-Vienne, D. 118).

GUY Jacques, chirurgien à Argentat, avait épousé d^lle Antoinette Longueville, 1716.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

GUY Jean-Baptiste, chirurgien-juré, reçu à Limoges le 25 octobre 1783. On a de lui deux *Lettres au rédacteur de la Feuille hebdomadaire sur le mercure préparé par M. Fray-Fournier,* publiées dans la *Feuille hebdomadaire de Limoges* en juin et juillet 1786.

(Feuille hebdomadaire de Limoges).

GUYON Louis naquit vers le milieu du xvie siècle à Dôle (Jura), ainsi que le prouve le mot *dolois* qu'il ajoutait à son nom. M. de Larouverade avance, selon nous sans fondement, qu'il pourrait bien être né à Uzerche et « que le mot *dolois*, joint à celui de Guyon, constituait le nom patronymique de l'auteur. » Après avoir terminé ses études de médecine et fait plusieurs longs voyages, Guyon se fixa à Uzerche ; il acquit la terre de La Nauche, près Vigeois, et prit le titre de seigneur de La Nauche. Il remplissait à Uzerche les fonctions de conseiller du roi en ses finances. Il mourut avant 1625 à l'âge de

90 ans (selon M. Aug. du Boys, il serait mort vers 1630, à Dôle). Guy-Patin, dans ses Lettres, fait l'éloge de ce médecin qui parlait les principales langues de l'Europe.

On a de lui les ouvrages suivants :

1° *Le Miroir de la Beauté et santé corporelle : contenant toutes les difformitez et maladies, tant internes qu'externes, qui peuvent survenir au corps humain, avec leurs définitions, causes, signes, et remèdes, usitez de toute ancienneté, modernes et spagiries, ensemble les prognostics, œuvre non encores veu, necessaires aux chirurgiens, apothicaires, et à toutes personnes, tant hommes que femmes, desirans se maintenir en leur beauté, bonne disposition et santé naturelle ou acquise.* Lyon, 1615, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage a été réédité à Lyon en 1623, 1625, 1643. Désessart signale une édition imprimée à Limoges, chez Barbou, en 1594, 2 vol. in-8°, et ajoute que le *Miroir de la Beauté* a eu six éditions et que la sixième et dernière a paru à Lyon, chez Jean Grégoire, en 1673. Le médecin Lazare Meyssonnier l'a publié en tête de ses œuvres, sous ce titre : *Le Cours de Médecine en français, contenant le Miroir de Beauté et santé corporelle par M. Louys Guyon Dolois, sieur de la Nauche, docteur en médecine, et la Théorie avec un accomplissement de practique selon les principes tant dogmatiques que chymiques,* etc. 5[e] édition, à Lyon, 1671, un vol. in-4°.

2° *Discours de deux fontaines médicinales du bourg d'Encausse en Gascogne ;* Limoges, Barbou, 1595, in-8°.

3° *Les diverses leçons de Loys Guyon Dolois, sieur de la Nauche, conseiller du Roy en ses finances au Lymosin : suyvans celles de Pierre Messie, et du sieur de Vauprivaz, divisées en cinq livres, contenant plusieurs histoires, discours, et faicts mémorables, recueillis des autheurs grecs, latins, françois, italiens, espagnols, allemands et arabes.* Lyon, 1604, 1 vol. in-8°.

Nous pouvons signaler des rééditions de cet ouvrage en 1610, 1613, 1617 et 1625 en 2 vol. in-8°. Selon M. Aug. du Boys, la première édition serait de 1603.

(*Dict. hist. et bibl.*, t. XIII, p. 133 ; — Guy-Patin : *Lettres* ; — Désessart : *Suppl. aux siècles littéraires*, t. VII, p. 230 ; — de Larouverade : *Etudes hist. sur le Bas-Limousin*, p. 366 ; — L.-Th. Juge : *Dict. des hom. ill. mss*).

H

HABRIOUX, me chirurgien au Dorat, en 1778.

(*Feuille hebd. de Limoges*).

HARDY François, me chirurgien à Nexon, en 1743.

(Chartrier du baron de Nexon).

HAUTERIVE Jean-Baptiste, chirurgien à Meyssac, reçut ses lettres de maîtrise à Brive le 11 septembre 1775.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

HÉLITAS Jean, chirurgien, à Bellac (?) en 1767.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 71).

HEUR (d') François, sieur de la Guerenne, d'Estival, me chirurgien dans les armées du roi.

(Note de M. Champeval).

HOSPITAL Gaspard, chirurgien à Argentat, en 1643.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

HOUPIN René, doct. en médecine à Chamberet, en 1762.

(Note de M. Champeval).

HUGON Jean, me chirurgien, de Saint-Exupéry, en 1779.

(Arch. de la Corrèze, B, 678).

HUGON Joseph, me chirurgien à Ussel, ou à Saint-Exupéry, en 1777.

(Arch. de la Corrèze, B, 491).

HUGONNAUD Jean, chirurgien à Saint-Mathieu, en 1791.

(Note de M. Champeval).

HUGONNEAU Martial, sieur de Sauve, me chirurgien à Saint-Mathieu, en 1761.

(Note de M. Champeval).

I

ITIER Jacques, me chirurgien à Limoges en 1766. Son fils

fut reçu garçon chirurgien à l'hôpital Saint-Alexis de Limoges en 1769.

(Arch. hospit. de Limoges, E, 2, f° 59 r°).

J

JABIOL Étienne, chirurgien-juré à Bort, en 1767.

(Arch. de la Corrèze, B, 716).

JABIOL Martin, me chirurgien-juré, à Bort, en 1718.

(Arch. de la Corrèze, B, 642).

JACQUES, médecin mentionné au f° 17 du Cartulaire de l'Artige, en ces termes : *Jacobus arte medicinali imbutus.*

(Note de M. Louis Guibert).

JAGOT Léonard, chirurgien, à Mégarrioux, près Peyrelevade, en 1734.

(Minutes de l'étude de Saint-Setiers; note de M. Champeval).

JALADIS (Étienne), chirurgien-juré à Neuvic, en 1768-1775.

(Arch. de la Corrèze, B, 716).

JALADIS Martin, me chirurgien à Auriac, reçut ses lettres de maîtrise à Tulle le 1er mars 1767, exercait encore en 1790.

(Arch. de la Corrèze, B, 1555 et 1595).

JARDOU Joseph, « me chirurgien, de la religion prétendue », avait épousé Françoise Burgueil; de ce mariage naquit Jacques, baptisé à Limoges le 17 septembre 1623.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 73).

JARRIGE-LAFOND Jean-Baptiste, né à Hautefage près Vigeois, le 8 novembre 1760, fut nommé médecin en chef de l'hospice des incurables (femmes) à Paris le 2 août 1791. Chevalier de la Légion d'honneur le 6 janvier 1815, membre de plusieurs sociétés savantes, il mourut à Paris le 12 décembre 1849. Sur son tombeau au cimetière du Père-Lachaize, on lit l'épitaphe suivante : « Elève de Desault, compatriote et ami de Boyer, il se montra digne de tous deux s'il ne réussit point

à les égaler. Reçu médecin des hôpitaux dès l'âge de vingt six ans, il est mort à quatre-vingt-dix ans dans l'exercice même de ses fonctions qu'il a remplies plus de soixante-trois ans. » Il avait épousé d^lle^ Henriette-Victoire Sablet, née à Paris le 20 janvier 1797, décédée le 1er novembre 1859, qui repose avec lui au Père-Lachaize. Sa fille, Louise-Nathalie, avait épousé le peintre Gudin, mort à 23 ans, le 4 mars 1823.

Jarrige-Lafond n'a publié que sa thèse inaugurale pour le doctorat, qui a pour titre : *De la Digestion*, Paris, 1803.

(L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*; — *Annuaire de la Légion d'honneur pour 1852*, p. 390; — *Almanach général de médecine pour la ville de Paris*, *1823*, pp. 171 et 298).

JOLIBOIS Guillaume, chirurgien à Treignac, en 1480.

(Alf. Leroux : *Chartes et Documents*, t. I, p. 149).

JOUBERT François, m^e^ chirurgien à Pierrebuffière, en 1643.
(Note de M. Champeval).

JOURDAN Roch, m^e^ chirurgien à Limoges. Nous trouvons dans les Archives de la ville de Limoges, à la date du 9 juin 1761, l'acte de mariage de « sieur Roch Jourdan, chirurgien, fils à sieur Jean Jourdan, bourgeois, et à d^lle^ Elisabeth Gautier, habitans de la paroisse de Mérargues, diocèse d'Aix, avec d^lle^ Jeanne Foreau-Francisquet, fille à feu sieur Jean Foreau-Francisquet, m^e^ chirurgien, et à d^lle^ Marie-Catherine Chabelard, de cette paroisse (Saint Domnolet, de Limoges). » Leur premier enfant, baptisé le 30 avril 1762, eut pour parrain Jean-Baptiste-Dorat, écuyer, secrétaire du Roi, premier président de la Cour présidiale de Limoges. La femme de Roch Jourdan mourut à l'âge de 23 ans et fut enterrée, le 3 octobre 1764, sous le porche de l'église Saint-Domnolet. Jourdan fut nommé, en 1771, premier chirurgien de l'hôpital Saint-Alexis de Limoges, à la place de Joseph Sohet-Thibaut qui était entré dans les ordres à Paris. Il mourut quelques mois après sa nomination, à l'âge de 34 ans environ, et fut enseveli le 29 octobre 1771 (le 1er novembre, suivant un autre document).

(Arch. de la ville de Lim., GG, 100 et 182; — Arch. hosp. de Lim., E, 2, f°s 70 et 71 ; *Ibid*, C. 14).

JOURDANEAU des **CHAMPS**, chirurgien, propriétaire au village de chez Robadeau, paroisse de Montrolet, en 1775.

(Arch. du château de Montagrier; note de M. Champeval).

JUGE Jacques, docteur en médecine à Treignac, en 1689.

(Note de M. Champeval).

JUGE de **LARFEUIL** Jacques, docteur en médecine à Treignac, en 1700 ; avait épousé d[lle] Léonarde Hugon Duprat du Suc.

(A. Leroux: *Choix de documents hist.*, p. 126).

JUGE Jean-Baptiste, chirurgien de Voutezac en 1774.

(Arch. de la Corrèze, B, 1283, et 1619).

JUGE Léonard, chirurgien en 1783.

(Arch. de la Corrèze, B, 737).

JUGE Pierre, chirurgien à Uzerche, reçut ses lettres de maîtrise à Uzerche le 1[er] décembre 1784.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

JUILLAC (de) Arnaud, docteur en médecine à Limoges « se distingua admirablement, dit M. Aug. du Boys, pendant l'épidémie qui dévasta Limoges en 1630 et 1631. » On a de lui l'ouvrage suivant :

« *Traité de la peste, ou méthode briève, facile et longuement exprimée pour guérir la peste, avec des remèdes communs à toute sorte de personnes qui s'en pourraient servir sans autre médecin ou chirurgien, par Nellan Glacan, Hibernois, médecin des pestiférés à Toulouse, et traduit en françois par Arnaud de Juillac au commandement de MM. les consuls de la ville de Limoges de l'annee 1631.* A Limoges, chez Michel Voisin, 1631, in-16.

Cet ouvrage est dédié aux consuls de Limoges.

(Aug. du Boys : *Notes biog. sur les médecins lim.*)

L

LABEYLIE Blaise, médecin à Tulle, décédé le 24 mars 1669.

(Arch. communales de la ville de Tulle, GG, 52 et 57).

LABORDE Henri, m^e chirurgien à Meyssac, en 1713.

(Note de M. Champeval).

LABORDE Jean, chirurgien en 1761, avait épousé D^lle Marie Chèze.

(Arch. de la Corrèze, B, 532).

LABORDE Michel, m^e chirurgien à Ussel, en 1775.

(Arch. de la Corrèze, B, 550).

LABORDERIE (de) François, docteur en médecine à Tulle, en 1776.

(Note de M. Champeval.— Arch. communales de Tulle, GG. 48).

LABOUNOUX Antoine, né le 28 mai 1771, médecin à Laroche-Canillac, reçut ses grades à Montpellier le 16 pluviôse an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

LABROUSSE Gaspard, chirurgien à Argentat, époux de D^lle Marie Murulhac, 1651-1685.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

LABROUSSE Jean, fils du précédent, chirurgien à Argentat, 1685-1715.

(A. Leroux : *Nouveaux Documents hist.*, p. 166; — Arch. de M. le docteur Morelly).

LABROUSSE Jean-Louis, docteur en médecine, à Argentat en 1766, fils d'Etienne Labrousse, sieur de Laval.

(Arch. de la Corrèze, B, 1542; — Arch. de M. le docteur Morelly).

LABROUSSE DE LAGARDELLE Joseph, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, a exercé à Argentat. Voici le titre de sa thèse inaugurale : *Tentamen medicum de cancro uteri, auctor Josephus Labrousse de Lagardelle, Argentacensis Tutellensis, liberalium artium magister. Montpellier, Martel, 1785,* broch. in-4° de 8 pages.

(Biblioth. de M. Clément-Simon).

LABRUNERIE, m^e chirurgien, décédé avant 1772, avait épousé D^llo Marguerite Goudal.

(Arch. de la Corrèze, B, 1280).

LABRUNIE Pierre, m° chirurgien, à Beaulieu, en 1780, avait épousé D^lle Jeanne Tronche.

(Arch. de la Corrèze, B, 1062).

LACAZE Léonard-François, médecin à Neuvic, nommé, le 24 juin 1790, membre du corps administratif du département de la Corrèze.

(De Seilhac : *Scènes et Portraits de la Révolution en Bas-Limousin*, p. 166).

LACHAU Pierre, docteur en médecine à Argentat, décédé en décembre 1713, « nouveau converti » à la religion catholique, âgé de 85 ans environ.

(Arch. de la ville d'Argentat).

LACHAU Pierre, sieur de Lamarque, fils du précédent, docteur en médecine à Argentat, en 1773, avait épousé Antoinette Plaze.

(Bombal : *Hist. d'Argentat*, p. 281).

LACHAU Pierre, sieur de Lamarque, d'Argentat, fut reçu docteur en médecine à Montpellier en 1715; il avait épousé Françoise de Lestang. Sa thèse inaugurale a pour titre : *Quœstio medica eaque therapeutica, proposita ab illustrissimo viro DD. Petro Rideux regis consiliario et medico..., sub hac verborum serie an Dysenteriæ narcotica. Monspelii, Pech, 1715,* broch. in-8° de 16 pages.

(Biblioth. de M. Clément-Simon).

LACHAUD Jacques, médecin à Treignac, en 1694.

(Note de M. J.-B. Champeval).

LACHAUD, médecin à Saint-Augustin, en 1678.

(Note de M. Champeval).

LACHAUD Pierre-Marie, docteur en médecine, né à Treignac, fils de m^e Jean Lachaud de la Noilhe, conseiller du roi au siège présidial de Tulle; il était échevin de Treignac en 1789.

(Arch. de la Corrèze, B, 820, 1356 et 1362).

LACHAUME DE PEYRAUCHE, nommé chirurgien de

l'hôpital du Dorat, en 1778, « à l'effet par lui de s'employer envers les pauvres malades dudit hôpital pour le fait des œuvres de la main ou art de chirurgie, pour et moyennant la somme de 60 livres. »

(Arch. du Dorat, E, 1, f° 137 v°).

LACHÈZE François, chirurgien en 1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 737 et 921.)

LACHÈZE François, dit **FAYE-LACHÈZE**, né à Voutezac (Corrèze), docteur en médecine de la faculté de Toulouse, exerçait sa profession à Brive, lorsque le département de la Corrèze l'élut député à l'assemblée constituante de 1791. A la fin de la session, il fut nommé consul général à Gênes, puis premier secrétaire de légation à Naples et commissaire général à Lucques. Il était, au moment de son décès, directeur de l'enregistrement du royaume de Naples, sous le règne de Murat.

Le *Moniteur* de 1791 et 1792 contient quelques discours de lui, prononcés à la Constituante. Il a fait imprimer quelques brochures non signées, sur des sujets politiques, et a laissé en manuscrit une traduction française d'un ouvrage de Ciesti intitulé : *Les animaux parlants.*

Son frère, Pierre Lachèze, né à Voutezac, fut nommé conseiller à la cour de cassation, le 5 avril 1800.

*(Dict. biog. et hist. des hommes marquants du XVIII*e *siècle,* t. XI, p. 37; — L.-Th. Juge : *Dict. biog. mss.)*

LACHÈZE Jean, chirurgien, attaché à l'hopital de Tulle, vers 1660, fut inhumé dans l'église cathédrale, le 18 juillet 1677.

(Melon de Pradou : *Notice hist. sur l'hospice de Tulle,* p. 27. — Arch. de la ville de Tulle, GG, 23).

LACHÈZE Laurent, compagnon chirurgien à Tulle, en 1692.

(Note de M. Champeval.)

LACHIÈZE (de) Antoine, me chirurgien, propriétaire à Sauviat, en 1768.

(Note de M. Champeval).

LACOLERIE Jean, chirurgien à Verviale, paroisse de Saint-Sextier, en 1761.

(Note de M. Champeval).

LACOMBE Martial, chirurgien, à Séreilhac, en 1708.

(Note de M. Champeval, d'après le chartrier du château de Nexon).

LACOMBE Joseph, me chirurgien, à Brive, en 1710.

(Arch. communales de Brive, GG, 37).

LACOMBE, médecin à Brive (?), en 1728.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 45).

LACOMBE Antoine, me chirurgien à Corrèze, en 1769, avait épousé Dlle Marie-Jeanne Maniard.

(Note de M. Champeval).

LACOMBE Jean, me chirurgien en 1782.

(Arch. de la Corrèze, B, 1435).

LACONQUE Léonard, docteur en médecine, à Limoges, en 1695.

(Testament de la collection de M. le chanoine Tandeau de Marsac.

LACOSTE Pierre, chirurgien, décédé avant 1613, avait épousé Dlle Anne de Chamet que nous voyons figurer comme marraine dans un acte de baptême à Argentat, le 23 avril 1613.

(Archives de la ville d'Argentat).

LACOSTE Anthoine, fils du précédent, chirurgien à Argentat, 1615-1624.

(Arch. de M. le docteur Morelly.)

LACOSTE Berny, me chirurgien à la Meyze, en 1694.

(Note de M. Champeval).

LACOSTE, chirurgien à Sornac, en 1765.

(Note de M. Champeval).

LACOSTE Pierre, me chirurgien à Ménoire, en 1779.

(Note de M. Champeval).

LACOSTE Jean-Baptiste, médecin à Sexcles, prit ses grades à Montpellier le 7 floréal an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

LACOSTE Vincent, médecin à Ussel, prit ses grades à Paris le 2 ventôse an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

LACROIX François, médecin à Limoges, en 1604.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 102).

LACROIX Simon, médecin à Limoges, « avait fait le ministre protestant », dit le P. Bonaventure Saint-Amable, et se convertit. Nous lisons, en effet, dans un registre d'enterrements conservé aux archives communales de Limoges : Le 6 juillet 1659 « mourut dans la paroisse de Saint-Michel, m^e Simion Lacroyx, ci-devant de religion prétendue, mais qu'il abjura et dont il fust absoubs par l'ordre de Mgr Despuys, le 26 du mois de juin précédent..., il fust enseveli dans l'esglize de Saint-Maurice le 7 juillet 1659. » Lacroix est un des fondateurs du collège de médecine de Limoges.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 79; — Alfred Leroux : *Hist. de la Réforme*, p. 152).

LACROIX Jean, docteur en médecine à Limoges, avait épousé demoiselle Madeleine Ventenat qui mourut en mai 1664; il était un des fondateurs du collège de médecine de Limoges.

(Arch. de la ville de Limoges, GG, 49).

LACROIX Léonard, m^e chirurgien à Meymac, en 1669.

(Note de M. Champeval).

LACROIX Guillaume, chirurgien à Saint-Exupéry, en 1748, avait épousé demoiselle Marie Chanal.

(Arch. de la Corrèze, B, 767.)

LACROIX Bernard, docteur en médecine à Egletons, en 1765.

(Arch. de la Corrèze, B, 1229, 1247 et 1264).

LACROIX, docteur en médecine à Egletons en 1788.

(Arch. de la Corrèze, B, 742).

LACROIX (DE) LÉONARD, docteur en médecine de la Faculté de Toulouse, exercait à Ussel en 1713.

(Arch. de la Corrèze, B, 641).

LAFARGE ETIENNE, docteur en médecine à Lubersac, en 1752.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

LAFARGE JÉRÔME, docteur en médecine à Uzerche, en 1780, avait épousé demoiselle Françoise Sageaux.

(Arch. de la Corrèze, B. 395).

LAFARGE ETIENNE, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, reçu le 8 janvier 1782, exerçait à Espartignac.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

LAFARGE LÉONARD, chirurgien à Vigeois, reçut ses lettres de maîtrise à Uzerche le 6 décembre 1787.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

LAFON PIERRE, m^e chirurgien à Limoges, en 1611.

(Note de M. Champeval).

LAFON JEAN, m^e chirurgien, né en 1660, inhumé à Brive le 16 mars 1740.

(Arch. communales de Brive, GG, 52.

LAFON JEAN-BAPTISTE, m^e chirurgien à Tulle, en 1700.

(Note de M. Champeval).

LAFON ANTOINE, chirurgien à Sadroc, testa en 1741.

(Arch. de la Corrèze, E, 1009).

LAFON JÉRÔME, m^e chirurgien à Sauviat, en 1768.

(Note de M. Champeval).

LAFON DE D'HEUR, seigneur des Ages, m^e en chirurgie, demeurant au Lac-Redon, près Estival.

(Note de M. Champeval).

LAFOND JEAN-JOSEPH, sieur de Trarieux, docteur en médecine à Chamberet ou environs, en 1745.

(Arch. de la Corrèze, B, 224).

LAFONT Pierre, médecin à Limoges, en 1633.

(Arch. de la Haute-Vienne, C, 16).

LAFOREST Pierre, me chirurgien à Limoges, en 1761, bayle de la frérie Notre-Dame-des-Aides, fondée en l'église Saint-Michel-des-Lions.

(Arch. hosp. de Limoges, C, 10).

LAGANE Pierre, me chirurgien à Argentat, en 1593-1621, avait épousé demoiselle Ysabeau Baniars.

(Arch. de la ville d'Argentat ; — arch. de M. le docteur Morelly.)

LAGARDE Pierre, docteur en médecine à Tulle, en 1533,

(Note de M. Champeval).

LAGARDE A., médecin à Tulle (?) en 1625, a composé une anagramme et une épigramme en l'honneur de son collègue et compatriote Anthoine Meynard ; ces poésies sont imprimées en tête du *Traicté de la Dysenterie* que Meynard a publié à Tulle en 1625.

LAGARDE Jean, docteur en médecine à Tulle, en 1643, avait épousé Jeanne-Martine Darluc.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 7).

LAGARDE (de) Pierre, sieur de Lydone, docteur en médecine à Tulle, était décédé en 1680.

(Arch. de la Corrèze, E, 770).

LAGIER Pierre, de Tulle, reçu bachelier en médecine à Montpellier le 4 février 1775, et docteur de la même faculté le 4 août 1775 ; il avait épousé demoiselle Marie-Anne Meynard.

(Renseignements donnés par M. Raymond Toinet).

LAGRANGE Jacques, me chirurgien du roi, habitant auparavant la ville de Montpellier, fait baptiser sa fille à Brive, le 25 mars 1683.

(Archives communales de Brive, GG, 17).

LAGRAVE Martin, chirurgien à Meymac, en 1682.

(Note de M. Champeval).

LAGUYNE Jacques, m^e chirurgien à Argentat, en 1683.

(A. Leroux : *Nouveaux Documents historiques*, p. 161).

LAJUGIE Jean, m^e chirurgien, se maria à Brive le 28 février 1726.

(Archives communales de Brive, GG, 44).

LALANDE Arnaud, chirurgien à Saint-Aulaire, en 1777.

(Arch. de la Corrèze, B, 2158).

LAMOTTE Jean, m^e chirurgien à Obazine, en 1671.

(Arch. de M. Bonnélye).

LAMY Guillaume, m^e chirurgien à Saint-Yrieix, en 1685.

(Arch. de la Corrèze, E, 33).

LANÇADE Jean, m^e chirurgien (dans le ressort de la sénéchaussée d'Uzerche), en 1786.

(Arch. de la Corrèze, B, 144).

LANOAILLE (de) Bardon, médecin à Saint-Léonard, en 1654.

(Note de M. Champeval).

LA NOAILLE Guillaume, sieur de Lachièze, docteur en médecine à Saint-Léonard, en 1697.

(Note de M. Champeval, d'après les minutes de l'étude Bachet).

LANOAILLE (Antoine), docteur en médecine à Saint-Léonard, en 1743.

(Note de M. Champeval).

LAPLACE (de) Claude, docteur en médecine du Bas-Limousin, au milieu du xvie siècle.

On lui doit les ouvrage suivants :

1° *Francisci de Laplace Gratulatio Claudio de Laplace, rectori academiæ Pariensis.*

2° *Honorarium funus Audomari Talœi, auctore Claudio de Laplace, 1553.*

(Aug. Duboys : *Notes biog. sur les médecins limousins*).

LAPLEAU Pierre, m^e chirurgien à Neuvic (Corrèze), en 1697.

(Arch. de la Corrèze, B, 637).

LAPLEAU Antoine, m^{e} chirurgien, à Neuvic, en 1712.

(Arch. de la Corrèze, B, 415).

LAPORTE Antoine, m^{e} chirurgien, syndic marguiller de la paroisse de Saint-Sylvain, 1766-1783, avait épousé demoiselle Noëlle Rumel.

(Arch. de la Corrèze, B, 738, 1132 et 1164).

LAQUEYRIE Jacques, m^{e} chirurgien à Brive, en 1689.

(Arch. communales de Brive, GG, 23).

LAROCHE Annet, m^{e} chirurgien à Meyssac, ou environs, en 1663.

(Note de M. Champeval).

LAROCHE Libéral, m^{e} chirurgien à Brive, en 1671, avait épousé Madeleine de Cortray.

(Arch. communales de Brive, GG, 4).

LAROCHE Barthélemy, m^{e} chirurgien à Brive, en 1671.

(Arch. communales de Brive, GG, 4).

LAROCHE François, chirurgien à Brive, se maria le 11 mai 1692.

(Arch. communales de Brive, GG, 27).

LAROCHE, chirurgien du collège de Brive, en 1740-1753.

(Arch. de la Corrèze, D, 22).

LAROCHE Pierre, m^{e} chirurgien à Peyrefumade, paroisse de Saint-Cernin, en 1763-1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 1455 ; — Arch. de la ville de Brive, GG. 64).

LAROQUE André, médecin à Magnac-Laval, en 1727.

(A. Leroux : *Nouv. Doc. hist.*, p. 307).

LAROQUE Jean, médecin à Magnac-Laval, en 1727.

(A. Leroux : *Nouv. Doc. hist.*, p. 307).

LAROQUE « chirurgien et marchand », du bourg de Chamberet (Haute-Vienne), en 1760.

(Arch. de la Haute-Vienne, registre de la cour consulaire de Bellac, 1).

LAROQUE Jean, médecin, en 1785.
(Arch. de la Corrèze, B, 1442).

LARUE Pierre, me chirurgien à Objat, en 1786.
(Arch. de la Corrèze, B, 1625 et 1636).

LASCOULX François, docteur en médecine à Pompadour, en 1670.
(Note de M. Champeval).

LASCOULX Hélie, chirurgien aux Cars, en 1674.
(Papiers de Mme Limousin, de Nexon ; note de M. Champeval).

LASCOULX Saturnin, sieur de la Place, me chirurgien à Ségur, en 1756.
(Note de M. de Nussac).

LASCOULX François, sieur de Laforest, me chirurgien à Ségur, en 1777.
(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

LASELVE Antoine, me chirurgien à Neuvic (Corrèze), en 1741-1762.
(Arch. de la Corrèze, B, 532 et 589).

LASELVE Jean, me chirurgien à Neuvic (Corrèze), en 1745, avait épousé demoiselle Catherine Champeyrol, était décédé 1758.
(Arch. de la Corrèze, B, 426 et 531).

LASELVE Jean-Baptiste, fils du précédent, me chirurgien à Neuvic, en 1770, avait épousé demoiselle Jeanne Blanchefleur.
(Arch. de la Corrèze, B, 615 et 895).

LASELVE Guillaume, médecin à Neuvic, en 1771, était fermier de la commanderie de Bellechassagne, suivant bail à lui consenti par l'agent général de l'ordre de Malte, après la mort du grand prieur d'Auvergne, commandeur de Bellechassagne.
(Arch. de la Corrèze, B, 544).

LASELVE Jean-Baptiste, officier de santé à Neuvic, reçu à Aurillac le 5e jour complémentaire an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

LA SONDE Pierre, chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1706.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

LASTERIE, chirurgien à Donzenac, en 1751.

(Note de M. L. de Nussac).

LA SUDRIE Hugues, « *phisicus*, *clericus* », témoin à un acte passé en 1321.

(Arch. de la Haute-Vienne, fonds de l'abbaye de Solignac).

LATREILLE Joseph, chirurgien à Saint-Hilaire-Peyroux, fit son testament en 1721.

(Arch. de la Corrèze, E, 478).

LATREILLE Joseph, me chirurgien à Saint-Robert (?), en 1790.

(Arch. de la Corrèze, B, 1029).

LATREILLE Noel, me chirurgien (dans le ressort du comté d'Ayen), en 1779.

(Arch. de la Corrèze, B, 1009).

LAUDON François, me chirurgien à Limoges, en 1695.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 397 et 496).

LAVAL Blaise, médecin, premier consul de Tulle en 1618, a célébré le talent de son collègue et compatriote Anthoine Meynard dans une pièce de vers latins imprimée en tête de l'ouvrage que ce dernier a publié à Tulle, en 1625, sous ce titre : *Traicté de la Dysenterie.....*

LAVAUD François, né à Saint-Victurnien, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, enseignait la médecine à Poitiers en 1590. M. Aug. du Boys nous apprend que Lavaud fut guéri d'une grave maladie mélancolique par les eaux de Pougues en Nivernais ; aussi en recommandait-il l'usage à ses clients.

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins).*

LAVAUD Jean, m^e^ chirurgien à Limoges, reçoit de l'économe de l'hôpital général, le 16 août 1709, huit livres « pour avoir traité d'une descente de boyaux un petit pauvre. »

(Arch. hosp. de Limoges, E, 14 et B, 496, p. 397).

LAVAUD, chirurgien à Aixe, en 1776.

(Feuille hebd. de Limoges, du 6 novembre 1776).

LAVAUX Antoine, chirurgien à Varetz, obtint ses lettres de maîtrise à Brive le 7 mai 1785.

(Arch. de la Corrèze, B, 1865, et E, 1064).

LAVECH Antoine, sieur du Claux, m^e^ chirurgien en 1764.

(Arch. de la Corrèze, B, 1414).

LAVERGNE Bertrand, docteur en médecine à Objat, en 1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 1624).

LAVERGNE Jean-Pierre, m^e^ chirurgien, nommé en 1755 greffier de la juridiction d'Obazine, et en 1781 procureur postulant en la même juridiction.

(Arch. de la Corrèze, B, 1640 et 1647).

LAVIALLE Jean, m^e^ chirurgien à Brive, en 1673.

(Arch. communales de Brive, GG, 6).

LAVIALLE Annet, m^e^ chirurgien à Lubersac, en 1763.

(Note de M. de Nussac, d'après les arch. de M. Dutheillet de Lamothe).

LAVIALLE DE LA MEILLÈRE Léonard, du bourg de Chamboulive, médecin ordinaire du roi, intendant des eaux minérales du Mont-Dore, juge général du marquisat de Saint-Jal, en 1773, nommé, en septembre 1781, secrétaire du roi en la chancellerie de la Cour des Aides de Montauban, avait épousé demoiselle Jeanne Marguerite Lavialle. Leur fils, Pierre Lavialle de la Meillère, écuyer, avocat au parlement, épousa, le 28 février 1786, Joséphine Meynard de la Faurie.

(Arch. de la Correze, B, 1500 et 1524; — Arch. communales de Tulle, GG, 49).

LEFAURE, chirurgien à Brive, en 1728.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 45).

LEFEBRE, lieutenant de Mr. le premier chirurgien du roi à Brive, en 1785.

(Arch. de M. Bonnélye).

LEFÈVRE Jean-Baptiste-Michel, me chirurgien, décédé à Brive le 25 mai 1746.

(Arch. de la ville de Brive, GG, 57).

LEGER, chirurgien juré, député par ses collègues, en 1789, à l'assemblée du tiers-état de la ville de Limoges.

(Arch. de la ville de Lim., AA, 7).

LEGIE ou **LEGIER** Barthélemy, chirurgien et barbier à Limoges, en 1521.

(Arch. de la Haute-Vienne, 2307).

LELONG, médecin à Flavignac, à la fin du xviiie siècle.

(Note de M. le docteur J. Lemaistre).

LELONG, fils du précédent, né à Flavignac, chirurgien, décédé à Jaffa en 1799.

(Note de M. le docteur J. Lemaistre).

LEMAISTRE, chirurgien juré de l'Hôtel-Dieu d'Aixe, a publié dans la *Feuille hebdomadaire de Limoges* du 6 novembre 1776, une *Lettre sur une opération de la cataracte*.

(*Feuille hebdomadaire de Limoges*).

LENTILHAC (de) Joseph, docteur en médecine à Gimel, en 1709.

(Note de M. Champeval).

LERBEYL Jean ou Antoine, chirurgien, de Lagarde (Corrèze), avait épousé en 1695 demoiselle Marguerite de Jarrige.

(Arch. de la Corrèze, E, 455 et 916).

LERBON Gabriel, me chirurgien à Bellac ou environs, en 1776.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

LESPINASSE Blaise, me chirurgien juré à Corrèze, né en 1728, mort en 1807, avait épousé demoiselle Madeleine George.

(Arch. de la Corrèze, B, 740, 1233 et 1266 ; — note de M. Champeval).

LESCOT Jean, m^e chirurgien à Brive, en 1660.

(Note de M. Champeval).

LESCOT Henri, « médecin spagyrique » à Tulle, en 1696-1711 ; est aussi qualifié « m^e opérateur médecin. »

(Note de M. Champeval ; — arch. communales de Tulle, GG, 72).

LESCOT Jean, m^e chirurgien à Brive, époux de Jeanne Chalvet, était décédé avant 1733.

(Arch. communales de Brive, GG, 48).

LESCOT Guillaume, chirurgien à Brive, se maria le 6 mars 1736.

(Note de M. Champeval).

LESCOT François-Antoine, médecin à Brive, obtint son grade à Paris le 19 messidor an XI.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

LESTOURGIE Jacques, chirurgien à Sexcles, en 1665.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

LESTOURGIE Géraud, fils du précédent, chirurgien à Sexcles, 1699-1748.

(Arch. de M. le docteur Morelly.)

LESTOURGIE Antoine, fils du précédent, chirurgien, s'établit à Argentat, en 1740.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

LESTOURGIE Pierre, fils du précédent, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, correspondant de la société royale de médecine de Paris, médecin de l'hôpital d'Argentat de 1773 à 1811, reçu en 1777 marguillier de la Rédemption, pour la paroisse d'Argentat, nommé le 24 juillet 1790 membre du corps administratif du département de la Corrèze.

(Arch. de la Corrèze, B, 730. — De Seilhac : *Scènes et Portraits de la Révolution en Bas-Limousin*, p. 166).

LESTOURGIE Clair-Antoine, fils du précédent, né à Argentat le 1er juin 1778, docteur en médecine de la faculté de Paris, ancien élève de l'école de santé de Paris. Chirurgien des armées, il fit les campagnes de Vendée et d'Italie et fut blessé à Mont-Cassin. Rentré dans sa ville natale, il y exerça la médecine. Il remplit pendant de longues années les fonc-

tions de maire d'Argentat et de conseiller général de son canton. Il mourut le 14 octobre 1857. On a de lui :

Considérations pour servir à la topographie de la ville de Brive et à la conservation de ses habitans. Paris, Delance et Lesueur, 1803. Broch. in-8° de 31 pages.

Son fils, Marie-Casimir-Auguste Lestourgie, littérateur et poète, lui succéda comme maire et conseiller général et fut élu député de la Corrèze à l'Assemblée nationale de 1871.

(De Bergues-la-Garde : *Dictionnaire des hommes célèbres de la Corrèze*, p. 28).

LESTOURGIE Jean-Marc, médecin à Beaulieu, prit ses grades à Montpellier le 24 frimaire an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

LEULIER DUCHÉ, médecin au Dorat, en 1760.

(Arch. hosp. du Dorat, E, 2.)

LEVANEUR Silvain, « lieutenant de chirurgie en la ville et sénéchaussée de Brive », en 1741, était fils de Jacques Levaneur et de Marguerite Cheyssial. Son sceau rond, de 25 millimètres, porte sur un cartouche un écusson ovale à un oiseau accompagné en chef de trois étoiles, surmonté d'une couronne à fleurons semblables à des roses ou à des quinte-feuilles ; légende : *Vaneur lieutenant de sir. de Brive.*

(Bosredon et Rupin : *Sigillographie du Bas-Limousin*, pp. 462-463.)

LEYMARIE Antoine, docteur en médecine, à Beaulieu, en 1762.

(Arch. de la Corrèze, B, 1070).

LEYMARIE François, chirurgien à Corrèze, en 1628.

(Note de M. Champeval).

LEYMARIE Dominique, me chirurgien et apothicaire à Corrèze, en 1744.

(Note de M. Champeval).

LEYMARIE Gabriel, chirurgien et me apothicaire à Corrèze, en 1710.

(Arch. de la Corrèze, B, 505).

LEYMARIE Jacques, chirurgien à Corrèze, décédé en 1753 à l'âge de trente-cinq ans.

(Note de M. Champeval).

LEYMARIE Jean, me chirurgien et apothicaire à Corrèze, en 1636.

(Note de M. Champeval).

LEYMARIE Jean, chirurgien à Corrèze, décédé en 1754; il avait épousé demoiselle Catherine Roussillon.

(Note de M. Champeval).

LEYMARIE Léonard, chirurgien à Corrèze, en 1723.

(Note de M. Champeval).

LEYMARIE Pierre, chirurgien à Larches (?), ancien chirurgien-major des carabiniers, en 1779.

(Arch. de la Corrèze, B, 1431).

LEYNIA François, médecin à Treignac, en 1735, avait épousé Catherine Leynia.

(Note de M. Champeval).

LEYRAL Jean, docteur en médecine, de la faculté de Montpellier, reçu le 23 mai 1775, exerçait à la Sauvezie, paroisse de Voutezac.

(Arch. de la Corrèze, B, 182; note de M. Louis de Nussac.)

LEYSSENNE (de) Aymeric, me chirurgien à Limoges (?), en 1589, était decédé en 1630.

(Arch. nationales, Kk 1212.); Arch. de la Haute-Vienne, D, 150.)

LEYX Pierre, chirurgien et consul de Tulle, en 1629.

(Note de M. Champeval).

LHERBON Gabriel, chirurgien de l'hôpital du Dorat en 1750, congédié en 1777 n'est pas remplacé, une des Sœurs devant faire son service.

(Arch. hosp. du Dorat, B, 5, et E, 1).

LHULIER Joseph, sieur du Chez, médecin de l'hôpital du Dorat, au milieu du xviiie siècle.

(Arch. hosp. du Dorat, B, 5).

LIBOURNE, chirurgien accoucheur à Corrèze, en 1760.

(Note de M. Champeval).

LIGNEYROUX Antoine, chirurgien à Traversac, paroisse de Lignerac, en 1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 1676).

LIMOUSIN Martial, m^e chirurgien à Nexon, en 1770.

(Note de M. Champeval d'après les arch. du château de Nexon).

L'OBERYE (de), docteur en médecine à Donzenac, en 1722.

(Note de M. Champeval).

LOMÉNIE (de) Martial, m^e chirurgien à Lubersac, décédé dans cette ville le 7 avril 1731.

Dans un contrat de constitution d'hypothèque qui lui fut consenti le 29 novembre 1711, par une dame Jeanne de Bordas, veuve du Bordial, sur une maison sise à Lubersac, appartenant à ladite dame, en garantie d'un prêt de 600 livres, on lit la clause suivante : « Convenu qu'au cas que les choses hypothéquées vaillent plus de revenu que lesdits six cents livres, ladite demoiselle fait don de cet excès au sieur de Loménie qui accepte et promet raser et faire la barbe audit sieur de Lamothe, quand il ira dans sa boutique, sans rétribution. » Le bénéficiaire de cette stipulation était Henry Duteilhet de Lamothe, lieutenant du marquisat de Pompadour.

(Note de M. Louis de Nussac, d'après les archives de M. Dutheillet-Lamonthézie, notaire à Pompadour).

LONGOUR Jean, docteur en médecine, d'Argentat, avait épousé demoiselle Antoinette Dupuy ; il était décédé en 1661.

(Arch. limousines de M. Clément-Simon).

LOUBEST Léonard, chirurgien de Limoges, en 1630.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 118).

LOUBIGNAC Jean, chirurgien à Larche, avait épousé demoiselle Françoise Rigaudie; il était décédé avant 1749.

(Arch. de la Corrèze, B, 1450).

LOUBIGNAS ou LOUBIGNAC Hippolyte, m^e chirurgien à Larche, en 1749, avait épousé demoiselle Marianne Malepeyre.

(Arch. de la Corrèze, B, 1408 et 1412).

LOUBRIAC Simon, m^{e} chirurgien, de Perpezac-le-Noir, avait épousé demoiselle Léonarde Bellet en 1741.

(Arch. de la Corrèze, E, 1009).

LOUBRIAC François, m^{e} chirurgien, de Perpezac-le-Noir (?) en 1787.

(Arch. de la Corrèze, B, 185).

LOURADOUR Pierre, de Cornil, était officier de santé en l'an VIII.

LOUVIE Aymard, m^{e} chirurgien à Lubersac en 1703.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

M

MABIRE Pierre, m^{e} chirurgien juré de Beaulieu, en 1762.

(Arch. de la Corrèze, B, 1070).

MACHAT Pierre, chirurgien à Tulle, reçu en 1770 lieutenant de M. le premier chirurgien du roi.

(Arch. de la Corrèze, B, 1784).

MAGIEUX Léonard, m^{e} chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1706, mort en 1747.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

MAILLARD Pierre, auquel on a donné par erreur le prénom de Jean (Arbellot, *Guide du voyageur en Limousin*, p. 235), est né au Dorat avant 1589. Son frère, Jean Maillard, était m^{e} apothicaire dans la même ville. Jean Robert qualifie Pierre Maillard de *très docte médecin et bon poète latin et françois*. Il a écrit plusieurs ouvrages, notamment un livre sur les misères de son siècle, un poème en vers alexandrins sur les guerres de la Ligue dans son pays, et une tragédie contre les habitants de Bellac. Dans ses *Inscriptions anciennes*, publiées en 1702, Gruter rapporte une inscription latine que Pierre Maillard avait envoyée au célèbre Scaliger.

(Jouilleton : *Hist. de la Marche*, t. II, pp. 90 et 96 ; — Arbellot : *Guide du voyageur en Limousin*, p. 235 ; — Gruter : *Inscrip. ant.*, p. 112 ; — L.-Th. Juge : *Dict. biogr. mss* ; — Collin : *Lemovices*

illustres ; — Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins du Limousin).*

MAILLARD Léonard, docteur en médecine, à Tulle en 1625, a composé un quatrain en latin et un sixain en français, dans lesquels il loue son collègue et compatriote Anthoine Meynard; ces deux pièces de vers sont imprimées en tête du *Traicté de la Dyssenterie* publié par Meynard à Tulle en 1625. Il avait épousé Marguerite Dardonneau.

(Arch. de la ville de Tulle, GG. 10).

MAILLARD Antoine, chirurgien à Tulle en 1638, décédé avant 1678, avait épousé demoiselle Jeanne de Laudrandye.

(Arch. de la Corrèze, E, 525. — Arch. de la ville de Tulle, GG. 5.

MAILLARD Jean, chirurgien à Tulle, en 1644, avait épousé demoiselle Jeanne Audermond.

(Arch. de la Corrèze, E, 592, — Arch. de la ville de Tulle, GG. 9.)

MAILLARD Girard, me chirurgien à Tulle, en 1663, fils de Pierre Maillard, marchand.

(Note de M. Champeval).

MAILLARD Baptiste, me chirurgien à Tulle, en 1665.

(Arch. de la ville de Tulle, GG. 12).

MAILLARD (de) Jean, médecin à Brive, en 1720.

(Arch. communales de Brive, GG, 41).

MAILLARD Pierre, docteur en médecine, en 1726.

(Arch. de la Corrèze, B, 1694).

MAISONDIEU Pierre, médecin à Rochechouart, en 1614, ancien de l'église réformée de Rochechouart.

(A. Leroux : *Documents hist.*, t. II, p. 101.

MAISONDIEU Raymond, me chirurgien à Rochechouart, en 1749.

(Note de M. Champeval).

MAJOUR Antoine, médecin à Brive, fils de François Majour, bourgeois, et de Jeanne d'Anthignac de Saint-Marcel ; il épousa, le 19 juin 1753, demoiselle Jeanne Brune, fille de feu

m[e] Jean Brune, avocat et lieutenant général de la juridiction ordinaire de Brive.

(Arch. de la ville de Brive, GG, 63.)

MAJOUR François-Jean, docteur en médecine, né à Brive le 25 décembre 1755, obtint son diplôme de maître ès-arts libéraux à Avignon le 4 janvier 1776, et son diplôme de licencié en médecine à Montpellier le 29 juillet 1776 ; bienfaiteur de sa ville natale qui lui a élevé une statue en bronze, parent et exécuteur testamentaire du maréchal Brune, il est décédé à Paris le 27 juillet 1834.

Voici le titre de sa thèse : *Dissertatio medico-therapeutica de paracenthesi in ascite celebrandâ, quam Deo duce et auspice Dei-parâ, in augustissimo Ludovico medico Monspeliensi, tueri conabitur, auctor Joannes Franciscus Majour, Brivisensis apud Lemovices, liberalium Artium magister et jamdudum medicinæ alumnus, die mensis Martii anni 1776. — Monspellii, apud Joannem Martel natu majorem, regis, universitatisque typographum consuetum. M.DCC.LXXVI.*

Elle porte cette dédicace : *Avunculo dilectissimo Petro Brune, in venerabili capitulo Brivensi canonico.* 12 pages.

(Annuaire de la Corrèze pour 1836, p. 286 ; — Thèse de la collection de M. Ernest Rupin).

MAJOUR, chirurgien de Brive en 1759.

(Arch. de la Corrèze, B, 1639).

MALEVAUD (de) François, docteur en médecine à Bellac, en 1672.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

MALEVAUD (de) Etienne, sieur de la Vergne, docteur en médecine à Bellac, en 1660.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

MALEVERGNE de FREYSSIGNAC, docteur en médecine de Limoges, conseiller du roi, consul, maire, membre de la Société d'agriculture, a été enseveli dans le couvent des Cordeliers de Limoges, le 31 janvier 1774.

(Arch. hospit. de Limoges, C, 14).

MALLEBAY Pierre, sieur du Cluzeaunouy, médecin, de

Peyrat de Bellac, vers 1670, avait épousé demoiselle Catherine Mallebay.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 2).

MANAUD Vincent, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, reçu le 1er juillet 1788, exerçait à Egletons.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze, arch. de la Corrèze).

MANTE Jean, docteur en médecine, de Tulle, premier consul de cette ville en 1610, avait épousé demoiselle Martiale Bordery. Il a publié l'ouvrage suivant :

L'Entelechie des eaus chaudes du bourg de Bains, près du Mont-d'Or, appelez par le vulgaire les bains de Murat et des eaus chaudes de Vic, en Charladois, où est traisté de leurs mémorables vertus, de leurs mineraus, du dénombrement des maladies qui sont guéries ou soulagées par l'usage d'icelles et du méthode qu'il faut tenir pour s'en servir, précieux presant que I. Mâte, docteur en médecine faict aux valetudinaires et amateurs de santé. — A Tulle, par F. Aloitre, 1616, petit in 8° carré de XVI et 216 pages.

Dans son *Guide dans le Cantal* (p. 627), M. Durif signale de ce même ouvrage l'édition suivante : *L'Entelechie des eaux de Vic en Carladès, par J. Mante. Aurillac, Etienne Borie, 1638*, in-8°.

(René Fage : *Note pour servir à l'hist. de l'imprimerie à Tulle*, p. 15).

MARBEAU Etienne, me chirurgien à Brive en 1674.

(Arch. communales de Brive, GG, 7.)

MARCHANT Pierre, chirurgien, né à Larche le 7 août 1621, marié à Guillaumette de Cramiech.

(Note de M. Auguste Marchant, chef de division à la préfecture de la Corrèze).

MARCHANT Pierre, fils du précédent, chirurgien, né à Larche, marié le 27 janvier 1698, a exercé dans la paroisse de Cazillac (Lot).

(Note de M. Auguste Marchant).

MARCHANT Jean-Joseph, chirurgien, né le 5 janvier 1719,

marié à Jeanne Bosredon, a exercé dans la paroisse de Saint-Pantaléon-de-Larche.

(Note de M. Auguste Marchant).

MARCHANDON Martial, me chirurgien à Compreignac (?) en 1644.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 94).

MARCHE (Joseph), chirurgien à Bort (?), en 1764.

(Arch. de la Corrèze, B, 713).

MARCHE Jean, chirurgien à Bort (?), en 1764.

(Arch. de la Corrèze, B, 713).

MARCILLAGIER Antoine, me chirurgien à Laroche-Canillac, en 1749.

(Arch. du château de Pebeyre ; note de M. Champeval).

MARCOUX François, chirurgien à Magnac-Laval, en 1643.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 93).

MARCOUX, me chirurgien à Magnac-Laval, en 1746.

(Arch. hosp. de Magnac-Laval, E, 22).

MARIE Jean, me chirurgien à Brive, en 1742.

(Arch. communales de Brive, GG, 53).

MARISANT Pierre, me chirurgien à Larche, en 1698.

(Arch. du Lot, B, 1310).

MARRON Léonard, chirurgien à Rochechouart, en 1708.

(Arch. communales des Salles-la-Vauguyon; note de M. Champeval).

MARRON Pierre, chirurgien, épousa, le 7 mai 1606, devant le ministre protestant du Bouscheron, vicomté de Rochechouart, dame Ysabeau Lacroix.

(A. Leroux: *Choix de documents hist.*, p. 110).

MARSAC Antoine, me chirurgien à Lubersac, en 1727.

(Note de M. de Nussac, d'après les archives de M. Dutheillet de Lamothe).

MARSILLON ou **MARCILHON** Philippe, me chirurgien à Saint-Yrieix, en 1705-1727.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 38).

MARTIAL (le Frère) récollet, de Tulle, était renommé par sa façon de soigner les malades, en 1739.

(Note de M. Champeval).

MARTIN, me chirurgien à Pierrebuffière, en 1700.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 52).

MARTIN Pierre-Grégoire, écuyer, né à Limoges, fut reçu docteur en médecine en l'université de Montpellier. Il était agrégé au collège de médecine de Limoges en 1778, et en cette qualité prononça, le 22 mars 1781, un *Discours français sur l'origine des affections de l'âme et de leur influence sur la santé;* la *Feuille hebdomadaire* du 4 avril 1781 publia des extraits de ce discours.

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins).*

MARTIN DE SAINTE-MARIE, médecin à Limoges, en 1647, se signala par l'opposition qu'il fit à l'enregistrement des statuts du collège de médecine de Limoges.

(Voir la notice de M. Bardinet en tête de la publication des statuts dans le *Bulletin de la Société de médecine et de pharmacie de la Haute-Vienne,* 1852, p. 133.)

MARTINIÈRE (La), premier chirurgien du roi, chirurgien en premier de l'hôpital de Saint-Yrieix en 1752. C'est lui qui introduisit la gratuité du service médical dans cet hôpital.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 60).

MARTINUS, *physicus*, du Limousin.

(Legros : Ms. t. I, p. 365.)

MARUC René, me chirurgien juré, à Beaulieu, en 1762.

(Arch. de la Corrèze, B, 1070).

MAS Guinot ou Guy, chirurgien en 1771-1784.

(Arch. de la Corrèze, B, 1140, 1164, 1170 et 1936.)

MASALBAUX, chirurgien, à Eymoutiers, en 1790.

(Note de M. Champeval).

MASSON Simon, chirurgien au Dorat, en 1721.

(Arch. hosp. du Dorat, B, 5.)

MASSOULARD Jacques, m^e^ chirurgien de Bellac, vers 1560.

(Arch. hosp. de Lim. I.-B. 7.)

MASSOULARD Etienne, m^e^ chirurgien à Bellac, en 1663.

(Note de M. Champeval).

MATERRE Jean-Louis, docteur en médecine à Uzerche (?), décédé avant 1754, avait épousé demoiselle Marianne Dufaure.

(Arch. de la Corrèze, B, 1018).

MATHIEU (de) Robert, m^e^ chirurgien à Bonnesagne, vers le milieu du xviiie siècle.

(Note de M. Champeval).

MATHOU ou LARUE MATHOU Marc, docteur en médecine de la faculté de Reims, reçu le 1er mars 1784, exerçait à Voutezac. On lui doit l'ouvrage suivant :

Ethiologie des maladies de la ville de Brive.— Brive, Robin, 1793, brochure in 8° de 24 pages.

(Arch. de la Corrèze, B, 1440 et 1441 : — L.-Th. Juge : *Dict. biogr. mss*).

MAUBLANC Victurnien, m^e^ chirurgien à Saint-Victurnien en 1638.

(Note de M. Champeval).

MAUBLANC François, m^e^ chirurgien à Saint-Junien, en 1785.

(Note de M. Champeval).

MAUFANGES Jean, chirurgien à Saint-Yrieix (?), en 1689.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 34.

MAULMY Joseph, m^e^ chirurgien de Limoges, en 1695.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 496, p. 397).

MAURAN Pierre, m^e^ chirurgien à Meyssac, en 1764.

(Note de M. Champeval).

MAURANGES Guillaume, m^e^ chirurgien, en 1772.

(Arch. de la Corrèze, B, 719).

MAURE Jean, m^e chirurgien à Tulle, en 1649.
(Arch. de la ville de Tulle, GG. 8).

MAURE Etienne-Joseph, né à Tulle, m^e chirurgien à Saint-Augustin, en 1672, avait épousé Jeanne Rottier, de Bourges.
(Note de M. Champeval).

MAURIAC Jean, chirurgien juré à Ussel, en 1705.
(Arch. de la Corrèze, B, 638).

MAURILLE Géraud, chirurgien à Argentat, 1674-1687.
(Arch. de M. le docteur Morelly.)

MAURILHE Géraud, chirurgien à Argentat, avait épousé demoiselle Marguerite Thomas, 1677-1708.
(Arch. de M. le docteur Morelly).

MAURY Etienne, m^e chirurgien, de Larche, épousa à Brive, en 1692, Marie Ysseau.
(Arch. communales de Brive, GG, 27).

MAZARD Henri, docteur en médecine, né à Saint-Yrieix. Sa thèse a le titre suivant :

Tentamen medicum de Ictero, quod Deo duce et auspice Deiparâ, in Augustissimo Ludoviceo medico Monspeliensi tueri conabitur, auctor, Henricus Mazard, Arrediensis, diœcesis Lemovicensis, artium liberalium magister et jamdudùm medicinæ alumnus, die..... mensis augusti anni 1775, pro baccalaureatûs gradu consequendo. — Monspelii, apud Augustinum-Franciscum Rochard, 1775. — Broch. in-4° de 8 pp.

MAZEAU Etienne, m^e chirurgien à Saint-Yrieix, 1684-1693.
(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 33).

MAZEAU chirurgien à Saint-Yrieix, en 1747.
(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 55).

MAZEYRAC Jean, chirurgien vers 1738.
(Arch. de la Corrèze, B, 799).

MEILHAC Jean, reçu docteur en médecine à Montpellier le 23 février 1789, né à Meilhac près Hautefage, époux de

demoiselle Jeanne Jourde, a exercé à Argentat, puis à Paris, 1796-1809.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

MEILHARD François, chirurgien à Ségur, reçut ses lettres de maitrise à Paris, en 1792.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

MERCIEL Géraud ou Pierre, chirurgien attaché à l'hôpital général de Tulle, en 1699, y faisait le service gratuitement ; il avait épousé, le 24 octobre 1672, demoiselle Marie Artiges ; il était décédé en 1706.

(Melon de Pradou : *Notice historique sur l'hospice de Tulle*, p. 107) ; — Arch. de la Corrèze, E, 916 ; — Arch. de la ville de Tulle, GG, 19).

MERCIEL Léonard, fils du précédent, nommé médecin de l'hôpital général de Tulle en 1705, recevait annuellement vingt livres d'honoraires.

(Melon de Pradou : *Notice historique sur l'hospice de Tulle*, p. 107).

MERCIER Martin, me chirurgien à Treignac, en 1528.

(Arch. du château de Chaufaille ; note de M. Champeval).

MERCIER Guillaume, chirurgien du collège de Brive, lieutenant du premier chirurgien du roi, épousa, le 2 juillet 1673, Guillemite Vachon, veuve de me Etienne Vachon, médecin.

(Arch. de la Corrèze, D, 22 ; — Arch. communales de Brive, GG, 6).

MERCIER Jean-Baptiste, chirurgien à Egletons en 1717.

(Note de M. de Nussac).

MERCIER Louis, chirurgien à Brive, en 1738.

(Arch. communales de Brive, GG, 51).

METTAS Joseph-Daniel, de Chamberet. Ses lettres de réception et d'admission de me en chirurgie lui furent délivrées, le 19 février 1781, par la communauté des mes chirurgiens d'Uzerche.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

MEYNARD François, chirurgien à Tulle, en 1540.

(Arch. de la Corrèze, E, 817).

MEYNARD Antoine, chirurgien à Tulle en 1563. D'un premier mariage avec Marthe de Cornier il eut deux fils : 1° François Meynard de Lestang, président et lieutenant général de Brive, beau-frère d'Antoine de Lestang, président au parlement de Toulouse, et de Christophe de Lestang, évêque de Carcassonne ; 2° Jean Meynard, sieur de Preyssac, receveur du tailhon. D'un second mariage avec Peyronne de Teyssier, il eut Antoine Meynard, qui suit, et six autres enfants.

(Arch. nationales, G, 8, n° 286 ; note de M. Champeval ; — voir la notice de M. Clément-Simon sur *Les de Lestang, les Meynard de Lestang*, dans le *Bull. de la Soc. scient., hist. et arch. de Brive*, 1892, p. 590).

MEYNARD Antoine, fils du précédent, docteur en médecine de Tulle, conseiller du roi et élu. Sa réputation s'étendait au loin, et les villes voisines faisaient appel à ses lumières. Dans un budget de la ville de Cahors, de l'année 1622, nous voyons figurer la dépense suivante : « 7 livres 7 sols pour aller exprès porter, de la part des consuls, une lettre à M. Meynard, docteur en médecine de la ville de Tulle, afin d'obtenir qu'il se changeat en ville, à raison des grandes maladies qui la désoloient. » Ses contemporains ont célébré son habileté dans des pièces de vers dont quelques-unes ont été imprimées ; un de ces poètes lui disait :

Rome retint iadis Æsculape arresté
Chez soy, pour dechasser la peste de la ville :
Mais si en ce temps-là mon Meynard eust esté,
On l'eust bien plustost prins, car il est plus habile.

Antoine Meynard était propriétaire de différents immeubles contigus au collège des Jésuites de Tulle. Nous le voyons figurer comme témoin du testament de Marguerite de Pierrebuffière, dame de Sauvebœuf, le 30 août 1633. M. Alfred Leroux, dans son *Histoire de la Réforme*, dit que le docteur Meynard était protestant ; mais cette allégation ne nous paraît pas justifiée. Il avait épousé demoiselle Françoise de Plasse.

On a de lui l'ouvrage suivant, qui a été considéré pendant longtemps comme le plus ancien livre imprimé à Tulle :

Traicté de la Dysenterie, principalement de celle qui a eu

cours ceste année mil six cens vingt cinq. — A Tulle, par Anthoine Sol, MDCXXV, 1 vol. in-8°, de 96 pages.

(A. Leroux : *Hist. de la Réforme dans la Marche et le Limousin,* pp. 201-202 ; — A. Leroux : *Nouveaux documents hist.*, pp. 239-240 ; — René Fage : *Note pour servir à l'hist. de l'imprimerie à Tulle,* pp. 8 et 17 ; — Renseignements fournis par M. L. Greil, de Cahors ; — Arch. de la ville de Tulle, GG, 10 ; — Clément-Simon, dans le *Bull. de la Société scient. de Brive*, 1892, p. 590).

MEYNARD DE FAVELLON Martial, fils de Martial Meynard, apothicaire, naquit à Limoges le 15 juin 1609, fit ses études à Paris et fut reçu docteur en médecine à Bordeaux. En 1658, il eut une polémique violente avec son confrère Descubes-Ferrand (voir ce nom). Une de ses lettres, écrite à cette occasion, a été publiée sous ce titre :

Réplique à la seconde lettre extravagante de M. François Descubes-Ferrand, D. M., Limoges, mai 1658, in-12.

Collin fait l'éloge de la science de Meynard, et Nadaud parle de vers latins qu'il composa sur le fer, allusion à son collègue Ferrand. Il était un des fondateurs du collège de médecine de Limoges.

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins ;* — Arch. hosp. de Lim., B, 496, pp. 233 et 245, et B, 525).

MEYNARD Jean, fils du précédent, médecin à Limoges, 1671-1701.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 525).

MEYNARD Julien, docteur en médecine, attaché en 1674 à l'hôpital général de Tulle, faisait gratuitement son service, mais était, par suite, exempt de la taille et du logement militaire. Il testa en 1683.

(Melon de Pradou : *Notice historique sur l'hospice de Tulle,* p. 106 ; — Arch. de la Corrèze, E, 773).

MEYNARD Léonard, docteur en médecine, épousa, le 2 octobre 1663, demoiselle Anne de Jarrige ; il testa à Tulle en 1702.

(Arch. de la Corrèze, E, 791, — Arch. de la ville de Tulle, GG. 13).

MEYNARD Pierre, docteur en médecine à Donzenac, en 1736-1755.

(Arch. de la Corrèze, B, 1691, et E, 997).

MEYRAND, médecin à Saint-Yrieix, en 1699, avait épousé demoiselle Madeleine Mazeau.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 36).

MEYRE Jean, m^e chirurgien au Lonzac, en 1747.

(Note de M. Champeval).

MEYRE Jean-Joseph, du Lonzac, reçu docteur en médecine par l'Université de Toulouse le 14 mai 1791.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

MEYRE Martin, m^e chirurien, au Lonzac, en 1789.

(Arch. de la Corrèze, B, 1374).

MEYRE Pierre, m^e chirurgien, au Lonzac; ses lettres de maîtrise lui ont été délivrées, le 12 avril 1781, par la communauté des m^es chirurgiens d'Uzerche.

(Arch. de la Corrèze, B, 1364 et L, 173 *bis*).

MEYRIGNAC Léonard, m^e chirurgien à Peyrat-le-Château, 1776-1781.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

MEYRIGNAC Pierre, m^e chirurgien à Peyrat-le-Château, mort en 1743 à l'âge de 48 ans.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

MEYTRAUD Audoin, docteur en médecine, à Saint-Yrieix, en 1674.

(Note de M. Champeval).

MICHEL Léonard, chirurgien à Limoges en 1587.

(Arch. de la Haute-Vienne, fonds des prêtres de Saint-Pierre, registre Pabot, f° 8 v°; note de M. L. Guibert).

MICHEL Léonard, m^e chirurgien « en la cité de Limoges », greffier des chirurgiens de Limoges et prévôt en charge en 1743.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 496, p. 397; — Arch. de la Haute-Vienne, D, 105).

MICHEL Pierre, chirurgien de la cité de Limoges, en 1690.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

MICHEL Philippe, me chirurgien à Limoges, en 1597.

(Note de M. Champeval, d'après les papiers de M. de la Pomélie).

MIRAT, chirurgien à Limoges, en 1780, élève de l'école royale vétérinaire, botaniste, correspondant de la Société d'agriculture de Limoges, avait formé dans cette ville un jardin botanique comprenant 900 plantes différentes.

(*Feuille hebd. de Lim.*, du 24 mai 1780).

MIRAUDIE DE LA VERGNE (de la) Jean-François, docteur en médecine, du village de la Miraudie, paroisse de Lanteuil, en 1781.

(Arch. de la Corrèze, E, 1019).

MITRAUD Simon, chirurgien au Dorat, vers 1730.

(Arch. hosp. du Dorat, B, 5).

MOLINIER Jean, médecin à Turenne, prit ses grades à Paris le 25 ventôse an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

MOLINIER Philippe-Raymond, docteur en médecine à Turenne, en 1779.

(Arch. de la Corrèze, B, 1311 et 1313).

MOLINIER Raymond, sieur de Labenche, bourgeois et me chirurgien à Turenne de 1700 à 1729, syndic de l'hôpital de Turenne de 1710 à 1717.

(Note de M. de Nussac, d'après un registre de l'hôpital de Turenne).

MOMI, chirurgien à Limoges, en 1700.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 155).

MONDET Géraud, chirurgien à Argentat, 1593-1601.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

MONDET Pierre, chirurgien à Argentat, 1681-1685.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

MONDON Etienne, docteur en médecine, fils de Jean Mondon, né à Ussel le 13 août 1637, mort dans la même ville le

8 ou, selon d'autres, le 28 décembre 1711, a publié l'ouvrage suivant :

Réflexions physiques sur les causes de la briéveté de la vie de l'homme et sur le mouvement général de l'univers. Tulle, Chirac, 1701 ; 1 vol. in-12.

(L.-Th. Juge : *Dict. biogr. mss;* — Aug. Duboys : *Notes biog. sur les médecins limousins).*

MONNERON Antoine, médecin à Limoges ; appartenant à la religion réformée, il fut chassé de la ville en 1582, et s'établit à Turenne.

(Renseignement donné par M. L. Guibert; arch. du château de Chauffaille ; note de M. Champeval).

MONSAC (de) Pierre, nommé chirurgien de l'hôpital du Dorat en 1743, était décédé en 1750.

(Arch. hosp. du Dorat, E, 1, f°s 68 r° et 87 v°).

MONTAL Jean, m^e chirurgien à Brive, en 1680.

(Arch. communales de Brive, GG, 14).

MONTEIL-DES-VILLARDS François, chirurgien de la paroisse du Châtenet (canton de Saint-Léonard), en 1791.

(Note de M. Champeval).

MONTET Jean, chirurgien, inhumé à Brive le 1er juillet 1691.

(Arch. communales de Brive, GG, 25).

MONTET Jean, chirurgien à Saint-Pardoux près Dournazac, au xviiie siècle.

(Arch. de la Haute-Vienne, D, 317).

MOREAU Jean, sieur de Neuville, docteur en médecine, à Arnac-la-Poste, fils de François Moreau de la Jarrige, en 1774.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

MOREL Antoine, m^e chirurgien à Allassac, reçut ses lettres de maitrise à Tulle le 10 janvier 1756, exerçait encore en 1779.

(Arch. de la Corrèze : liste imprimée des médecins de la Corrèze; *Ibid.*, B, 393).

MOREL Jean, est reçu m^e chirurgien en 1747, après un stage à l'hôpital général de Limoges. Il s'était fait une spécialité du traitement des épileptiques.

(Arch. hosp. de Lim., E, 1; *Feuille hebd. de Lim.*, du 28 février 1776).

MOREL Mathieu, docteur en médecine, né à Limoges, « étudia la médecine, dit Aug. du Boys, dans les universités de Padoue, Bologne, Saragosse, Salamanque, Valladolid, Montpellier, Paris, etc., et vint se fixer dans sa ville natale. Il fut agrégé au collège de médecine de Limoges en 1670, et mourut le 26 février 1709. »

On a de lui l'ouvrage suivant :

De venenorum domesticorum cum externis analogia tractatus. Limoges, 1672, in-12.

M. du Boys nous apprend encore que « Morel cultivait aussi la poésie, et s'amusait à faire des vers patois. Il composait chaque année des *Noëls* que tout le monde chantait : nous pourrions, dit-il, en rapporter plusieurs. On lui attribue une *Histoire* de la guerre de France depuis 1630 jusqu'en 1691 (en patois). Nadaud en cite quelques passages. Cette pièce est sous forme de dialogue. L'un des interlocuteurs raconte ce qu'il a vu à la Cour, et l'autre ce qui s'est passé à Limoges pendant l'absence du premier. »

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*; Arch. hospit. de Lim., B, 187).

MORELLY Antoine, docteur en médecine, époux de demoiselle Marie de Camus, ministre protestant à Argentat, 1591-1608.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

MORELLY Henri, chirurgien à Argentat, avait épousé demoiselle Gabrielle Labrousse, 1613-1628.

(Arch. de la ville d'Argentat ; — arch. de M. le docteur Morelly).

MORELLY David, chirurgien à Argentat, fils du précédent, avait épousé en premières noces demoiselle Catherine Lacour et en seconde noces demoiselle Suzanne de Bernard; il se réfugia en Espagne lors de la révocation de l'Edit de Nantes. 1654-1695.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

MORELLY Pierre, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, exerçait à Argentat. Il épousa demoiselle Jeanne Delmas, sœur du général. Sa thèse de doctorat a pour titre : *Quelques considérations sur le flux menstruel.* Montpellier, Coucourdan, an X, in-4° de 23 pages.

MORIN, médecin à Limoges, en 1784.
(Arch. de la Haute-Vienne, D, 183).

MORNAC Antoine, m^e chirurgien à Ussel, en 1735, avait épousé demoiselle Cécile Pontif.
(Arch. de la Corrèze, B, 513).

MORNAC Jean-Antoine, m^e chirurgien à Ussel, en 1769, avait épousé demoiselle Jeanne Bouhaud.
(Arch. de la Corrèze, B, 669).

MORNAC Jean-Baptiste, prévôt des chirurgiens d'Ussel, en 1761-1772, avait épousé demoiselle Marianne Désortiaux.
(Arch. de la Corrèze, B, 443 et 532).

MORNAC Jean-Baptiste, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, exerçait à Ussel en 1769-1779.
(Arch. de la Corrèze, B, 678 et 715).

MORNAC Damien-Cosme, docteur en médecine, avait épousé demoiselle Marguerite Lescrivain, était décédé en 1719.
(Arch. de la Corrèze, B, 513 et 642).

MORNAC François, fils du précédent, docteur en médecine à Ussel, en 1735-1751, avait épousé demoiselle Marie de Longevialle de Lageneste.
(Arch. de la Corrèze, B, 584, 596 et 655).

MORNAC Martin, docteur en médecine à Ussel (?), fils de Jean-Baptiste Mornac, avait épousé demoiselle Jeanne Bédabour, était décédé avant 1744.
(Arch. de la Corrèze, B, 519 et 593).

MORNAC Mathieu, m^e chirurgien juré à Ussel, en 1708.
(Arch. de la Corrèze, B, 638).

MORNAC DE BADOUR Pierre, docteur en médecine à Ussel, en 1755.

(Arch. de la Corrèze, B, 661).

MORNAC DE BADOUR Joseph, docteur en médecine à Ussel, 1756-1784.

(Arch. de la Corrèze, B, 444, 469, 673 et E, 659).

MOULIN DU PRADEL Jean-Baptiste, me chirurgien, demeurant au village de Puyaubert, près Saint-Martial-de-Gimel, en 1706.

(Note de M. Champeval).

MOULINIER François, médecin à Bellac, en 1789.

(Arch. hosp. de Bellac, G, 5; — Abbé Granet : *Hist. de Bellac*, p. 202).

MOULINIER Joachim, docteur en médecine à Bellac, en 1770.

(Abbé Granet : *Hist. de Bellac*, p. 202).

MOULINS Jean, médecin au Dorat, en 1626.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

MOURET Jean, me chirurgien à Tulle, consul en 1691.

(Arch. de la Corrèze, E, 618).

MOURON Antoine, me chirurgien, à Tulle, en 1648, avait épousé Jeanne Peyrat; au mariage de sa fille, le 26 janvier 1670, il déclara ne savoir signer.

(Arch. communales de Tulle, GG. 52 et 58).

MOUSNERIE (de la) Jean, docteur en médecine, aux Cars, ou aux environs, en 1664.

(Papiers de M. le baron de Nexon; note de M. Champeval).

MURULHAC Antoine, me chirurgien à Argentat, 1680-1716, fils de Jacques Murulhac, greffier de la Vigeyrie.

(Arch. de la Corrèze, B, 1085).

MURULHAC Gaspard, chirurgien à Argentat, en 1657.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

MURULHAC Jean, chirurgien à Argentat, avait épousé demoiselle Anne Morelly, 1659.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

MURULHAC Jean, chirurgien à Argentat, fils de Gaspard Murulhac, potier d'étain, 1640-1684.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

MUZAC Etienne, m^e chirurgien à Turenne, en 1770.

(Note de M. Champeval).

N

NADAL Claude, m^e chirurgien, à Beynat, en 1672.

(Note de M. Champeval).

NAUCHE Jacques-Louis, docteur en médecine de la faculté de Paris, né à Vigeois le 18 mai 1776, s'occupa activement de la propagation de la vaccine et tenta l'application de l'électricité dans le traitement des maladies. Lauréat de la Société centrale de vaccine en 1817, il a été médecin consultant de l'institution royale des jeunes aveugles, de la Société de charité maternelle, du bureau de charité du quatrième arrondissement de Paris, membre de la Société médicale d'émulation de Paris, président de la section de médecine de la Société de médecine pratique de la même ville, membre de la Société royale académique des sciences de Paris, et président de la Société galvanique fondée à Paris en 1804. Il est mort à Paris en juillet 1843.

Le docteur Nauche a écrit de nombreux articles dans la *Biographie universelle ;* on lui doit en outre :

1° *Mémoire sur la manière d'agir des substances résineuses dans l'économie animale*. Paris, an XI ; 1 vol. in-8°, imprimé à la suite de l'ouvrage de Duplessy sur les végétaux résineux.

2° Divers *Mémoires sur le galvanisme et la médecine*, dans les recueils périodiques du temps (ans IX, X et XI).

3° *Traité des maladies de l'utérus*. Paris, 1816, in-8°. Cet ouvrage a eu trois éditions.

4° *Nouvelles recherches sur les rétentions par rétrécissement organique de l'urêtre et par paralysie de la vessie, suivies de remarques sur la gravelle.* Paris, an IX, in-8°. Cet ouvrage a été réédité en 1801, 1803 et 1806.

5° *Recherches sur les maladies de la vessie et du méat urinaire chez les personnes avancées en âge.* Paris, 1801, un vol. in-12. Il existe une seconde édition, Paris, 1806, in-12.

6° *Pyrétologie méthodique de Selle, traduite du latin.* Paris, 1802, in-8°. Une seconde édition a été publiée à Paris en 1817.

7° *Journal du Galvanisme et de Vaccine*, 1803 et années suivantes.

NAVATIER Pierre, m^e chirurgien, à Argentat, en 1779.

(Arch. de la Corrèze, B, 1157 et 1217).

NÉAULME Pierre, m^e chirurgien à Limoges, né vers 1615, reçu le 2 janvier 1643, épousa Marsalle Courbiat, le 6 janvier 1646, et mourut dans sa maison de la rue des Combes, le 30 mai 1670.

Aug. du Boys, qui avait découvert un inventaire de ses meubles et objets mobiliers, en date du 2 juin 1670, dit que « sa trousse et ses appareils étaient des plus simples : on trouva dans sa boutique, garnie de vitres, quelques seringues d'étain, plusieurs palettes d'airain et de faïence, des coquemars de toutes dimensions de fer, de cuivre et d'étain ; un mortier de fonte, etc. Son ameublement était des plus misérables. »

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*).

NÉAULME Gérald, m^e chirurgien, prit en 1624 l'engagement de donner les secours de son art aux pauvres de l'hôpital de Saint-Martial de Limoges.

(Arch. hosp. de Limoges, I. — D, 6).

NEGRIER Pierre, chirurgien au bourg de Peyrilhac, en 1791.

(Note de M. Champeval).

NEUVILLE (de) Gabriel, chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1689.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

NICOLAS, chirurgien à Limoges, vers 1620.

(Arch. hosp. de Limoges, II. — E, 3).

NICOLET Pierre, docteur en médecine à Saint-Ybard, en 1765.

(Note de M. Champeval).

NICOU Pierre, chirurgien à Seilhac, en 1730.

(Note de M. J.-B. Champeval).

NIGELLA (de) Jean, né à Limoges, médecin du roi Charles et du chapelain du pape. On dit qu'il a composé une *Chronique limousine* (1364-1380) qui est restée manuscrite, et ne serait, peut-être, qu'une copie de la chronique de Gérald Frachet.

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*).

NIVEAU Jean, chirurgien à Saillac, en 1698.

(Note de M. Champeval).

O

ORIGET Jean, né à Limoges le 6 octobre 1749, fut reçu docteur en médecine à Montpellier en 1773. Il fut agrégé au collège de médecine de Limoges en 1775. Il suivit à Tours l'intendant d'Aisne en 1787, et s'installa dans cette ville; il y devint successivement président de la Société médicale, membre du jury médical, médecin des épidémies, médecin en chef de l'hospice Saint-Martin. Il mourut le 12 mars 1828. La Société de médecine de Tours et les habitants lui ont élevé un monument funèbre.

On a de lui quelques ouvrages, pour la plupart inédits :

1° *Discours français sur les avantages du régime végétal*, prononcé le 8 janvier 1783 dans la salle des Jacobins de Limoges.

2° *Dangers de la fausse observation en médecine.*

3° *Avantages de l'allaitement maternel.*

4° *Epidémies qui ont ravagé la Touraine.*

5° *Topographie médicale de la ville de Tours.*
6° *Mémoires à consulter.*
7° *Notices nécrologiques.*

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*).

ORLHE Jean, chirurgien au Dorat, en 1591.

(Note de M. Champeval).

P

PAGÈS Jean, chirurgien à Argentat, 1682-1704.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

PALLIER Etienne, chirurgien à Treignac, en 1567.

(Note de M. Champeval).

PALLIER Jean-Baptiste, m^{e} chirurgien, juré à Treignac, en 1782.

(Arch. de la Corrèze, B, 1356 et 1377).

PALLIER Jacob, chirurgien à Rochechouart, en 1681.

(A. Leroux : *Choix de documents hist.*, p. 120.

PANDRIGNE Charles, docteur en médecine, à Tulle, fit son testament en 1691.

(Note de M. Champeval).

PANET Pierre, m^{e} chirurgien à Peyrat-le-Château, 1708-1742.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

PARRICAL DE CHAMMARD Pierre, m^{e} chirurgien à Seilhac, en 1738.

(Arch. de la Corrèze, B, 1488).

PARRICAL DE CHAMMARD Léonard, de la commune Tulle. Ses lettres de maîtrise lui furent délivrées, le 8 septembre 1784, par la communauté des m^{es} chirurgiens d'Uzerche.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

PARRICAL DE CHAMMARD Joseph m^{e} chirurgien, du village de Jarenne, paroisse de Beaumont (Corrèze), en 1764-

1782. Il avait épousé demoiselle Claudine Plas qui l'aidait sans doute dans ses opérations, car nous trouvons dans les Archives départementales de la Corrèze un « rapport de Joseph Chammard et de Claudine Plas, mari et femme, chirurgiens et rhabilleurs jurés. »

(Arch. de la Corrèze, B, 1494, 1499, 1527, et H, 78).

PECONNET Bernard-Grégoire, docteur en médecine, fils de Martial Péconnet et de Thérèze-Henriette Benoit, né le 27 février 1772, décédé à Limoges le 26 février 1835.

(Note de M. l'abbé Lecler).

PEINTANDRE Charles, chirurgien à Brive, en 1745.

(Note de M. Champeval).

PÉLEGRY Charles, me chirurgien à Argentat, en 1714.

(Arch. de la Corrèze, B, 1083).

PÉLISSIÈRE, chirurgien, à Neuvic, en 1778.

(Arch. du château de Chauffaille; note de M. Champeval).

PÉRAUCHE, chirurgien de Magnac-Laval, en 1772.

(Arch. hosp. de Magnac-Laval, E. 12).

PERAUD Pierre, chirurgien, vicomté de Rochechouart, en 1624.

(A. Leroux : *Choix de documents hist.*, p. 111.)

PERCENEYGE Etienne, docteur en médecine à Limoges, en 1759.

(Note de M. Champeval).

PÉRELLES (de), chirurgien de Magnac-Laval, avait épousé demoiselle Suzanne Marcoux, était décédé en août 1702.

(Arch. hosp. de Magnac-Laval, B. 1).

PÉRIGORD Junien, officier de santé, nommé chirurgien de l'hôpital de Limoges par délibération du conseil général de la commune en date de septembre 1792, en remplacement de Fray-Fournier et Bonin qui furent congédiés; congédié lui-même en novembre 1794 par Chauvin, représentant du peuple en mission, qui réinstalla Fray-Fournier et Bonin, il fut réta-

bli dans les fonctions de chirurgien-major de l'hôpital, en janvier 1795, par Clédel, représentant du peuple en mission.

(Arch. hosp. de Lim., E, 2. f° 199 et 220 v°).

PERNIE Jean, me chirurgien, au Chauzé près Chenailhers, en 1734.

(Note de M. Champeval).

PERRIER Etienne, chirurgien à Beynat, puis à Argentat, en 1717, avait épousé demoiselle Ysabeau Chambon, fille de Jean Chambon, chirurgien à Argentat.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

PERSONNE (de la) François, docteur en médecine à Perpezac-le-Blanc, en 1645.

(Note de M. Champeval, d'après les papiers de M. Seguin d'Ayen).

PESCHADOUR Pierre, docteur en médecine à Tulle, en 1671; avait épousé Anne de Lagarde le 17 novembre 1664

(Arch. de la Corrèze, E, 756, — Arch. de la ville de Tulle, GG. 12 et 13).

PESCHADOUR (Etienne), docteur en médecine, à Tulle, épousa, en août 1671, Claire de Moureau, de la paroisse de Grandsaigne.

(Arch. de la ville de Tulle, GG. 17).

PESCHADOUR ou **PESCADOUR**, médecin à Tulle, a publié les travaux suivants :

1° *Dissertation sur les causes de l'épilepsie et de la catalepsie*, datée de Tulle le 11 avril 1711, et imprimée dans les *Mémoire de Trévoux* en août 1713.

2° *Réplique à M. Deville qui avoit attaqué la dissertation ci-dessus* (*Mémoires de Trévoux*, mars 1714).

3° *Lettre au P. Tournemine sur les palpitations du cœur* (*Mémoires de Trévoux*, décembre 1714).

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*.

PESCHEL Géraud, chirurgien à Tulle, en 1662, fils de Pierre Peschel, me apothicaire, et de demoiselle Marie de Baluze, avait épousé demoiselle Marguerite Leyx. Il est mort le 17 avril 1669.

(Arch. de la Corrèze, E, 747; E, 742, supplément).

PEUCH ou **PUECH** Jean, me chirurgien, décédé à Argentat en octobre 1719, « nouveau converti » à la religion catholique.

(Archives de la ville d'Argentat).

PEUCH, docteur en médecine, à Favars (?), avait épousé demoiselle Jeanne de Vaurillon, était décédé avant 1740.

(Arch. de la Corrèze, B, 1799).

PEUCH Jean, chirurgien à Argentat, décédé le 17 juin 1751.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

PEUCH, docteur en médecine en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 729).

PEYRAT Nicolas, me chirurgien de l'hôpital Saint-Martial de Limoges, en 1612.

(Arch. hosp. de Limoges, I.-E, 5).

PEYRAT ou **PEYRAC** Pierre, chirurgien de Tulle, en 1629, avait épousé demoiselle Anne Meyjounade. Son fils Jean Peyrac était me peintre en 1629.

(Arch. de la Corrèze, E, 873).

PEYRAT ou **PEYRAC** Raymond, me chirurgien à Tulle, fut inhumé le 10 octobre 1670.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 17).

PEYRAT Jean ou Joseph, médecin, attaché à l'hôpital de Tulle en 1674, servait gratuitement. En 1693, il est dit « docteur en médecine et doyen de l'agrégation de ladite faculté. » Son testament est de 1695.

(Melon de Pradou : *Notice historique sur l'hospice de Tulle*, p. 106 ; — Arch. de la Corrèze, E, 452; Arch. de la ville de Tulle, GG. 20).

PEYRAT ou **PEYRAC** Raymond, me chirurgien à Tulle, épousa le 13 octobre 1698 demoiselle Françoise de Brivezac, fille du lieutenant criminel de robe courte.

(Arch. de la Corrèze, E. 435 et 941 ; — Arch. communales de Tulle, GG. 72).

PEYRAT Jean, médecin à Tulle, reçut en août 1724 des lettres de noblesse en récompense de ses services à l'armée et à l'Hôtel-Dieu de Paris.

(Arch. de la Gironde, registre de la cour des Aides ; note de M. Champeval).

PEYRAT Henri, chirurgien à Tulle, reçut en même temps que le précédent et pour les mêmes motifs ses lettres de noblesse.

(Mêmes sources que le précédent).

PEYRAUD Étienne, m^e chirurgien à Bellac (?), en 1651.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 96).

PEYRAUD Pierre, m^e chirurgien à Bellac, en 1705.

(Arch. du château de Montagrier; note de M. Champeval).

PEYRAUD François « maître en l'art de chirurgie », à Bellac, en 1767.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 71).

PEYRAUD Gabriel, m^e chirurgien, à Bellac, en 1771.

(Arch. de la Haute-Vienne, B. 41).

PEYREDIEU Jean, officier de santé à Meyssac, reçu à Périgueux le 8 vendémiaire an XIII; son brevet fut déclaré valable pour le département de la Corrèze par le jury médical dans sa session de 1821.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

PEYROT, premier élève en chirurgie de l'hôpital général de Limoges, en 1793, reçoit un traitement annuel de 400 livres.

(Arch. hospit. de Limoges).

PICHON Pierre, chirurgien, syndic de l'hôpital de Saint-Yrieix de 1706 à 1709.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 39).

PICHON, chirurgien à Saint-Yrieix, en 1790.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E. 88).

PIERRE (de la) Léonard, chirurgien, dans la vicomté de Rochechouart, en 1606.

(A. Leroux : *Choix de Documents hist.*, p. 110).

PINARDEL Vincent, m^e chirurgien à Tulle, 1638-1682.

(Arch. de la Corrèze, E, 773).

PINAUD Jean, chirurgien du village d'Ambeys, paroisse de la Croix, vers 1730.

(Arch. hosp. du Dorat, B, 5).

PINAUD Pierre, doct. en médecine, de Bellac (?), avait épousé demoiselle Françoise de Jouhe, était décédé avant 1667.

(Arch. de la Haute-Vienne, B. 102).

PINEAU Antoine, docteur en médecine à Lubersac, en 1684.

(Note de M. L. de Nussac, d'après les archives de M. Dutheillet de Lamothe).

PINGOLT Jean, chirurgien, à Saint-Bonnet de Bellac, en 1700.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

PLANCHE DE LABISSIÈRE Jean-Jacques-Joseph, docteur en médecine à Tulle, reçut ses grades à Montpellier le 6 nivôse an 12.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

PLANIS (de) Robert, *physicus*, vivait en 1408, fonda une vicairie à Saint-Martial de Limoges.

Nadaud : *Pouillé rayé*, p. 38.

PLANIS (de) Pierre, médecin avant 1415, avait fondé une vicairie à Saint-Martial de Limoges.

Nadaud : *Pouillé rayé*, p. 38.

PLASSE Jacques, docteur en médecine à Corrèze, en 1655.

(Note de M. J.-B. Champeval).

PLASSE Léger, seigneur du Bessou, docteur en médecine à Corrèze, fils de Léger Plasse, juge de Bar, par son testament du 28 septembre 1662 légua 600 livres aux Carmes et 200 livres aux Feuillants de Tulle.

(Arch. de M. J.-B. Champeval).

POGET Antoine, chirurgien à Curemonte, en 1579.

(Arch. de la Corrèze, E, suppl. 366).

POMEYROL Jean, me chirurgien à Saint-Privat, en 1665.

(Papiers de M. E. Bombal).

PONTALRIER Jean, chirurgien, habitait le bourg de Compreignac, en 1614. Son frère était prêtre.

(Note de M. l'abbé Lecler).

PONTHIER Libéral, fils d'Etienne Ponthier, notaire d'Objat, docteur en médecine et juge d'Objat, vers 1700, avait épousé Marthe Jouvenel.

(Note de M. Champeval).

PONTHIER Charles-Joseph, né à Uzerche en 1753, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, reçu le 4 décembre 1776, exerçait à Uzerche.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze. — Arch. de la Corrèze, B, 183).

PONTY, me chirurgien à Brive, en 1662.

(Arch. communales de Brive, GG, 1).

PORTE Charles, chirurgien à Bort (Corrèze), en 1690.

(Note de M. Champeval).

POTY, chirurgien au clos d'Arrestier, paroisse de Monceaux, vers 1640.

(Renseignement donné par M. le docteur Morelly).

POUCH (du) Jacques, docteur en médecine à Larche, en 1630.

(Note de M. Champéval).

POUCH Jean-Baptiste, chirurgien en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 730).

POUCH DE LAFARGE Jean, maître chirurgien du village du Peyroux, paroisse de Saint-Hilaire (Corrèze), en 1766-1778.

(Arch. de la Corrèze, B, 731 et 862).

POUGET Jehan, chirurgien à Curemonte, en 1624.

(Note de M. J-.B. Champeval).

POUGET Antoine, chirurgien à Tulle, en 1637 et 1654.

(Arch. de la Corrèze, E, 546 ; — Arch. de la ville de Tulle, GG, 9).

POUGET Emard, me chirurgien, à Tulle, en 1670,

(Arch. de la Corrèze, E, 754).

POULACROIX, me chirurgien, troisième consul à Tulle en 1686.

(Note de M. de Pebeyre).

POULVEREL Raymond, me chirurgien, fit son testament à Tulle en 1695 ; il avait épousé Anne Vachot.

(Arch. de la Corrèze, E, 784).

POULVEREL Pierre, chirurgien, de Tulle, épousa en 1717 Marie Brossard.

(Arch. de la Corrèze, E, 474).

PRABONNEAUX (de), médecin à Tulle, fut blessé dans la défense de la ville qu'assiégeait l'armée du vicomte de Turenne, en 1585 ; il commandait dans la tour de la Barussie.

(Récit de Jean Baluze, apud *La Prise de Tulle*, par René Fage).

PRADEL Daniel, docteur en médecine à Uzerche, en 1693, avait épousé Pétronille de Jarrige, de Tulle.

(Note de M. J.-B. Champeval).

PREBONNEAU, Marc-Antoine, médecin, né à Eymoutiers au xvie siècle. On a de lui : *Traité sur la réfutation des abus mis en avant par Roch le Baillif.* Paris, 1579. C'est sans doute le même ouvrage dont Collin donne ainsi le titre : *De erroribus qui in artem botanicam irrepserunt ; apud Egidium Corbin*, 1579.

(Arbellot : *Guide du voyageur en Limousin*, p. 149 ; — Collin : *Lemovices illustres.*)

PRELIÉ Symphorien, m^e^ chirurgien à Brive, en 1675, avait épousé Suzanne de Conchard.

(Arch. communales de Brive, GG, 8).

PRUNIÉRAS Joseph, de Treignac, était officier de santé en l'an VIII.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

PUCAULNIC (?) Pierre, chirurgien à Limoges, de la fin du xvie siècle.

(Arch. hosp. de Lim., H.-B, 11.)

Q

QUERCY Jean, chirurgien à Turenne, reçut ses lettres de maitrise à Brive, le 17 novembre 1787.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

QUEYRIÉ Jean-Baptiste, médecin à Sainte-Féréole, prit ses grades à Montpellier le 16 messidor an XIII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

QUEYROULET Jean, chirurgien à Saint-Yrieix, syndic de l'hôpital de cette ville de 1687 à 1690. Il était décédé en 1740.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 34).

QUINILLE (ou **QUEUILLE**) Barthélémy, m^e chirurgien à Tulle, en 1661.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 11).

R

RABANIDE Jean, docteur en médecine à Tulle, en 1639.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 5).

RABY Barthelémy, chirurgien à Limoges, en 1671.

(Louis Guibert : *Livres de raison, etc.*, p. 316).

RAMPION François, médecin au Dorat, en 1628.

(Arch. du château de Montagrier; note de M. Champeval).

RASSAT (de) Jean, docteur en médecine à Bellac, en 1629.

(Note de M. J.-B. Champeval).

RAYMOND Martial, reçut à Limoges, en 1695, ses lettres de maîtrise en chirurgie, « pour avoir servi les pauvres malades, lesdites lettres délivrées avec consentement de tous les maîtres dudit art, sans avoir esté interrogé », étaient présents : Bertrand Recorquillet seigneur de Pommaret, François Laudon, Joseph Maulmy, Jean Bagot, Jacques Bardet père, Jean Héralde, Jean Chabelard, Léonard Michel, Pierre Denis, Jean Lavaud, « tous maîtres chirurgiens de ladite ville, fauxbourgs et cité, faisant le corps et communauté de ladite maistrise. » Il fut nommé en 1726 chirurgien de l'hôpital général Saint-Alexis de Limoges.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 496, p. 397, et E, 1).

RAYMOND Dominique, m^e chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1771.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

RAYMOND Jean, m^e chirurgien (comté d'Ayen), en 1778.

(Arch. de la Corrèze, B, 1033).

RAYNAL Antoine, chirurgien à Saint-Sylvain, en 1697.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

REBEYROL Léonard, docteur en médecine, à Gorre, en 1787.

(Note de M. Champeval).

REBIÈRE (Frère Amateur), récollet de Tulle, oculiste renommé vers 1786.

(Papiers de M. Champeval).

REBIÈRE Jean-Baptiste, m^e chirurgien à Brive, reçut ses lettres de maîtrise à Brive le 21 mai 1766, avait épousé Eulalie Froidefon.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

REBIÈRE Etienne, « m^e chirurgien et en pharmacie », à Brive, en 1768-1789.

(Arch. de la Corrèze, B, 1871, et D, 22).

RECHILHAC Antoine, chirurgien, de Limoges, au XVIIe siècle.

(Arch. hosp. de Limoges, H. — B, 1).

RECORQUILLET Bertrand, seigneur de Pommaret, m^e chirurgien, à Limoges, en 1695.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 496, p. 397).

RECOUDIER Antoine, docteur en médecine, était décédé avant 1686; sa veuve Hélène Brivezac testa à Tulle à cette date.

(Arch. de la Corrèze, E, 906).

RECULÈS ou **RECULET** Joseph, docteur en médecine, un des administrateurs de l'hôpital général Saint-Alexis de Limoges, en 1726-1737.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 497, et E, 1).

REGAUDIE Jean, chirurgien, à Brive, en 1580.

(Note de M. Champeval).

REGAUDIE, médecin à Brive, en 1727.

(Note de M. de Nussac, d'après un registre des Ursulines de Brive).

RENAUDIE Guillaume, médecin à Lubersac, en 1662 et 1692.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

RENAUDIE François, fils de Guillaume, docteur en médecine, à Lubersac, en 1708, décédé dans cette ville, le 20 mars 1728, à l'âge de 54 ans.

(Note de M. de Nussac).

RENAUDIE Guillaume, admis d'abord à l'hôpital Saint-Alexis de Limoges comme garçon chirurgien, est reçu en 1743 m^e chirurgien, après ses six années de stage.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 1).

RENAUDIE, m^e chirurgien (ressort de la juridiction du comté d'Ayen), en 1777.

(Arch. de la Corrèze, B, 1005).

RENAUDIE Jean, m^e chirurgien à Saint Robert, en 1781.

(Arch. de la Corrèze, B, 1012).

REVEILLARD Jean, chirurgien du Pont-Saint-Martial à Limoges, en 1557.

(Arch. hospit. de Lim., B, 197).

REYNAUD Pierre, médecin, à Rochechouart, en 1606.

(A. Leroux : *Documents hist.*, t. II, p. 94; et *Choix de documents hist.*, p. 109.)

REYNAUD Daniel, médecin à Rochechouart, en 1668.

(Louis Guibert : *Livres de raison*, etc., p. 254).

REYNAUD Louis, docteur en médecine, à Rochechouart, en 1658.

(Louis Guibert : *Livres de raison*, etc., p. 250).

REYNAUD Jehan, m^e chirurgien, à Saint-Yrieix, en 1670.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

REYNAUD Léonard, m^e chirurgien, à Objat, en 1749.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

REYNAUDIE Jean, m^e chirurgien de Saint-Robert, en 1778.

(Arch. de la Corrèze, B, 1032).

RICARDIE (la), médecin à Brive, en 1584.

(*Bull. de la Société scient., hist. et arch. de Brive*, 1893, pp. 107 et 137).

RICOUDIE Antoine, docteur en médecine, à Tulle, en 1636. Probablement le même qu'Antoine Recoudier.

(Arch. de la ville de Tulle, GG. 10).

RIEUBLANC Pierre, sieur de Villards, m^e chirurgien, à Peyrat-le-Château, en 1655.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

RIEUBLANC Léonard, m^e chirurgien, à Peyrat-le-Château, en 1668 et 1673, mort à Peyrat en 1691, à l'âge de 50 ans.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

RIEUBLANC Léonard, m^e chirurgien, à Peyrat-le-Château, y fait baptiser son fils Benoit le 1er juin 1708, et meurt le 17 février 1711.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

RIEUBLANC Pierre, chirurgien, à Peyrat-le-Château, en 1690, époux de Marguerite du Masfaure, exerçait encore en 1705, décédé le 31 janvier 1721.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

RIGAL Pierre-Joseph, chirurgien, lieutenant du premier chirurgien du roi, en 1772.

(Arch. de la Corrèze, B, 725).

RIGAUDIE Pierre, époux d'Isabeau Laporte, médecin à Brive, en 1676.

(Arch. communales de Brive, GG, 9).

RIGAUDIE Annet, m^e chirurgien, de Saint-Yrieix, en 1742.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 52).

RIGAUDIE Etienne, m^e chirurgien, à Bugeat, en 1748.

(Note de M. Champeval).

RIGOLE Pierre-Joseph, ancien chirurgien-major de l'hôpital militaire de Worms et de Neustach pour l'armée française en Allemagne, reçu en 1737 lieutenant du premier chirurgien du roi à Tulle, remplissait en 1766 les fonctions de « chirurgien-major en l'hôpital et prisons royaux de Tulle. »

(Arch. de la Corrèze, B, 714 et 717).

RIGOLE Antoine, fils, m^e chirurgien ; ses lettres de maitrise lui avaient été délivrées par la communauté des m^es chirurgiens de Tulle, le 12 février 1778. Il était attaché à l'hôpital général de Tulle et prenait le titre de « ancien prévôt de l'Auvergat, démonstrateur en l'art des accouchements. » Nommé par la municipalité, en 1792, administrateur de l'hôpital, il remplit ces fonctions jusqu'en l'an XI, époque à laquelle il fut contraint de donner sa démission parce qu'une nouvelle loi déclarait incompatibles les fonctions d'administrateur et celles d'officier de santé que Rigole exerçait à l'hôpital.

(Melon de Pradou : *Notice hist. sur l'hospice de Tulle,* pp. 108 164 et 167 ; — Arch. de la Corrèze, B. 731).

RIGOLET Jean, ancien chirurgien major dans le régiment de Noailles, se maria à Brive, en octobre 1724.

(Arch. communales de Brive, GG, 43).

RIVIERE Jean-Baptiste, docteur en médecine à Chamboulive en 1690.

(Note de M. Champeval).

RIVIÈRE Jean-Baptiste-Léonard, médecin à Chamboulive, obtint son grade à Paris le 29 thermidor an XI.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze ; — Arch. de la Corrèze, L. 173 *bis*).

RIVIÈRE Hélie, de la Marboutie, paroisse de Puy-d'Arnac,

fit en 1708 son apprentissage de chirurgien chez Jacques Dufour, m^e^ chirurgien de Bétaille (Lot), qui, moyennant 80 livres, s'obligea à le garder, loger et nourrir pendant deux années et lui apprendre son état.

(Note de M. L. de Nussac).

RIVIÈRE Pierre, m^e^ chirurgien à Chamboulive en 1727.

(Note de M. Champeval).

RIVIÈRE Pierre, de Chamboulive, reçu docteur en médecine par l'université de Montpellier le 3 mars 1773, correspondant de l'Académie royale de chirurgie, lauréat de cette académie, fut délégué à l'assemblée préliminaire du tiers-état tenue à Tulle en mars 1789, nommé, le 24 juillet 1790, membre du corps administratif du département de la Corrèze, et, dans la même année, colonel de la garde nationale de Chamboulive. La *Feuille hebdomadaire de Limoges* du 20 décembre 1775 nous apprend qu'il avait découvert à Chamboulive « une terre rougeâtre, tirant sur le pourpre ; cette terre préparée au four et ensuite pilée, sert à faire un vernis fort propre et excellent pour donner une couleur rouge foncée aux contrevents, croisées, portes extérieures, etc. Cette couleur est fort tenace, et résiste à la pluie et aux autres intempéries de l'air. »

(De Seilhac : *Scènes et Portraits de la Révolution*, p. 166 ; — *Feuille hebd. de Lim.;* — Arch. de la Corrèze, B, 738 et L, 173 *bis*).

RIVIÈRE Sébastien-Baptiste, docteur en médecine et chirurgien de la faculté de Montpellier, exerçait à Chamboulive en 1751-1774 ; il était correspondant de l'Académie royale de Paris.

(Arch. de la Corrèze, B, 144, 710, 711 et 1502).

ROBERT Baptiste, chirurgien à Aixe, en 1722.

(Papiers de M. le baron de Nexon ; note de M. Champeval).

ROBERT Pierre, m^e^ chirurgien, à Burgniat, en 1722.

(Note de M. Champeval).

ROBERT Jean, chirurgien, à Lubersac, en 1778.

(Arch. de la Corrèze, C, 222).

ROBERT François, chirurgien et contrôleur, à Nouic, en 1784.

(Arch. du château de Montagrier; note de M. Champeval).

ROCHE, chirurgien, à Limoges, en 1524.

(Arch. hosp. de Lim., D, 4).

ROCHE Pierre, chirurgien juré, de Bellac, en 1764.

(Arch. de la Haute-Vienne, B, 34).

ROCHE (de) de **VERDILLAC** Jean, me chirurgien, à Bellac, en 1775.

(Arch. de la Haute-Vienne, registre de la cour consulaire de Bellac, 4).

ROCHEFORT Géral, me chirurgien à Saint-Setier, en 1698.

(Note de M. Champeval).

ROCHETTE Léonard, médecin à Limoges, rue des Combes, en 1537.

(Arch. hosp. de Limoges, B, 63)

ROGIER Jean, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, demeurant au bourg de Juillac.

(Note de M. Champeval).

ROGIER Mathieu, chirurgien à Uzerche, en 1659.

(Note de M. Champeval).

ROMINHAC Léonard, me chirurgien juré, de Tulle, en 1749.

(Arch. de la Corrèze, B, 849).

ROMINHAC Jean-Joseph, docteur en médecine, à Tulle, consul en 1677, s'engagea, en 1674, à donner ses soins aux religieuses de Sainte-Ursule de Tulle pour la somme annuelle de 30 livres; il avait épousé, le 30 août 1668, delle Philippe de Ricoudie (ou Recaudie); il était décédé en 1704. Sa veuve, testa en 1721.

(Arch. de la Corrèze, E, 763, 915, 924; — Arch. de la ville de Tulle, GG, 15).

ROMINHAC Jacques, chirurgien, attaché comme adjoint à l'hôpital général de Tulle en 1780.

(Melon de Pradou: *Not. hist. sur l'hospice de Tulle*, p 108; — Arch. de la Corrèze, B, 2081).

RONZEL Michel, m^e chirurgien à Ussel, en 1709.

(Arch. de la Corrèze, B, 573).

RONZEL Gilbert, chirurgien à Eygurande, 1682-1723, fils du précédent. Son beau-père, M. de Marchadieu, était chirurgien à Saint-Merd-la-Breuille.

(*Le Canton d'Eygurande* (*Corrèze*), par M. le docteur Longy).

RONZEL Etienne, m^e chirurgien juré à Ussel, en 1775.

(Arch. de la Corrèze, B, 675).

RONZEL, docteur en médecine, a exercé à Saint-Etienne-aux-Clos, de 1798 ou 1799 à 1838 ou 1840, époque de sa mort. Il est le père du docteur Vincent Ronzel et le bisaïeul du docteur Armand Delpeuch et de M. Edouard Delpeuch, député de la Corrèze.

Il a écrit pour le « Journal de Médecine » de 1809-1810, l'article suivant :

Observation d'une colique inflammatoire, guérie par l'application de l'eau à la glace sur le ventre ; par M. Rouzel (sic), *docteur en médecine de la commune de Saint-Etienne-aux-Claux (Corrèze)*, 12 pages in-8°.

(Note de M. le docteur Longy).

ROSSIGNOL Simon, sieur de la Lande, docteur en médecine à Saint-Léonard, en 1743.

(Note de M. Champeval).

ROUBY Jacques, m^e chirurgien au village de Laveyrie, paroisse de Haute-Fage ; ses lettres de maîtrise lui furent délivrées, le 26 novembre 1780, par la communauté des m^es chirurgiens de Tulle.

(Arch. de la Corrèze, B, 1738, L, 173 *bis*.

ROUBY Jean-Géraud, d'Hautefage, reçu docteur en médecine le 14 floréal an XII.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

ROUGIER Louis, m^e chirurgien, de Bellac, en 1778 et 1789.

(Abbé Granet, *Hist. de Bellac*, p. 241 ; — (Arch. hosp. de Bellac, G, 1).

ROULHAC Léonard, chirurgien, au Colombier, près Aixe, en 1719.

(Papiers de M. le baron de Nexon; note de M. Champeval).

ROUSSET Léonard, m^e chirurgien à Aixe, en 1641.

(Papiers de M. le baron de Nexon; note de M. Champeval).

ROUSSET Jean, m^e chirurgien, à Limoges, était décédé avant 1713.

(Arch. hospit. de Lim., B, 219).

ROUSSERIE (de la) Pierre-André, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, médecin à Neuvic (Corrèze), en 1780. On a de lui l'ouvrage suivant :

Recherches analytiques de la fontaine minérale de Jaleyrac, dans la haute Auvergne; avec un précis des maladies où ces eaux peuvent être utiles, des cas où elles pourroient être préjudiciables, et de la manière de les prendre avec succès, Tulle, P. Chirac, 1780. Broch. in-12 de 21 pages.

(*Feuille hebd. de Lim.*, 1780).

ROUSSIGNAC Pierre, chirurgien à Saint-Léger-Magnazeix, en 1791.

(Note de M. Champeval).

ROUVEIX Antoine, chirurgien à Chamboulive, en 1722.

(Note de M. Champeval).

ROUX Léonard, m^e chirurgien à Saint-Aulaire, en 1650.

(Note de M. Champeval).

RUAUD, syndic de la communauté des m^es chirurgiens de Limoges, dans la première moitié du xviiie siècle.

(Arch. hosp. de Lim., F, 29).

RUPIN DE LABORIE François, chirurgien à Saint-Pantaléon (?) en 1775, avait épousé Marguerite Rupin.

(Arch. de la Corrèze, B, 1428).

S

SAGE Antoine, m^e chirurgien à Egletons, en 1760-1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 553 et 704).

SAINT-JUDE, chirurgien à Tulle, en 1753.

(Arch. communales de Tulle, GG, 46).

SALAIGNAC Antoine, médecin à Salaignac, près Saint-Augustin, en 1782, avait épousé demoiselle Andrée Grenier.

(Note de M. J.-B. Champeval).

SALVANET Jean-Baptiste, chirurgien juré à Coussac-Bonneval, en 1764.

(Arch. du château de Chaufaille; note de M. Champeval).

SALVAS Antoine, chirurgien à Turenne (?), en 1772; il avait épousé demoiselle Catherine Goursas.

(Arch. de la Corrèze, B, 1280).

SALVIAT François, médecin à Brive, épousa, le 21 avril 1692, Suzanne Sapientis.

(Arch. communales de Brive, GG, 27).

SALVIAT, médecin du collège de Brive, en 1733; peut être le même que le précédent, peut être son fils.

(Arch. de la Corrèze, D, 22).

SALVIAT François, m^e chirurgien juré à Brive, en 1740.

(Arch. communales de Brive, GG, 53).

SALVIAT Elie, fils du précédent, m^e chirurgien juré à Brive, se maria le 12 février 1743.

(Arch. communales de Brive, GG, 53).

SARRAZIN Simon, sieur du Claux, docteur en médecine à Lubersac, en 1705, décédé le 9 juillet 1710 à l'âge de 50 ans.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

SARRAZIN Simon, sieur de la Vergnie, chirurgien à Lubersac, en 1708.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

SAUT (du) ou du **SANT**, médecin de Tulle ou environs au xive siècle.

Dans une enquête constatant une saisie royale du château de la Roche-Canillac (première moitié du xive siècle) publiée

par M. l'abbé J.-B. Poulbrière, on lit la phrase suivante : *Item vidit, ut dixit, tempore infirmitatis predicte quod pro visitando dictum Hugonem dicta nobilis domina aliquando, vel dominus ejus vir aliquando, fecerunt venire medicos frequenter : videlicet magistrum Laurentium de Biartz, de Tutella, et magistrum Johannem del Saut* (ou del Sant) *aliquando, ad expensas dicti domini.*

(*Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Art de la Corrèze*, 1893, p. 165).

SAVOYE (DE) MATHIEU, me chirurgien à Pompadour, en 1664.

(Note de M. Champeval).

SAZERAC PIERRE, me chirurgien à Nexon, en 1674.

(Note de M. Champeval).

SÉGÉRAL GUILLAUME, médecin à Brive, prit ses grades à Montpellier le 16 ventôse an XII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

SÈGUE FRANÇOIS, me chirurgien à Flavignac, en 1672.

(Papiers de M. le baron de Nexon ; note de M. Champeval).

SÈGUE DE BUXEROLLES JEAN-MARTIAL, docteur en médecine, député de la paroisse de Berneuil à l'assemblée électorale de Bellac, du 11 mars 1789 ; il fut plus tard officier municipal de Bellac.

(Abbé Granet : *Hist. de Bellac*, pp. 245 et 277).

SEGUIN, docteur en médecine à Juillac, en 1687.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

SELVE JEAN, chirurgien-barbier à Argentat, 1560-1572.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

SEPTVAL (DE) JACQUES, me chirurgien du village de Sagrié de Maleserre, paroisse d'Altillac, en 1756.

(Arch. de la Corrèze, B, 1033).

SÉRÉZAT, chirurgien juré, en 1787.

(Arch. de la Corrèze, B, 739).

SÉRIOT André, chirurgien à Rochechouart, en 1596.

(A. Leroux : *Choix de Documents hist. sur le Limousin*, p. 108).

SÉRIOT Jean, chirurgien à Rochechouart, en 1604.

(A. Leroux : *Documents hist.*, t. II, p. 91.

SERRE Martial, chirurgien à Saint-Chamans ou environs, en 1721.

(Arch. de la Corrèze, B, 1088).

SERRE Antoine, docteur en médecine de la faculté de Toulouse, reçu le 2 juin 1784, exerçait à Brive ; il fut élu membre du conseil de la nouvelle municipalité de Brive, en 1790.

Il existe une *Lettre à M. Serre, médecin, élu membre de la nouvelle municipalité de Brive, par M. Texier, 1790.* Broch. in-8° de 21 pages.

(Biblioth. de M. Clément-Simon).

SERVILION, *in medicina licentiatus*, habitait à Limoges, rue du Verdurier, vivait en 1503.

(Arch. de la Haute-Vienne, 3884.)

SIMON Jean-Baptiste, docteur en médecine à Rochechouart, en 1791.

(Note de M. Champeval).

SININGES Pierre, chirurgien à Tillergues, canton de Mercœur, reçut ses lettres de maîtrise à Montpellier le 15 mai 1785.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

SIRE Jean, chirurgien à Saint-Junien, en 1655.

(Note de M. Champeval).

SIREYGEOL Jean, chirurgien à Meyssac, reçut ses lettres de maîtrise à Brive, le 27 octobre 1776.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

SOHET-THIBAUD premier chirurgien de l'hôpital de Limoges, décédé en 1763.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 2).

SOHET-THIBAUD, Jean-François, fils du précédent, m^e chirurgien juré de Paris, est reçu en 1757 comme chirurgien en second de l'hôpital Saint-Alexis de Limoges ; il

succéda à son père, en 1763, comme chirurgien en premier de l'hôpital ; son fils y fut admis à la même époque en qualité de garçon chirurgien.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 1, f°s 180 et 208 v° et E, 2).

SOHET-THIBAUD Joseph, nommé en 1766 m^e^ chirurgien de l'hôpital Saint-Alexis de Limoges, quitta cette ville en 1771, « pour se rendre à Paris dans la communauté des religieux de la charité, où l'on est assuré qu'il a pris l'habit de cet ordre. »

(Arch. hosp. de Lim., E, 2. f° 36 r°, f°s 70 et 71).

SOHET-THIBAUD Pierre, né à Limoges le 16 octobre 1776, docteur en médecine, reçu chirurgien en second de l'hôpital général de Limoges dès 1794, pendant quelques temps chirurgien militaire, se fixa enfin définitivement dans sa ville natale où il se fit une grande réputation comme accoucheur. Il resta pendant plus de trente ans chirurgien en chef de l'hôpital. Lors de la fondation de l'école de médecine de Limoges, il occupa la chaire d'accouchement et y professa pendant dix ans.

Dans sa propriété des Courrières, il installa une florissante industrie, présida la Société d'Agriculture, siégea au Conseil d'arrondissement, au Conseil d'Hygiène et de Salubrité et au Conseil municipal de Limoges. Il mourut le 7 avril 1858.

On a de lui :

Observation sur un ver-solitaire, communiquée par M. Thibaud, chirurgien de cette ville (Limoges) *et envoyée à la Feuille hebdomadaire par M. Boyer, docteur en médecine.*

(Dr Bardinet : *M^r^ le docteur Thibaut, notice nécrologique* insérée dans le *Bulletin de la Société de Médecine et de Pharmacie de la Haute-Vienne, 1859,* p. 131 ; — Arch. hosp. de Lim., B, 498, f° 157 r° et E, 2, f° 213 v°).

SOLEILHET Bertrand, m^e^ chirurgien à Sérilhac, en 1732.

(Arch. de la Corrèze, E, 1203).

SOLEILHET Jean-Baptiste, docteur en médecine, fils de Bertrand Solheilhet, bourgeois, était médecin de l'hôpital général de Tulle en 1776; il testa en 1783. Il avait épousé le 7 décembre 1745, d^lle^ Marie-Jeanne Brossard. Son cachet

ovale, de 19 millimètres sur 15, porte, sur un cartouche, un écusson ovale à un soleil, supporté par deux sauvages, surmonté d'une couronne de comte.

(Arch. de la Corrèze, B, 733, 741, et E, 669 et 676; — De Bosredon et Rupin : *Sigillographie du Bas-Limousin*, p. 482).

SOLEILHET Bertrand-Simon, fils du précédent, reçu docteur en médecine à la faculté de Montpellier, le 7 août 1767, a exercé à Tulle. Il avait épousé Thérèze Meynard. Sa thèse inaugurale a pour titre :

Dissertatio medico-chirurgica de Yaw gallice Pian ex anglo idiomate in latinum versa... Montpellier, Rochard, 1767. Broch. in-8° de 25 pages. (*Biblioth. de M. Clément-Simon*).

(Arch. de la Corrèze, B, 741; — Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

SOLEILHAVOUP Géraud, chirurgien à Tulle, en 1710.

(Arch. communales de Tulle, GG. 73).

SOLEILHAVOUP Antoine, chirurgien à Orliac-de-Bar, en 1747.

(Note de M. Champeval).

SOLEILHAVOUP Jean, m^e chirurgien à Tulle, décédé le 19 janvier 1763.

(Arch. communales de Tulle, GG, 77).

SOUDANAS, chirurgien à Limoges en 1785.

(Papiers de M. le baron de Nexon).

SOUDANES (de) François-Gaspard, chirurgien juré, à Saint-Auvent, en 1760.

(*Bullet. de la Société archéol. du Lim.*, t. 38, p. 411).

SOUMAILLE Joseph, d'Auriac, m^e chirurgien, obtint, le 7 mars 1770, ses lettres de réception et d'admission des m^es chirurgiens de Tulle.

(Arch. de la Corrèze, B, 1557, 1564 et 1577).

SOUMAILLE Jean-Baptiste, m^e en chirurgie en 1783.

(Arch. de la Corrèze, B, 1577).

SOURY Jean, chirurgien à Rochechouart en 1603-1621.

(A. Leroux : *Choix de documents hist., sur le Lim.*, p. 109).

SOURZAC Jean-Louis, chirurgien, vers Bonnesagne, en 1785.

(Arch. de la Corrèze, B, 738; — *Semaine religieuse de Tulle* du 9 avril 1892).

SOUSTRE Jean, docteur en médecine, au Bastier, paroisse d'Argentat, 1650-1695.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

SOUSTRE DE LA COMBETTE Léger, fils du précédent, docteur en médecine, du Bastier, paroisse d'Argentat, en 1683-1717; avait épousé d^lle Anne Durieu.

(A. Leroux : *Nouveaux documents hist.*, p. 263; — Arch. de M. le docteur Morelly).

SPINASSSE Jean-Baptiste, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, reçu le 3 juillet 1789, exerçait à Egletons.

(Arch. de la Corrèze : Liste imprimée des Médecins de la Corrèze).

SUDOUR, maître chirurgien à Valiergue, en 1722.

(Arch. de la Corrèze, B, 416).

SULPICY Gabriel, docteur en médecine à Saint-Yrieix, en 1791.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

SUSLIE Pierre, chirurgien-barbier à Treignac, en 1578; avait épousé d^lle Anne Blanchier.

(Note de M. Champeval).

T

TABANON Etienne, de Tulle, reçu docteur en médecine à Montpellier le 3 juillet 1792.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

TABARY Jean, né à Lesterpt, médecin et secrétaire de Charles V. « Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, dit M. du Boys, occupa plusieurs emplois honorables, et fut nommé évêque de Thérouane (Bologne) le 21 février 1384. Il

mourut à Paris, le 18 janvier 1403, et fut inhumé dans la cathédrale de Bologne. Il avait fait construire le palais épiscopal et les aqueducs souterrains de sa ville épiscopale. »

Il a écrit *six livres sur la matière médicale,* ouvrage dédié à Charles V, resté manuscrit.

(Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*).

TALIN Pierre, maître chirurgien à Egletons, en 1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 1228, 1241).

TALIN Martial, de Corrèze, officier de santé en l'an VIII.

(Note de M. Champeval).

TALMIER Laud, chirurgien à Meymac, en 1563.

(Note de M. Champeval).

TANDEAU Jean-Baptiste-Augustin, chirurgien, à Saint-Léonard, était décédé avant 1784.

(Note de M. Champeval, d'après les *Minutes* de l'étude Bachet).

TAPHEMY Jean-Baptiste, officier de santé à Bort, reçu à Montpellier le 18 fructidor an VIII.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

TARDIEU François, docteur en médecine à Saint-Junien, en 1658.

(Louis Guibert : *Livres de raison,* etc., p. 250).

TARRADE Annet, chirurgien, à Nexon, en 1770.

(Note de M. Champeval).

TAVERNIER Joseph, chirurgien, à Peyrat-le-Château, en 1786.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

TAVERNIER Léonard, me chirurgien, en 1787.

(Arch. de la Corrèze, B, 184).

TEILHET (du) Bertrand, sieur du Cluseaud, me chirurgien à Pompadour, en 1756.

(Note de M. de Nussac, d'après les minutes de M. Dutheillet de Lamothe).

TEILLET Jean-Baptiste, né à Donzenac, le 10 août 1788, fils de François Teillet et de Marie Alègre, docteur en méde-

cine à Donzenac, servit dans le corps des officiers de santé de la garde impériale, fit la campagne de 1814.

On a de lui : *De l'impôt sur les vins et de la nécessité d'établir des halles ou transports de vins dans le département de la Corrèze*, Paris 1832, broch. in-8° de 22 pages.

Il a publié, dans l'*Annuaire de la Corrèze,* pour l'année 1836 : *Essai sur la topographie médicale du département de la Corrèze.*

(L.-Th. Juge : *Dict. biogr. Mss.*).

TENEZE Jean, m^e chirurgien à Tulle, en 1685-1721.

(Note de M. J.-B. Champeval).

TERRADE Pierre, docteur en médecine à Chaumeil, en 1643.

(Note de M. Champeval).

TERRIOU Léonard, docteur en médecine à Corrèze, né le 5 avril 1781.

(Note de M. Champeval).

TESTAUD Martial, docteur en médecine, au Dorat, en 1718.

(Arch. du château de Montagrier ; note de M. Champeval).

TESTUT Mathieu, docteur en médecine à Argentat, en 1683, avait épousé d^{lle} Aimée de Graffeuille.

(A. Leroux : *Nouveaux documents hist.*, p. 161 ; — Arch. de M. le docteur Morelly).

TEULIER-DUCHÉ Louis, docteur en médecine, procureur de la commune du Dorat en 1792.

(Note de M. Champeval).

TEXENDIER, syndic de la communauté des maîtres chirurgiens de Limoges, au commencement du xviiie siècle.

(Arch. hosp. de Lim., F, 29).

TEYSSIER Antoine, de Tulle, officier de santé en 1790.

(Arch. de la Corrèze, L, 173 *bis*).

TEYTAUD DUBOIS DE LAVAUD Jacques, docteur en médecine, médecin de l'hôpital du Dorat en 1734.

(Arch. hosp. du Dorat, E, 1, f°s 68 r° et E, 3).

THAMOYNEAU DE LA LANDE Simon, chirurgien à Saint-Junien, en 1777.

(Note de M. Champeval).

THEILLET (du) Henri, sieur de la Mothe, docteur en médecine à Pompadour, en 1690.

(Note de M. L. de Nussac, d'après les archives de M. Dutheillet de Lamothe).

TEILLET-LAMONTHÉSIE Yrieix, chirurgien à Pompadour, reçut ses lettres de maîtrise à Uzerche, le 28 mars 1788.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

THOURON Pierre, docteur en médecine, au Bosq, près Varetz, en 1679.

(Note de M. Champeval).

TIBORT Antoine, licencié en médecine à Limoges, en 1490.

(Louis Guibert : *Livres de raison, etc.*, p. 181).

TILLINAC Pierre, me chirurgien, à Servières, en 1659.

(Note de M. Champeval).

TOURNEL Antoine, chirurgien à Tulle, en 1753.

(Note de M. Champeval).

TOURON François, me chirurgien à Argentat, 1657-1695, avait épousé dlle Marie Brunie.

(Arch. de la Corrèze, B, 499).

TOURON Jean, chirurgien, fils du précédent, époux de dlle Jeanne Vergnies, a exercé d'abord à Argentat, puis à Saint-Chamans, 1671-1700.

(Arch. de M. le docteur Morelly).

TOUSSAINS Jean, me chirurgien, à Meyssac, en 1691.

(Note de M. Champeval, d'après les archives du château de Blanat).

TOUSY ou **THOUZY** Jean, chirurgien juré, du bourg de Seilhac (Corrèze), en 1772-1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 921 et 1499).

TRANCHANT Martial, médecin à Aixe, 1651.

(Papiers de M. le baron de Nexon ; note de M. Champeval).

TRANCHANT Simon, docteur en médecine de Limoges, membre du collège de médecine, 1656-1772, latiniste émérite, a laissé, paraît-il, des manuscrits estimés.

(Arch. de la Corrèze, B, 699; — Aug. du Boys : *Notes biogr. sur les médecins limousins*).

TRAMONTEIL François, m^e chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1744.

(Arch. communales de Peyrat-le-Château).

TRAVERSE François, m^e chirurgien, du lieu du Breuil, paroisse d'Espagnac, en 1721-1749, avait épousé d^elle Marguerite Verdier.

(Arch. de la Corrèze, B. 849-1088).

TRAVERSE Martial, m^e chirurgien à Clergoux (Corrèze), en 1766.

(Arch. de la Corrèze, B, 1229).

TREICH Pierre, m^e chirurgien de Meymac, en 1747-1759.

(Arch. de la Corrèze, B, 428, 438).

TREICH Pierre-Jean, sieur du Breuil, ancien chirurgien-major de l'hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, habitait à Meymac en 1766-1786.

(Arch. de la Corrèze, B, 447, 719, et E. 1119).

TREICH-DESFARGES Pierre-Jean, né à Meymac le 5 avril 1754 du mariage de Jean-Baptiste Treich-Desfarges avec Anne Duchassaing, fit ses études à l'abbaye de sa ville natale et au collège des Jacobins de Limoges. Il reçut à Bordeaux, en janvier 1777, le diplôme de chirurgien de marine; des lettres de maîtrise en chirurgie lui furent délivrées le 11 janvier 1779 par les m^es chirurgiens d'Ussel. Il exerça peu de temps, entreprit l'étude du droit et fut reçu avocat le 3 août 1787. Il succéda bientôt à son père en qualité de notaire royal à Meymac.

Son caractère ardent et inquiet le poussa dans le mouvement révolutionnaire ; il se fit un des meneurs du parti avancé, organisa la Société populaire de Meymac, obtint successivement les grades d'adjudant, de chef de bataillon et de chef de

légion de la garde nationale, et fut nommé administrateur du département de la Corrèze.

Lors de l'organisation du 3e bataillon de volontaires le 10 août 1792, Treich-Desfarges fut élu lieutenant-colonel en premier. Dirigé sur Meaux et de là sur Phalsbourg et Strasbourg, le 3e bataillon, après quelques contacts avec l'ennemi, se trouva cerné dans Landau. Pendant le blocus de cette ville, Treich se posa en adversaire déterminé du général Gilot et du représentant Dentzel ; cette attitude, qui lui attira la haine d'une partie de la population, lui valut, par contre, sa promotion au grade de général de brigade (23 août 1793).

Après la levée du blocus de Landau, le général Treich fut envoyé en mission à Paris, et de là à l'armée des Pyrénées, puis à l'armée des Alpes. En 1799, il commandait à Marseille. Peu de temps après le coup d'Ftat de Brumaire, frappé sans doute de quelque disgrâce, il donna sa démission et rentra dans la vie civile.

De retour à Meymac, il reprit l'exercice de la chirurgie, se fit accoucheur. Il ne fut pas plus fidèle à cette profession qu'au début de sa carrière ; encore une fois il abandonna la médecine pour le notariat. Nous le trouvons à la tête d'une étude de notaire, en 1815, lorsque le gouvernement des Bourbons l'envoya en surveillance à Saint-Emilion. L'exaltation de Treich était bien calmée. Le préfet de la Gironde constatait en effet qu'il « manifestait les sentiments les plus favorables à l'autorité royale, » et le maire de Saint-Emilion disait : s'il « a eu des reproches à se faire, la leçon qu'il a reçue ne sera pas perdue. » Il fut gracié après trois mois d'exil, en septembre 1816. Sa vie se termina à Meymac dans le calme et l'obscurité.

Nous possédons de lui les trois ouvrages suivants :

1° *Pierre-Jean Treich-Desfarges, homme de loi, notaire-royal, administrateur du Département de la Corrèze, à l'Assemblée nationale*, Paris, imprimerie nationale. — Pièce in-8° de 8 pages.

2° *Mémoire du citoyen Treich, général de brigade, sur la conspiration de Landau*, Paris, Potier, 1 vol. in-8° de 64 et 191 pages ;

3° *La morale démontrée par principes sans le secours des*

opinions religieuses, par le citoyen Treich, général de brigade. A Tarbes, de l'imprimerie de Raymond Lagarrigue, an III de la République française. — 1 vol. in-8° de IV et 70 pages.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze ; — de Seilhac : *Les bataillons de Volontaires de la Corrèze*, pp. 142 et s.; et *Histoire politique du département de la Corrèze*, pp. 297 et s.; — Léon Vacher : *Historique des Bataillons de Volontaires de la Corrèze*, pp. 75 et s.).

TRIVIAUX Pierre, chirurgien, fermier de la seigneurie de Margeride (Corrèze) en 1789.

(Arch. de la Corrèze, B, 567).

TURQUOYS Jean-Baptiste, me chirurgien et apothicaire à Saint-Chamans ou environs, en 1718.

(Arch. de la Corrèze, B, 1087).

V

VACHERIE Léonard, chirurgien au Dorat, en 1591.

(Louis Guibert : *Livres de raison*, etc., p. 189).

VACHON Etienne, m° chirurgien, à Brive, en 1665. Sa veuve épousa, le 2 juillet 1673, Guillaume Mercier, chirurgien à Brive.

(Papiers de M. de Nussac ; note de M. Champeval. — Arch. communales de Brive, GG, 6).

VACHOT Jean, chirurgien, consul de Tulle en 1602. Les archives communales de Tulle mentionnent, en 1607, un François Vachot, chirurgien, qui doit être le même.

(Note de M. J.-B. Champeval. — Arch. de la ville de Tulle, GG. 6).

VACHOT Pierre. chirurgien à Tulle, en 1654 ; fut inhumé le 1er juillet 1687.

(Arch. de la ville de Tulle, GG, 9 et 28).

VACHOT Antoine, chirurgien, aux Rivières, paroisse de Beaumont, était décédé en 1688.

(Note de M. Champeval).

VACHOT Jean-Baptiste, chirurgien de l'hôtel-Dieu de Tulle 1660; ses salaires étaient de trois livres par an.

En 1674, il fut attaché à l'hôpital général qui venait d'être substitué à l'hôtel-Dieu.

(Melon de Pradou : *Notice hist. sur l'hospice de Tulle*, p. 27).

VACHOT Géraud, docteur en médecine, testa en 1685.

(Arch. de la Corrèze, E, 527).

VACHOT Jean, chirurgien et docteur en médecine à Tulle, en 1749.

(Arch. de la Corrèze, B, 848).

VALADE Jean, me chirurgien à la Moretie, paroisse de Concèze, en 1730.

(Arch. de la Corrèze, B, 1450).

VALADE, conseiller en l'élection de Limoges, nommé en 1765 médecin en chef de l'hôpital général de Saint-Alexis de Limoges, à la place laissée vacante par le décès d'Arbonneau.

(Arch. hosp. de Limoges, E, 2, fo 18, vo).

VALEN Antoine, me chirurgien à Turenne, en 1731, syndic de l'hôpital de Turenne de 1712 à 1715.

(Note de M. de Nusssac, d'après un registre de l'hôpital de Turenne).

VALET Antoine, fils d'Antoine Valet et de Catherine Devoyon, naquit à Saint-Junien vers 1530. Reçu docteur en médecine par la faculté de Paris, il revint bientôt après à Saint-Junien pour y exercer sa profession. Ses débuts furent difficiles. Attribuant son insuccès à l'ingratitude de ses compatriotes, il quitta sa ville natale et s'installa à Bordeaux. Il trouva dans cette ville un accueil sympathique, gagna les faveurs du cardinal de Sourdis, du duc d'Epernon, du gouverneur Alphonse d'Ornano, et mérita l'estime de l'Université et du Parlement. Il partagea son temps entre la pratique et l'enseignement de la médecine et la culture des lettres. Valet mourut à Bordeaux en 1607, et y fut enterré.

Dans sa *Bibliothèque françoise,* La Croix-du-Maine parle de lui en ces termes :

« Antoine Valet, dit Valetius, docteur en médecine à Paris,

natif de Saint-Junian en Lymosin, homme docte ès langues. — Il a traduit quelques livres de grec, latin, italien, et autres langues, en la nôtre. — Il florissait à Paris l'an 1570. Je feray mention de ses écrits latins autre part. »

Valet a écrit les ouvrages suivants :

1° *In artem medicam Hollerii exercitationes*, commentaires sur l'*Art de la médecine* de Hollier.

2° *Bellantis religionis hypotiposis*. Paris, 1568.

3° *Gallia triumphans*. Paris, 1569.

4° *Oratio in scholis medicorum ante licentiatum habita. Quâ medicinæ antiquitas ex antiquissimo poetarum Homero obiter et allegorice describitur, Huic accessit Jo. Aurati poetæ regii elegia ad observandiss. patrem F. Jacobum Hugonem, doctorem theolog. et regium ecclesiastem : nec non aliquot ad medicos parisienses epigrammata. — Parisiis, apud Joannem de Bordeaux, in monte D. Hilarii, ad insigne Occasionis, 1570.* In-8° de 28 feuillets chiffrés.

5° *Elégie sur la mort de Gilles Bourdin, procureur général au parlement de Paris*; *Paris, Dupré, 1570.* François d'Amboise, avocat, a traduit cet ouvrage en français.

6° *Chant funèbre sur le trépas de Jean de Voyer, chevalier de l'ordre du roy, vicomte de Paulmy* (en vers grecs) ; *Paris, chez Jean Bienné, 1571*, in-4°. Cette pièce a été traduite en vers français par Pierre de la Roche.

7° *Chant triomphal sur la victoire obtenue par le Roy, à l'encontre des rebelles et ennemys de sa majesté, premièrement faict en françoys et depuis mis en latin, par Antoine Valet, médecin ; Paris, L. Mallot, 1572*, in-8° de 16 pages.

8° *Osteologia, seu ossium humani corporis descriptio Antonio Valetio, medico Burdegalensi, authore (quo reperitur initium libri osteologiæ gallico idiomate scripti a G. Des Innocens, paucis mutatis).* Petit in-8° de 2 feuillets.

On trouve des vers latins de Valet en tête de l'édition des Œuvres poétiques de Blanchon.

(Collin : *Lemov. plur. illust.*; — *Annales de la Haute-Vienne du 3 novembre 1813* ; — Arbellot : *Docum. hist. sur la ville de Saint-Junien*, p. 241 ; — L.-Th. Juge : *Dict. des hom. ill.*, mss.; — Arbellot : *Biographie d'Antoine Valet*, dans la *Semaine religieuse du diocèse de Limoges*, 1881, p. 1168).

VALETTE Jean, me chirurgien à Niel, près Chaufour, teste le 4 septembre 1692.

(Note de M. J-.B. Champeval).

VALETTE Jean-Baptiste, docteur en médecine à Niel, près Chaufour, en 1788.

(Arch. de la Corrèze, B, 1300).

VAUR Jean, docteur en médecine, député du Tiers-Etat à la réunion des trois ordres tenue à Tulle en 1789. Il avait épousé delle Marguerite Maignac.

(Arch. de la Corrèze, B, 1572).

VAUZANGES Eymar, me chirurgien, était marguiller de la Rédemption pour la paroisse de Laguenne, en 1756,

(Arch. de la Corrèze, B, 708.

VAUZANGES Pierre, me chirurgien de Laguenne, en 1722, avait épousé en 1713 dlle Marguerite Lavaur.

(Arch. de la Corrèze, E, 920, et G, 20.

VEILHAN François, de Soursac, officier de santé, a commencé à exercer en l'an VIII.

VERGNAUD François, me chirurgien, de Limoges, en 1647.

(Arch. de la Haute-Vienne, B. 95).

VERGNE, chirurgien en 1787.

(Arch. de la Corrèze, B, 739).

VERLHAC, doyen de la communauté des mes chirurgiens de Brive, en 1785.

(Arch. de M. Bonnélye).

VERNEDAL Guillaume, chirurgien à Eygurande, en 1742.

(Minutes de l'étude de Saint-Setier ; note de M. Champeval).

VERNÉDAL Jean, me chirurgien à Couffy jusqu'en 1706. A cette époque il épousa Hélène Ronzel, fille de Gilbert Ronzel, chirurgien à Eygurande, et vint se fixer à Eygurande, où il mourut en 1755.

(*Le Canton d'Eygurande* (*Corrèze*), par le docteur Longy).

VERNÉDAL Jean, petit-fils du précédent, docteur en chi-

rurgie à Trémoulines, canton d'Eygurande ; il épousa Sébastienne Besse, de Meymond, petite-nièce du prédicateur Pierre de Besse, et mourut en 1821. Son petit-fils, Jean-Joseph Vernédal, officier de santé à Trémoulines, est mort le 22 juillet 1872.

(*Le Canton d'Eygurande* (*Corrèze*), par le docteur Longy).

VERNÉDAL Jean-Baptiste, frère de Jean, avait été, en 1780, chirurgien en chef des volontaires de Carouge au service du roi de Sardaigne. Il vint, en 1782, se fixer à Eygurande, où il mourut en 1798.

(*Le Canton d'Eygurande* (*Corrèze*), par le docteur Longy).

VERNEIL (de), chirurgien ordinaire de l'hôpital de Saint-Yrieix jusqu'en 1752, époque à laquelle il fut remplacé par Darnet, parce qu'il refusa de donner ses soins gratuitement.

(Arch. hosp. de Saint-Yrieix, E, 54 et 60).

VERSÉJOUX Pierre, me en chirurgie à Beaulieu en 1773.

(Arch. de la Corrèze, B, 1038).

VERVI Guillaume, chirurgien à Lascaux (Corrèze), reçut ses lettres de maîtrise à Saint-Yrieix le 9 mars 1783.

(Liste imprimée des médecins de la Corrèze).

VERVY Pierre, me chirurgien, à Juillac, en 1766.

(Arch. du château de Chaufaille ; note de M. Champeval).

VEYRIER Jean, docteur en médecine, à Saint-Léonard, en 1675.

(Arch. de la Haute-Vienne, fonds du chapitre de Saint-Léonard ; note de M. Champeval).

VEYSSET Damaze, chirurgien à Puyjubert, près Larche, marié le 24 mai 1757 à Anne Marchant, sœur de Jean-Joseph Marchant, chirurgien à Saint-Pantaléon.

(Note de M. Auguste Marchant).

VEYSSIÈRES Joseph, apothicaire et chirurgien-juré, à Bort (Corrèze), en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B, 729).

VIALLES François, chirurgien-juré, de Bort, en 1776.

(Arch. de la Corrèze, B. 901).

VIALLES Joseph, chirurgien, à Bort, reçut ses lettres de maîtrise, à Tulle le 4 avril 1780.

(Arch. de la Corrèze, B, 734).

VIDALIE Joseph, chirurgien, du village de Bergeal, paroisse de Sadroc, testa en 1737.

(Arch. de la Corrèze, E, 1005).

VIDALIE Mathieu, chirurgien au même lieu, en 1751.

(Note de M. de Nussac).

VIDAUD, chirurgien à Limoges en 1671.

(Louis Guibert : *Livres de raison*, etc., p. 316).

VIGAUD Jean, chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1707.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

VIGAUD Gabriel, sieur de la Seauve, chirurgien à Peyrat-le-Château, mort subitement en 1753.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

VIGAUD Pierre, me chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1751.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

VIGIER Jean-Joseph, né à Argentat, reçut au Hâvre, le 12 octobre 1789, des certificats portant qu'il a fait ses études de chirurgie et « qu'il a été reçu et admis à faire et exercer les fonctions d'officier de santé, allant sur mer pour, en cette qualité, travailler et naviguer. »

VILARS, médecin à Tulle, vers 1500.

(Note de M. Clément-Simon).

VILLADARD Léonard, maître-ès-arts, chirurgien juré de la ville de Tulle, reçu en 1753 lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, adjoint à M. Rigole, en 1766, comme chirurgien de l'hôpital général de Tulle, remplacé en 1770, était en 1772 doyen de la communauté des chirurgiens de Tulle ; il avait épousé dlle Marie Queyrie.

(Melon de Pradou : *Not. hist. sur l'hospice de Tulle*, p. 107 ; — Arch. de la Corrèze, B, 1903).

VILLEVIALLES, chirurgien juré à Limoges, en 1791.

(Arch. de la ville de Lim. AA, 9 *ter*).

VILLOUTREIX (de) François, mort en 1633 à l'âge de quarante ans, fut enseveli aux Cordeliers de Limoges. Sur son tombeau, près du grand autel, on lisait autrefois cette curieuse épitaphe composée par le médecin Pierre d'Avril :

Epitaphe d'honorable Mre François
de Viloutreys, docteur en médecine,
natif d'Aix, médecin du présent couvent, des religieux Benedictins, Carmes, Jesuites, des
dames de la Regle et Ste Claire, honoré
des meilleurs esprits et chéry de tout
le peuple de Limoges.

Ce grand Villoutreys est passé
qui, d'un coup de plume a la face
des plus doctes, donnoit la chace
au trespas qui l'a trespassé.
Le ciel, ce jour, comme offencé,
Noia de pleurs sa disgrace,
et le destin même de glace
pleura pour l'avoir effacé.
Mortel, amoureux de ta perte,
sur une espérance peu verte,
qui courtise l'ame des rois,
lis dans ce tombeau qui l'enserre
pour estre au cœur de Saint François
qu'il a quitté toute la terre.

Il laissa le pais des hommes
pour prendre la patrie des bienheureux
le 5 juin 1633, agé de 40 ans.

Son plus asservi :
P. D'Avril, médecin
a Limoges.

(A. Leroux : *Documents hist.*, t. Ier, p. 116; — Arch. de la Haute-Vienne, C, 16.)

VINCENDON André, m^e chirurgien à Bellac, en 1659.
(Arch. de la Haute-Vienne, B, 99).

VINCENT Elie, docteur en médecine en 1730.
(Arch. de la Corrèze, B, 1694).

VINCENT François, m^e chirurgien à Donzenac, en 1764, avait épousé d^lle Françoise Corbis.

(Arch. de la Corrèze, E, 1035).

VINEUX Pierre, m^e chirurgien à Chamboulive, en 1727.

(Note de M. Champeval).

VINTÉJOUX Pierre, chirurgien-juré du Lonzac, en 1777.

(Arch. de la Corrèze, B, 380).

VINTÉJOUX Léonard, docteur en médecine au Lonzac, en 1687 ; il exerçait encore en 1708.

(Note de MM. F. Vintéjoux et J.-B. Champeval).

VINTÉJOUX, médecin à Chamboulive en 1723.

(Note de M. Champeval).

VOISIN Jacques, m^e chirurgien à Colonge en 1630,

(Note de M. Champeval).

VOYSIN Gabriel, m^e chirurgien à Peyrat-le-Château, en 1655.

(Arch. de Peyrat-le-Château).

APPENDICE

I

Articles et Statuts dressés et arrêtés par les docteurs-médecins de la ville de Limoges, pour le bien et utilité publique (1).

1. — Ne sera loisible désormais à aucun de s'ingérer, pratiquer ou exercer la médecine en la ville de Limoges, cité, fauxbourgs d'icelle, ponts Saint-Martial et Saint-Etienne, s'il n'est reçu en la compagnie des docteurs-médecins agrégés pratiquans, et exerçans la médecine, et s'il n'a prêté le serment ; en laquelle il ne pourra être reçu, s'il n'est licencié ou docteur en médecine de quelque université fameuse, dont il sera tenu de leur faire paroir. Excepté les médecins de Sa Majesté et des princes du sang qui servent actuellement.

2. — Et pour ce défences seront faites à tous empiriques, theriacleurs, charlatans et autres abuseurs et ignorants, de se mêler et ingérer, de pratiquer et faire l'état de médecin sur peine de 150 livres pour la première fois, et pour la seconde fois d'être mis hors la ville ignominièusement, et pour la troisième, de punition corporelle.

3. — Et afin de mettre un ordre aux confusions et malversations passées au deshonneur et infamie de la médecine, tous les médecins résidens en la présente ville de Limoges, faux-

(1) Ce document a été publié une première fois dans le journal *La Province, Courrier de Limoges*, nos des 16, 17, 21 et 23 décembre 1850, et une seconde fois dans le *Bulletin de la Société de Médecine et de Pharmacie de la Haute-Vienne*, 1852, pp. 131-143. Ces deux publications étant extrêmement rares, nous croyons devoir rééditer ici les Statuts des médecins de Limoges.

bourgs et cité, ponts Saint-Martial et Saint-Etienne, pour y pratiquer et exercer la médecine, seront tenus et assemblés quatre fois l'année, à sçavoir le lendemain des quatre grandes fêtes, à une heure après midi, en la salle des révérends frères prescheurs de Saint-Dominique, pour là conférer entre eux des moyens pour entretenir leur état en toute splendeur, sincérité et intégrité, rapporter à leur compagnie les fautes ou abus qu'on pourra apercevoir être commis au dit état et traiter des moyens convenables pour l'entretenement de la santé publique selon l'exigence du tems et lieu ; quant aux assemblées extraordinaires, elles se feront lorsque le mandement en sera fait par les procureurs nommez du corps du collège, et tous les docteurs agrégez seront obligez de se rendre au lieu et à l'heure qui leur sera désigné par lesdits procureurs sauf des actes publics, examen, réception et prestation de serment qui ne seront faits autrepart qu'en lieu public dédié pour l'assemblée.

4. — Entre les médecins, à l'imitation des meilleures et plus fameuses villes et universités de ce royaume, celui qui sera reçu docteur en médecine, et plus ancien pratiquant en la présente ville de Limoges, fauxbourgs, cité, ponts Saint-Martial et Saint-Etienne d'icelle, sera le doyen de la compagnie, en laquelle il présidera et à son absence le plus ancien aprez lui, avec pouvoir aux assemblées de colliger l'avis des autres médecins aggrégés, conclure suivant la pluralité d'iceux, le tout tendant au profit et utilité du public.

5. — Quant aux réceptions des médecins qui viendront tant en cette ville que ez fauxbourgs, cité, ponts Saint-Martial et Saint-Etienne d'icelle, pour y résider ou exercer la médecine, étant premièrement avertis par les procureurs du collège qu'ils ne peuvent pratiquer en icelle, ni ez fauxbourgs, cité, ponts Saint-Martial et Saint-Etienne, sans violer et enfreindre les statuts fondamentaux dudit collège; si premièrement ils ne sont reçus et aggrégez audit collège, les mêmes procureurs leur enjoindront de mettre entre les mains du doyen leurs lettres de licence ou de doctorat, pour les présenter au collège, et pour ce faire, le même doyen leur donnera jour auquel s'assemblera la compagnie au lieu public ordinaire, envoyant à ces fins le billet à chacun des médecins aggrégez.

6. — Le collège étant assemblé, seront présentés par le doyen les susdittes lettres devant tous, et considérées, et étant icelles trouvées légitimes et non subbreptices, ce que témoigneront les sceaux et les seings des docteurs y aposés des universitez dont elles seront émanées; le collège, suivant la coutume, enjoindra à celui qui se présentera pour être reçu d'apporter avant toute autre chose, au jour qui lui sera préfix, attestations légitimes et en bonne forme de sa vie, mœurs et religion, suivant l'édit du roy; et d'avoir pratiqué deux ans depuis ses degrés de licence ou de doctorat; car nul qui sera taché de note d'infamie, ou de mauvaise vie, et scandaleuse, ou qui n'aura apporté bonne et autentique attestation de sa religion, suivant l'édit du roy, ou qui n'aura pratiqué le susdit temps, ne pourra être reçu ou aggrégé au collège, quelques lettres de docteur ou licencié qu'il puisse avoir; et seront prises les attestations tant au lieu de sa naissance, que des endroits où il aura vécu et conversé tout en faisant ses études qu'aprez avoir obtenu ses degrez.

7. — Le collège étant duement informé des vie, mœurs et religion de celui qui, suivant l'édit du roy, se présentera pour être reçu, par la lecture qui sera faite devant tous de ses susdittes attestations et sçachant des procureurs qu'il aura satisfait aux droits du collège, lui assignera jour pour procéder à sa réception, laquelle sera faite comme s'ensuit.

8. — Si les lettres de celui qui se présentera sont de docteur ou de licencié des universitez de Paris ou de Montpellier, le collège en ce cas, pour l'honneur et révérence des susdittes universitez se tiendra satisfait pour l'explication d'un aphorisme d'Hyppocrate, donnée à la fortuite ouverture d'un livre de tel praticien qu'on advisera, et les susdits livres seront ouverts par le doyen ou par tel autre que le collège nommera sur le champ, et fera chaque docteur aggrégé, tant contre la susditte explication d'aphorisme que discours sur la cure proposée trois argumens plutôt par forme de conférence que d'examen, si bon lui semble, et non autrement.

9. — Que si le personnage qui se présentera pour être aggrégé n'est docteur ou licencié desdites universitez ains d'autres soit dedans ou dehors du royaume de France, en ce

cas le collège ne sera content et satisfait de la seule explication d'un aphorisme, ou discours fait de la théorie et cure de la maladie, après l'explication dudit aphorisme débattue, comme dit est, par trois arguments faits par chacun des médecins aggrégéz. Ainsi procéderont par deux divers examens qui lui seront proposez; sçavoir le premier par le doyen tel que bon lui semblera pris de la phisiologie, et l'autre par le plus ancien procureur, ou en son absence par son collègue, qu'il prendra de la pathologie et cure de la maladie, sur quoi il fera des thèses, et en donnera coppie à chacun des collégiez huit jours avant les examens, ainsi que lesdits doyen et procureur délibéreront, et sera permis à chacun des collégiez de faire trois divers argumens contre les thèses, sans néanmoins se départir de la maladie dont s'agira, le tout aux dépens et diligence de l'aspirant.

10. — Que si l'aspirant n'est trouvé capable, le collège le pourra renvoyer pour tel temps et sous telle condition qu'il jugera raisonnable, lui faisant défense de pratiquer ou visiter malades pendant ce temps en la ville, ni ez fauxbourgs, cité, ponts Saint-Martial et Saint-Etienne d'icelle, si ce n'est accompagnant quelqu'un des médecins aggrégez pour se rendre capable, sans toutefois qu'il puisse consulter avec icelui, ni avoir voix délibérative; et s'il n'observe ledit temps à lui préfix, et la condition à lui imposée, il sera déchu de la prétention qu'il avait de pouvoir prendre séance audit collège du jour de sa présentation, laquelle séance lui sera réservée en cas qu'il vienne à satisfaire de point en point à ce qui lui aura été enjoint.

11. — Si le collège, par les preuves qu'aura fait le docteur aspirant de sa suffisance, demeure satisfait de lui en tous les deux actes susdits de conférence, lors il le recevra et l'aggregera, lesdits médecins, collégiez commettant deux de la compagnie pour le conduire vers le magistrat, pour prêter le serment en justice de verser en sa charge en homme de bien, et fidèlement observer de point en point les statuts du collège, lesquels il signera.

12. — Ceux qui seront reçus aggrégés au collège seront tenus de pratiquer et demeurer an et jour dans la ville à

compter dez le jour de leur réception, pour rendre icelle valable et garder leur rang et séance par icelle acquise, et depuis ne pourront demeurer absens plus de deux ans sans le sceu et congé dudit collège, dont ils feront apparoir à leur retour, autrement ne pourront prendre leur rang et séance audit collège que du jour de leur retour. Sauf toutefois audit collège d'en ordonner autrement, et dispenser selon les occurences et circonstances ceux qui ne pourront fournir d'excuse légitime.

13. — Ceux qui se présenteront pour être aggregez au collège, le jour qu'ils auront présenté leurs lettres, inviteront tous les médecins à dîner qui seront aggregez, et le premier jour qu'on les admetra aux examens ils mettront dans la bourse commune la somme de soixante livres tournois, que les procureurs garderont afin de l'employer tant pour les œuvres pies que pour les affaires de la communauté, contre tous contrevenans aux statuts et privilèges d'iceux, et dont lesdits procureurs rendront compte à la fin de leur administration; et le jour de leur aggrégation ils donneront pareillement à dîner à tous les docteurs aggrégéz.

14. — A ces fins, le dix-huitième d'octobre, jour dédié à Monseigneur Saint Luc évangéliste, patron des médecins, lesdits docteurs aggrégez feront à la veille de sa fête chanter vêpres, le jour la grande messe et vêpres, et le lendemain feront dire un service et prières pour les trépassés, le tout dans l'église des R. P. prescheurs de Saint-Dominique, et pour assister à toutes les prières ils seront tous obligés de se trouver à deux heures après midi et à huit heures du matin dans la maison du doyen, pour aller de compagnie à l'église assister aux prières, à peine de cinquante sols contre les absents sans cause légitime, comme de religion ou autre; et icelles prières seront célébrées aux dépens de la communauté, et le lendemain à l'issue de la messe étant assemblez nommeront deux procureurs, auxquels on donnera la charge de toutes les affaires de la communauté durant l'année; et le premier procureur sera le plus ancien médecin, et le second le plus jeune; et ainsi tous les ans on nommera un vieux et un jeune successivement.

15. — C'est pourquoi chacun an, à la première assemblée

qui se fera après les fêtes de Pâques, chacun des médecins collégiez mettra dans la bourse commune, tant pour satisfaire à l'entretenement du bureau et de la salle commune, que pour autres frais qu'il conviendra faire pour le collège, la somme de trois livres qu'on mettra entre les mains du plus ancien procureur du collège, ou, en son absence, entre celles de son collègue, comme aussi l'argent qui proviendra des amendes, et autres émoluments, pour être employé à ce que dessus et ainsi que le collège en ordonnera, desquels deniers le procureur rendra compte au collège, lorsqu'il se démettra de sa charge.

16. — Pour la convocation des médecins collégiez, tant aux jours désignez pour leurs assemblées, que lorsqu'ils seront convoquez par le doyen ou procureurs, comme aussi pour tous appareils qu'il conviendra faire pour le collège, sera créé un *bedeau*, qui aura charge d'avertir les médecins collégiez en leurs maisons, et les convoquer pour se trouver au lieu, et lorsqu'il lui sera ordonné, comme aussi de préparer la salle collégiale, et de se trouver à toutes leurs assemblées et actes pour faire ce en quoi il sera commandé par le doyen et procureurs du collège, et pour les affaires d'icelui, lequel bedeau aura pour ses peines et vacations chacun mois dix sols des deniers communs du collège, outre les émoluments qu'il pourra percevoir gratuitement des médecins en leurs actes et réceptions.

17. — En l'assemblée du collège tout s'y traitera modestement, et avec discution convenable à l'état, sans crieries, piques, injures ou mauvais propos, arrière de toute haine, envie ou malveillance et autres sinistres affections, et avec toute douceur et sincérité, sans rien déguiser de ce qui touchera au fait du collège, sa manutention et conservation de ses statuts, réglemens et ordonnances, dignité et splendeur, à l'avancement du bien public et de la santé commune ; sur peine aux contrevenans de vingt sols payables sur le champ pour chacune fois, et de plus grande somme si elle y écheoit, applicable aux affaires du collège.

18. — Ez choses qui seront d'importance, soit pour dresser quelque réglement, ou faire quelques statuts concernant le fait du collège et l'état de la médecine, soit pour les réceptions de

médecins, ne se pourra faire conclusions aucunes qu'en la présence du doyen et des deux tiers des médecins collègiez et aux autres choses plus légères suffira que ce soit en l'assemblée du doyen et de la moitié desdits médecins, et toutefois en l'un et en l'autre cas les résolutions passeront par la pluralité des voix.

19. — Les médecins collègiez ne favoriseront directement ni indirectement ceux qui entreprendront contre le réglement, statuts et ordonnances du collège, ni ce qui concerne l'état de médecine, ni useront de connivence, ains s'opposeront sans feinte et de tout leur pouvoir à tous tels desseins, à peine aux contrevenans d'un écu d'amende, et s'ils persévèrent en ladite faute après les remontrations à eux faites par le collège, à peine d'être déclarez indignes de la compagnie des médecins et d'être privez de leur rang, et, si le cas requiert, d'être exclus du collège, afin que la liberté demeure à un chacun d'appeler pour se faire servir dans ses nécessitez qui bon lui semblera.

20. — A ce qui a été cy-devant, et qui sera par cy-aprez ordonné et arrêté par le collège, comme aussi aux statuts et réglements octroyés par le roy en la cour et siège du sénéchal de Limoges, chacun des médecins collègiez sera tenu d'acquiescer et obéir, et où quelqu'un se trouvera qui voulut aller opiniatrement au contraire et enfreindre les réglemens, statuts et ordonnances du collège, et nonobstant les remontrances qui pour ce lui auraient été faites par le doyen et autres qui auraient à ce été députez par le collège, persisterait à y contrevenir, sera mis hors du collège, et en pleine assemblée des médecins collègiez, exclus de la communauté d'icelui, et tant qu'il persistera à ses défauts, et jusqu'à ce qu'il soit réconcilié et réintegré au collège, ne sera permis ni licite à aucun des médecin collègiez de visiter malades, ni pratiquer et exercer la médecine, ni de consulter avec icelui, ni aussi se trouver en aucun acte concernant l'état de médecine et dépendance d'icelle, comme aussi avec nul autre qui s'ingérera de faire la médecine en la ville de Limoges, fauxbourgs, cité, ponts Saint-Etienne et Saint-Martial d'icelle, sans être aggrégé audit collège, sur peine à ceux qui y contreviendront d'un écu sol pour chacune fois, et s'ils y persistent après avoir été admonestez, d'être exclus du collège.

21. — Ce qui sera fait, dit, passé et arrêté, ou qui aura été proposé ou débattu concernant ou en général le collège et règlement d'icelui, ou en particulier quelqu'un des médecins collégiez, ou autres, en ce qui concerne la médecine et état d'icelle, sera tenu secret, et ne sera révélé, ni déclaré par aucun des médecins, à peine à celui qui contreviendra de quarante sols, pour chacune fois, et persévérant à y contrevenir, après avoir été plusieurs fois admoneste par le collège, de n'être plus admis ni reçu aux assemblées et délibérations du collège.

22. — Les médecins collégiez lorsqu'ils seront en corps et aux actes publics et assemblées qui se feront en public, même en présence du magistrat, seront en habit décents, avec leurs longues robes et bonnets carrez, comme il est bienséant à leur profession, afin de la rendre plus honorable et plus recommandable.

23. — Les médecins collégiez vivront ensemble en bienveillance, ne détracteront ni médiront les uns des autres, et n'entreprendront sur leurs collègues, et en ce qui est et concerne l'exercice de leur état, comme étant chose malséante à gens de lettres, et qui apporte scandale et mépris des médecins et de leur profession même envers le peuple; ains au contraire s'honoreront et respecteront réciproquement l'un l'autre, notamment leur doyen et ancien, et étant appelez en commune visite et cure des maladies, se montreront modestes, civil et arrêtez, parlant chacun à son rang et déférant au plus ancien, en ordre de réception, le rapport au malade du résultat de leurs avis; ne feront aucune menée au préjudice de la réputation l'un de l'autre, ni du collège, ni chose aucune indigne de leur profession, sur peine aux contrevenants telle que le collège jugera devoir être.

24. — Si aucun des médecins collégiez se veut plaindre de quelqu'un de ses compagnons, pour éviter toute contention et pour ne laisser prendre pied à la malveillance, s'adressera au doyen, ou à son absence aux procureurs auxquels il fera sa plainte; afin que par iceux, le collège en étant informé y pourvoye comme il verra être à faire, et de raison, pour assoupir toutes inimitiez et rendre amis les parties, aprez avoir entendu

leurs raisons; à la résolution et ordonnance duquel collège elles se soumettront et acquiesceront, sous peine d'un écu sol d'amende, et autre plus grande peine, si elle y écheoit.

25. — Ceux qui auront à remontrer, ou proposer quelque chose au collège concernant le fait et état de la médecine, pour éviter toute confusion, le feront entendre au doyen ou à son défaut aux procureurs d'office qui le proposent à l'assemblée pour y être pourvu comme le collège verra être de raison.

26. — Les médecins étant assemblez auront en révérence la compagnie et le lieu, et n'y traiteront ni deviseront en icelui que de choses graves et sérieuses ainsi qu'il est requis et bienséant entre gens de lettres, prêteront en ce qui se traitera pour les affaires du collège audience, et s'écouteront les uns les autres sans interruption de propos, attendant de parler à leur rang et ordre avec toute modestie et respect sans user de piquantes paroles, ni de mordantes répliques les uns envers les autres, en laissant la décision à la pluralité des voix dont le doyen en prononcera la résolution.

27. — Le corps du collège en général, et chacun des médecins collégiez en particulier aideront de tout leur pouvoir à ceux de leur compagnie qui en leurs affaires les requerront et demanderont leur assistance comme membres d'un même corps. Pourquoi le doyen pourra faire assembler le collège après avoir été dûment informé du fait dont sera question, auquel le collège pourvoira comme il verra être de raison, et prendra la cause en main, si besoin est, et s'il le juge expédient.

28. — L'on ne pourra exclure du collège aucun médecin pour légère cause; ains seulement en cas de contravention opiniâtre, quand après avoir été plusieurs fois admonesté de son devoir tant par le doyen en particulier, qu'en général par le collège, ou par ceux qui à ce moment auront été deputez par iceluy, il persèverera à la faute, et continuera de contrevenir aux règlemens, statuts et ordonnances du collège, ou ne voudra obéir à ce qui aura par lui été arrêté.

29. — Le médecin qui aura été exclus et mis hors du corps et communauté dudit collège, advenant qu'en reconnaissant sa

faute il soit incorporé et remis en icelui, avant sa réception et réintégration paiera la somme de douze livres, et, en outre, remboursera tous les frais que ledit collège aura faits à son occasion, comme aussi feront ceux qui n'étant dudit collège, auront été cause qu'il ait fait des frais et dépens pour les poursuivre et ranger au devoir, et ce aussi avant de pouvoir être admis ni reçu au collège.

30. — Il est aussi ordonné pour empecher que les malades n'entrent en étonnement quand au progrès de leur maladie, qu'on leur fasse sçavoir de pourvoir à leur âme, et à leurs affaires, comme il est convenable à tous chrétiens, et que les médecins aux maladies principallement qui seront de conséquence, avertiront à la seconde ou troisième visite pour le plus tard, de se mettre en bon état, ou au moins le feront sçavoir à leurs parents, ou à ceux qui seront autour d'eux, leur déclarant, en cas toutefois de maladie dangereuse aprez la troisième visite, qu'ils n'en peuvent continuer d'autres auxdits malades, que préalablement iceux ne se soient mis en l'état susdit.

31. — De ce qui sera conclu et résolu en l'assemblée du collège, sera fait acte, lequel sera signé par tous les médecins présents, puis rédigé au livre du collège et contresigné par le doyen et par les procureurs dudit collège de ce temps là, entre les mains desquels demeurera ledit acte.

32. — Que si les docteurs aggrégez ont des enfants qui étudient en médecine, iceux seront dispensez de la pratique durant deux ans hors de ladite ville à laquelle les autres sont obligez et la pourront faire dans la ville sous leurs pères, et en cas de mort ou empêchement légitime, sous tel autre que le collège avisera, lesquelles deux années de pratique commenceront dès le jour de la licence ou doctorat dont lesdits fils des docteurs feront voir leurs lettres au plutôt, lesquelles vues et approuvées par le collège, ils présenteront une attestation de leur vie, mœurs, étude et religion selon l'édit du roy, et feront à l'ouverture fortuite du livre qui leur sera présenté audit collège, les actes de théorie et pratique à divers et tels jours que le collège leur assignera, conformément aux statuts d'iceluy, selon le rang des universitez dont ils seront graduez, et étant jugés capables, prèteront le serment pour avoir dez

lors séance et voix déliberative dans ledit collège et préséance sur tous autres qui seront reçus après eux.

33. — En nécessité de la maladie pressante seulement, sera loisible audits fils de docteurs aggrégez durant le temps de leur pratique dans ladite ville sous leur père, ou celui que le collège aura agréé, de prendre le premier des autres docteurs qu'ils rencontreront.

34. — Lesdits fils des docteurs aggrégez étant revenus des universitez, après avoir veu les doyen, et docteurs médecins du collège, s'informeront du nom et demeure du docteur médecin aggrégé qui devra visiter les pauvres malades dans l'hôtel-Dieu de Saint-Gérald et Saint-Martial de ladite ville, et du jour et heure à laquelle il fera ses visites, afin de lui faire compagnie tant et si longuement qu'ils vaqueront auxdites visites, et ce durant les deux années que lesdits fils des docteurs aggrégez seront obligés de pratiquer dans ladite ville ainsi qu'il est prédit.

35. — Seront encore lesdits fils des docteurs aggrégez durant le temps des deux années de pratique, tenus d'assister à toutes les consultes et opérations extraordinaires qui se feront dans lesdits hôtel-Dieu, étant au préalable de ce avertis, et y pourront opérer étant reçus et aggrégez audit collège, sans toutefois que lesdits fils des médecins aggregez, quoique reçus, se puissent ingérer de consulter ni pratiquer seuls en ladite ville de Limoges, fauxbourgs, cité, ponts Saint-Martial et Saint-Etienne d'icelle, qu'après lesdites deux années de pratique parachevées et avoir duement certifié ledit collège, d'avoir durant lesdits deux ans assisté aux visites, consultes et opérations extraordinaires, et observé le contenu aux présents articles.

36. — *Item*, et d'autant que la chirurgie et pharmacie sont parties de la médecine, non moins utiles et nécessaires qu'icelle, lesdits médecins procureront qu'elles soient entretenues en toute intégrité et splendeur, et à ces fins, les deux procureurs qui seront élus toutes les années du corps de la médecine, à sçavoir l'un des anciens et l'autre des jeunes, seront obligez de faire leçon et endoctriner les compagnons chirurgiens et apoticaires trois mois de l'année, leur faisant faire anatomies, disputes et autres semblables exercices de la chirurgie aux

compagnons chirurgiens, et semblablement endoctriner les compagnons apoticaires tant aux simples médicamens que composés, et même depuis les fêtes de Pâques jusqu'à la Saint-Jean-Baptiste iront deux fois de la semaine herboriser pour leur donner la connaissance des simples et autres choses qui seront de leur état, et pour ce faire l'on députera l'un des procureurs du collège.

37. — Les deux médecins députez procureurs du corps du collège assisteront aux réceptions des aspirans tant à la maîtrise de chirurgie que pharmacie, examens et chef d'œuvre, et y auront leur voix délibérative, si bon leur semble, sans néanmoins qn'on la leur puisse demander tant pour le regard des examens, visites, chefs d'œuvres, que réceptions, avec le droit de leur séance qu'ils seront obligez de rapporter dans la bourse commune dont ils demeureront chargez pour en rendre compte à la fin de leur administration à ceux qui leur succéderont.

38. — Et d'autant que jusqu'à présent les maîtres apoticaires n'ont tenu aucun catalogue des drogues et médicamens tant simples que composez qui peuvent servir à la conservation de la santé publique, tous les docteurs aggrégez s'assembleront pour dresser un dispensaire, et mettront par ordre et décriront tous les médicaments tant simples que composez qu'ils doivent tenir ordinairement dans leurs boutiques suivant l'avis des auteurs, ou les corrigeront suivant l'exigence des temps et les maladies les plus fréquentes en la présente ville et tempérament des habitans du lieu. Iceluy fait, dressé, approuvé et enregistré, lesdits maîtres apoticaires seront obligés de tenir leur boutique garnie de tout ce qui leur sera prescrit par ledit dispensaire selon sa forme et teneur, à peine de cent cinquante livres d'amende.

39. — Et afin que la pharmacie soit exercée fidèlement à l'honneur des médecins et utilité du public, deux fois de l'année le corps des médecins aggrégez et les deux bayles des maîtres apoticaires, en la présence de MM. les lieutenants général et procureurs du roy, feront la visite des drogues et compositions que les maîtres apoticaires auront dans leurs boutiques, et feront leur rapport et jugement de leur validité ou invalidité, et en cas que les drogues et compositions se trou-

vent altérées et cariées par le laps du temps ou l'ignorance du maître qui les aura dispensées, seront confisquées et le maître condamné à cinquante livres d'amende.

40. — Lesdit sieurs procureurs, assistez des bayles, des maîtres apoticaires, seront appelez pour voir la dispensation des compositions importantes, comme sont : *thériaque*, *mithridat*, *confection alquermes de hyacinthe* et autres, sans que lesdits bayles et autres puissent procéder à la préparation, poids et mixtion d'iceux qu'en leur présence, à peine d'être rejetée comme de nulle valeur; et pareillement ne pourront lesdits maîtres jurés donner aucun certificat desdites compositions, ains seulement les procureurs avec les deux bayles.

41. — *Item*, est deffendu à tous les maîtres apoticaires de s'ingérer, de donner aucune médecine d'eux-mêmes, soit laxative ou autrement, ni d'en administrer aucune aux malades sans l'ordonnance des susdits aggrégez docteurs résidans ordinairement dans la ville, à peine de cent cinquante livres d'amende.

42. — *Item*, est deffendu à tous les apoticaires de recevoir et exécuter aucune ordonnance de médecin étranger qu'il ne soit aggrégez ou médecin ordinaire du roy ou des princes du sang servant actuellement, ni pareillement d'exécuter les ordonnances des chirurgiens.

43. — Les bayles des maîtres apoticaires feront diligence à empêcher que lesdits chirurgiens ne se mêlent point de préparer ou faire les remèdes dans leurs maisons, et en cas qu'ils trouvent quelque chirurgien contrevenant à ces ordonnances, ils le déféreront au corps du collège pour y être apporté le remède convenable ; comme aussi les maîtres apoticaires ne pourront faire aucunes opérations appartenantes à la chirurgie, même les docteurs aggrégez assistans ne permettront aux uns ni aux autres de faire aucun acte dérogeant de son art, aux peines qui seront conclues contre les contrevenans.

44. — *Item*, les maîtres apoticaires ne bailleront ni ne vendront aucune drogue simple ou mentionnée étant vénéneuse à autres qu'à gens qui leur seront connus en prud'hommie, et qui en leur art nécessairement se servent de telles drogues, leur faisant néantmoins préalablement jurer qu'ils n'en abuseront.

45. — *Item,* ne pourront les chirurgiens tant maîtres que compagnons faire saignée sans l'ordonnance du médecin, et les docteurs aggrégez seront obligez lorsque tant les maîtres chirurgiens qu'apoticaires les appelleront pour visiter les pauvres qui n'auront pas moyen de les récompenser, de les visiter charitablement, à peine contre le médecin qui refusera [d'une amende], telle que le collège jugera, et l'argent sera employé pour subvenir aux nécessitez des pauvres malades.

46. — *Item*, si quelqu'un des médecins s'apperçoit en visitant les malades, qu'en la ville ou aux environs d'icelle, il y a quelque maladie pestilentielle (dont Dieu nous garde), sera tenu d'en avertir les magistrats et messieurs les consuls de la ville.

47. — *Item,* afin que tant les maîtres chirurgiens que apoticaires de la présente ville, fauxbours, cité, ponts Saint-Martial et Saint-Etienne d'icelle, soient ascavantez des présents statuts, on en délivrera des copies aux bayles de l'une et l'autre vocation, et même seront tenus et obligez tous les maîtres tant chirurgiens qu'apoticaires de s'assembler au même lieu et jour susdit que s'assembleront les médecins pour, comme eux, après que la lecture leur sera faite des présents statuts, jurer entre les mains de messieurs le lieutenant général et procureur du roy l'entière observation desdits statuts.

Signé : Alegrand, d.-m.; — Delafon, d.-m.; F. Avril, d. en m.; — Lacroix, d. en m.; — Cercleix, d. en m.; et plus bas : registrez suivant l'arrêt du parlement du 18e décembre 1646, après l'acte de confirmation donné à Paris au mois de novembre de la même année, scellé du grand sceau de cire verte.

II

Statuts de l'Aggrégation des médecins de la ville de Tulle, capitale du bas Limousin (1).

1. — Aucun médecin ne pourra exercer la médecine dans la ville de Tulle, fauxbourgs et lieux ressortissans de la seneschaussée d'icelle s'il n'est de l'aggrégation des médecins de ladite ville ou s'il n'est médecin du Roy actuellement servant; et ne pourra aucun aspirer à estre de ladite aggrégation qu'il ne porte valables attestations qu'il est de la religion catholique, apostolique et romaine, de bonnes vie et mœurs et de l'âge de vingt cinq ans, exceptez les fils des médecins de ladite aggrégation qui seront dispensez de l'âge. Portera aussi des lettres de licencié ou docteur en médecine et en les présentant sera tenu de visiter chasque médecin de ladite aggrégation, et en même temps de mettre ez mains des scindics de ladite aggrégation, la somme de soixante livres tournois, pour estre employés en œuvres pies et aux affaires de ladite aggrégation. De quoy neantmoins l'aspirant sera dispencé s'il est notoirement pauvre moyénant la soumission qu'il faira par acte valable, qui demeurera en original dans le livre de l'aggrégation, signé de luy, de payer ladite somme en cas qu'il vienne en meilleure fortune. Après cela, l'aspirant accompagnera pendant un an aux visites des malades, sans prétention d'honoraire, le doyen, ou tel autre des médecins que l'aggrégation avisera, exceptez les fils des médecins de l'aggrégation qui pourront accompagner leur père, ou celuy qu'ils voudront des quatre plus anciens.

2. — Les médecins de l'aggrégation deuement informez par les scindics que l'aspirant a exécuté les susdites conditions luy faira entendre par la bouche du doyen son devoir envers tous

---

(1) Bibliothèque nationale, *Armoires de Baluze*, t. 260; pièce imprimée à Tulle, par Estienne Viallanes, en 1669.

les médecins et luy donnera le jour auquel il devra se rendre dans la salle de l'aggrégation pour y subir l'examen. Auquel jour tous les médecins y estant *in habitu*, l'aspirant les priera de l'examiner, ce qu'ils fairont avec l'honneste sévérité à laquelle le bien du public les engage, sans donner rien à la haine ny à la faveur. Le doyen faira l'ouverture dudit examen, luy proposant une question de théorie et ensuitte une de pratique, après lequel chascun en son rang luy en proposera deux de mesme. L'examen estant finy, l'aspirant se retirera, et le doyen recevra le serment de chascun des médecins, de donner avec intégrité leurs sentiments d'approbation ou de renvoy. Pour cet effect, chascun de ceux qui le jugeront capable d'estre receu, jettera dans un petit coffre à ce destiné, une fève blanche, et chascun de ceux qui l'en jugeront indigne, une fève noire et le doyen après avoir compté en présence de tous si le nombre des fèves égale celuy des médecins recueillira la pluralité des suffrages devant tous, afin qu'il constate si l'aspirant est receu ou non, et en cas ou le nombre des fèves se trouveroit esgal, l'aspirant sera jugé capable d'estre reçeu.

3. — Si l'aspirant est trouvé incapable, les médecins de l'aggrégation pourront le renvoyer pour le temps qu'ils aviseront, auquel cas lesdits soixante livres luy seront rendus. Mais s'il est jugé digne d'être receu, le doyen luy donnera une question de théorie et une de pratique sur lesquelles il faira des thèses qu'il monstrera au doyen, et après luy en portera un exemplaire et un à chascun des médecins de l'aggrégation huict jours avant celuy que le doyen luy donnera pour les soustenir publiquement dans la salle de l'aggrégation en presence de M. le Lieutenant général et de Messieurs les Maires et Consuls de la ville, qu'il priera chascun chez eux d'y vouloir assister, accompagné du second scindic. Ledit jour, tous les médecins seront tenus d'aller chez le doyen pour se rendre *in habitu*, dans la salle de l'aggrégation et y disputer avec ledit aspirant sur lesdites thèses seulement, le doyen faisant l'ouverture des disputes et chascun continuant en son rang. Le jour suivant tous les médecins assemblez dans ladite salle, l'aspirant y estant debout, le second scindic faira lecture des Statuts. Après le doyen, de la part de tous, faira entendre à l'aspirant son devoir envers les médecins de l'aggrégation et

les malades qu'il traictera doresenavant; l'intégrité et forme qu'il doit observer dans ses ordonnances; luy fera prester le serement d'observer les statuts inviolablement, lesquels il luy faira signer; après l'embrassera et luy donnera son rang du jour de la présentation de ses lettres, qui pour cet effect sera dès lors inséré au tableau contenant l'ordre de tous les médecins et signé du doyen, des scindics et de l'aspirant, sans pourtant que les licenciez puissent disputer le rang aux docteurs quoy qu'ils eussent plustost fait leur année d'exercice que les docteurs. Les autres médecins embrasseront en suitte l'aspirant, et tous en ordre s'en iront faire dire une messe solennelle dans la chapelle de saint Cosme et de saint Damian pour rendre actions de grâces à Dieu; et de là, les deux scindics conduiront l'aspirant chez Monsieur le Lieutenant général pour prester le serement.

4. — Les médecins de l'aggrégation s'assembleront dans la salle ordinaire incontinant après midy, les premiers lundys des mois de janvier, avril, juillet et octobre pour y délibérer sur les maladies du temps et les remèdes les plus convenables et pour y consulter *pro Deo*, sur les grands maux des pauvres que les médecins en exercice renvoyeront à l'assemblée s'il se peut, et si le mal ne le permet pas, le médecin en exercice en faira le rapport à l'assemblee et rédigera par escrit la consultation qu'il faira signer au doyen et aux scindics. Et dans les mesmes assemblées ou autres que les scindics pourront faire extraordinairement, faisant advertir les médecins par le bedeau, la compagnie deliberera sur les affaires qui arriveront, lesquelles le premier scindic proposera, après le doyen opinera le premier, et ensuite chascun en son rang, le doyen concluant conformément à la pluralité des voix. La délibération achevée, les jeunes se lèveront les premiers, rendant aux anciens tousjours et en toutes assemblées toute sorte d'honneur, les anciens faisant mutuellement aux jeunes toute sorte d'amitié et d'honnesteté. Pour les consultations, le plus ancien donnera l'heure, et le médecin dernier receu y opinera le premier et les autres en suitte, le plus ancien opinant le dernier et concluant selon la pluralité des voix. Lesdites consultations achevées, le plus ancien dictera au plus jeune l'ordonnance, et après rapportera avec honneur, en présence des autres, au

malade, ou à ceux qui auront soing de luy, ce qui aura esté résolu, excepté les choses qui doivent estre secrettes pour l'honneur de la profession ou des malades. Ne pourra néantmoins l'aggrégation résoudre rien d'important que l'assemblée ne soit composée des deux tiers des médecins, ny quelle autre chose que ce soit qu'il n'y ayt dans l'assemblée au moins la moitié des médecins, et seront les défaillans tenus de donner quinze sols chasque fois pour estre employez aux affaires de ladite aggrégation, à moins qu'ils ayent une excuse très-légitime, laquelle sera jugée telle dans la prochaine assemblée.

5. — Dans la première assemblée qu'on faira tous les ans le premier lundy de janvier, incontinant après-midi, chasque médecin par ordre de réception choisira le mois qu'il voudra pour aller visiter *pro Deo* tous les pauvres malades, excepté ceux de l'Hostel-Dieu qui a son médecin ordinaire, à quoy chascun sera obligé à son tour, le doyen seul en estant excepté. Après on eslira de deux en deux ans deux scindics, un des vieux et un des jeunes médecins de ladite aggrégation, lesquels presteront dès lors le serement entre les mains du doyen, et après fairont la recette de tous les droits de l'aggrégation conformément aux statuts, et la despence pour toutes les affaires de ladite aggrégation. Leur scindicat expiré, ils rendront compte huict jours après à leurs successeurs en présence des auditeurs des comptes que l'aggrégation nommera dans la mesme assemblée ; et mettront le livre de l'aggrégation et les restes de leurs administrations entre les mains de leurs successeurs qui s'en chargeront dans le livre de l'aggrégation. Sera de plus créé un bedeau pour all r au-devant desdits médecins toutes les fois qu'ils seront *in habitu*, conformément aux statuts, pour avoir soin de la salle ordinaire, porter des billets à tous les médecins aggrégez, et pour rendre tels autres services par ordre des scindics qui seront en charge, lesquels luy donneront vingt sols tous les mois pour ses gages, outre lesquels il aura les dons gratuits de chascun des aspirans en tous leurs actes. Payeront aussi dans la mesme assemblée chacun desdits médecins, chaque année, la somme de trente sols pour les despences de l'aggrégation, excepté le doyen et les scindics, lesquels seront nommez d'office pour assister à l'examen et opérations importantes de chirurgie des maistres

chirurgiens, et à l'examen et chef-d'œuvre des maistres apoticaires. Lesquels examen et chef-d'œuvre des maistres chirurgiens et des maistres apoticaires, se fairont en présence de Monsieur le lieutenant-général et de Messieurs les maire et consuls. Et seront obligez lesdits doyen et scindics de rapporter dans la bourse commune la moitié des trois livres qu'on leur donnera à chascun pour leurs droicts de séance. Et seront escrites distinctement et par ordre toutes les délibérations qu'on faira signer des présens, sans que pour quelle cause que ce soit on puisse deschirer aucun feuillet, ny y faire aucune rature, ny interlineure à peine par les scindics qui en seront chargez d'en respondre en leur propre et privé nom, à raison de quoy les feuillets seront nombrés et paraphés par le doyen ; et lesdits scindics, en cas de faute, condamnez par les médecins de l'aggrégation aux peines qu'ils adviseront ; si néantmoins après que ladite délibération aura esté mise au net dans le livre, il estoit jugé par les médecins qu'il fallut y augmenter ou diminuer ce sera par renvoy au marge, lequel renvoy faira foy estant signé du doyen et des scindics, en présence de tous

6. — Tous les médecins aggrégez vivront en amitié chrestienne, conformément aux anciens statuts de la confrairie de Saint Cosme et de Saint Damian qu'ils exécuteront de point en point, aucun d'eux ne s'ingérera à visiter des malades, s'il n'y est légitimement appellé ; et tous les advertiront au plus tard à la troisiesme visite, de le confesser et communier, dont ils laisseront le soin à ceux qui les gouverneront, ou à leur curé s'ils sont pauvres. Aucun d'eux aussi ne consultera dans la ville, ou parroisses d'icelle, ny lieux ressortissants de la dite séneschaussée qu'avec les médecins de l'aggrégation : Et tous et chascun d'iceux ayderont de tout leur pouvoir et crédit ceux de ladite aggrégation qui dans leurs affaires leur demanderont secours, l'aggrégation mesme prendra le fait et cause pour eux, si tous les médecins assemblez le jugent à propos, et en ce cas en donneront le soin aux scindics, qui ne seront pourtant tenus de faire aucunes avances. Au reste ne pourra aucun estre exclus de la compagnie que pour des choses graves et après plusieurs remonstrances du doyen en particulier et en public dans l'assemblée de l'aggrégation, et s'il y en a quel-

qu'un d'exclus il ne pourra reprendre son rang qu'en remboursant tous les frais faits à son occasion et outre ce, mettant dans la bourse commune pour les affaires de l'aggrégation, la somme de douze livres tournois. Après quoy, le doyen, en présence de tous les médecins assemblez l'exortera à se mieux comporter à l'avenir et luy déclarera que l'aggrégation le remet en son rang, et admet comme autresfois en participation de ses privilèges.

7. La chirurgie et la pharmacie estant deux parties de la médecine qui ont esté enrichies par les médecins, un des scindics de l'aggrégation faira tous les ans pendant trois mois, et trois jours de chasque sepmaine, et chasque jour une heure, une leçon de chirurgie en françois et l'autre scindic de mesme une de pharmacie, l'un le matin, l'autre, l'apresdisnée, le choix desquels mois, jour et heure dépendra desdits scindics : et avant commencer chascun d'eux faira une harangue publique dans la salle de ladite aggrégation, les médecins y estant *in habitu*, pour exposer le dessein de ses leçons, à laquelle il priera avec le second scindic, Monsieur le lieutenant général et Messieurs les maire et consuls. C'est pourquoy les maistres chirurgiens et les maistres apoticaires seront tenus d'envoyer ausdites leçons leurs compagnons et apprantifs à peine de cinq sols pour chasque leçon à laquelle chascun d'eux n'assistera pas dont les maistres seront responsables en leur propre et privé nom. Seront aussi tenus les maistres chirurgiens de présenter un de leur corps pour faire les dissections publiques lorsque l'occasion s'en présentera, ausquelles dissections présidera un médecin député de l'aggrégation qui fera l'ouverture de ladite dissection et une leçon à chasque préparation. Le maistre chirurgien faira tout observer aux spectateurs selon l'ordre du médecin. Pareillement les maistres apoticaires donneront tous les ans un de leur corps pour porter tous les jours de chasque sepmaine, pendant le mois de may, les divers simples de ce pays, dans la salle de l'aggrégation et les monstrer aux apprantifs de la profession en présence du médecin qui faira les leçons de pharmacie.

8. — Et afin que les apotiquaires tiennent un bon ordre pour le choix des remèdes simples ou composez qu'ils doivent avoir dans leur boutique, les médecins de l'aggrégation dresseront

une pharmacopœe que les apoticaires seront tenus de suivre indispensablement et en tenir tous les remèdes préparez selon ladite pharmacopœe, et non autrement à peine de trente livres pour chasque contrevention, pour l'observation de laquelle pharmacopœe, les scindics des médecins fairont deux fois l'année la visite des boutiques des apoticaires, accompagnez des procureurs de leurs corps, en présence de Monsieur le lieutenant général et de Mr le procureur du Roy, confisqueront les drogues et compositions mauvaises ou qui ne seront pas conformes à la pharmacopœe, et l'apoticaire contrevenant payera outre ce la somme de vingt livres de peines. Néantmoins, pour obvier à ces désordres, seront tenus les apoticaires d'appeler lesdits scindics et leurs procureurs, toutes les fois qu'ils voudront préparer les diverses drogues qui entreront dans le meslange des médicamens importans ; comme aussi lorsqu'ils voudront achever lesdits médicamens qui seront à ces fins désignés dans un chapitre exprès de la pharmacopœe. Moyennant quoi lesdits scindics des médecins et procureurs desdits apoticaires leur en donneront un certificat, à défaut duquel, telles compositions seront confisquées, et eux condamnez en quinze livres de peines.

9. — Il sera deffendu à tous les maistres chirurgiens de préparer ny donner à aucun malade, aucun remède que ceux qui seront proprement de leur art, et de ceux que lesdits maistres apotiquaires auront préparé selon laditte pharmacoppée, ou l'ordonnance d'un desdits médecins, et de seigner ou faire seigner ny procéder à aucune importante opération de chirurgie que par ordonnance signée d'un desdits médecins, ou en sa présence. Pareillement deffences à tous les apoticaires de préparer pour aucun malade de la ville ou parroisses d'icelle et autres lieux ressortissans de ladite seneschaussée, ny de luy donner aucun remède que par ordonnance de quelqu'un des médecins aggrégez, et aussi de faire aucune opération de chirurgie. A quoy les procureurs des M. chirurgiens et ceux des M. apoticaires surveilleront et en advertiront les scindics desdits médecins, afin qu'ils fassent assembler la compagnie pour y délibérer et ordonner ce qui sera juste conformément ausdits statuts. A ces fins, ne pourront les maistres chirurgiens ouvrir boutique qu'après avoir justifié de deux années d'apprentissage,

et de leurs lettres de maistrize, suby l'examen susdit et fait quelques opérations des plus importantes de la chirurgie; ny les maistres apoticaires qu'après avoir de mesme justifié de deux années d'apprentissage et de leurs lettres de maistrize, suby l'examen susdit et fait un chef d'œuvre d'un des médicamens importans de ladite pharmacopœe : outre ce, seront tenus lesdits maistres chirurgiens et maistres apoticaires de payer au doyen et aux scindics des médecins les droits de séance susdits et de prester le serement ez mains de Monsieur le lieutenant général d'observer les présens statuts.

Tous lesquelz susdits statuts ne seront reformés ny abrogez que par l'authorité du roy. Signez à l'original : de Lagarde, doyen ; Brivezat, soubs-doyen ; Meynard, médecin ; Peyrat, d. m.; Baluze, scindic, tant pour moy que pour le sieur Dufaure de présent à Bourdeaux; du Peschadour. d. m. ; de Fénis, d. m.; Meynard, d. m.; de Vachot, d. m.; Rominhac, d. m.

De Clary, lieutenant général.
Du Myrat, advocat du roy.

III

Transaction entre les docteurs en médecine de l'aggrégation de Tulle et Jean Peyrat, docteur en médecine et m^e chirurgien (1).

En la ville de Tulle bas Limousin, le vingt sixiesme juin mil six cent soixante treize, avant midy, regnant Louys, etc., pard^t le not^re royal soubsigné, pnts les témoins bas nommés ont été présents M^rs.. docteurs en médecine de l'aggregation de la pnt ville d'une part et M^r m^e Jean Peyrat aussy docteur en médecine de la mesme aggrégation et m^e chirurgien commis aux visites et rapports, lesquelles parties ont fait les conventions que s'ensuivent, scavoir premièrement que toutes les fois qu'il y aura occasion d'assister à des visites et rapport par un desd. médecins aggrégés aveque ledit sieur Peyrat, commis susdit, lesd. sieurs médecins signeront les premiers tant ceux qui sont ses anciens que ceux qui sont ou seront cy apres receus apres luy, et led. sieur Peyrat ne pourra signer que le dernier, soubs cette condition néantmoins que led. s^r Peyrat pourra signer lesd. actes docteur en médecine et m^e chirurgien ; a esté accordé et convenu que toutes les fois que led. s^r Peyrat faira des opérations de chirurgie en présence desd. s^rs médecins de lad. aggrégation, il ne tiendra que le rang de chirurgien et non de médecin excepté les consultations dans lesquelles il tiendra son rang de reception en ce qui regardera la médecine, et qu'il ne pourra estre receu ny baillé lettres de mestrize a aucun aspirant de chirurgie qu'en observant exactement par le s^r lieutenant des chirurgiens les statuts de lad. aggrégation moiénent quoy les parties sont demeurés quittes et sortis du procès pendant.

---

(1) Archives de la Corrèze, E, 760, cote 139.

IV

Lettre de maîtrise en chirurgie.

A tous ceux qui les présentes lettres verront Pierre-Joseph Rigolle, ancien chirurgien interne opérant de l'Hôtel-Dieu de Paris, cy devant chirurgien major de l'hôpital royal militaire de Vervins et de Neustache pour l'armée de France en Alemaigne, lieutenant de Mr le premier chirurgien du roy pour la communauté des maitres chirurgiens de la ville et sénéchaussée de Tulle, chirurgien de l'hôpital et des prisons royaux d'icelle, salut; faisons sçavoir que, conformément aux édits, arrêts, déclarations du roy et statuts faits en conséquence a comparu pardevant nous, assisté de Me Léonard Villadar, doyen de la communauté, et Pierre Machat, maitre chirurgien, tous les deux habitants ladite ville, Jean de Coste habitant de la ville de Beaulieu, lequel désirant passer pour maitre chirurgien de la ville de Beaulieu et autres lieux circonvoisins, a offert de subir les examens portés par lesdites déclarations et après l'avoir interrogé, avons été contant de ses réponses, et après avoir pris l'avis des susnommés, l'avons receu et recevons pour maitre chirurgien de ladite ville de Beaulieu et lieux circonvoisins et luy avons permis de travailler dans ledit art de la chirurgie, et de jouir de tous les droits et prérogatives attachés audit art à la charge qu'il gardera et se conformera aux statuts et déclarations du roy, et que dans les cas difficiles et douteux, il sera tenu de nous appeler ou quelque autre maitre capable et expérimenté pour luy servir de guide et de conseil, comme aussi l'avons exhorté à la charité des pauvres; tout quoy il nous a promis de faire, et avons dudit Jean de Coste pris en tant que de besoin de nouveau le serment au cas requis, en témoin de quoy nous avons signé les présentes et fait apposer notre cachet de maitrise et contresignées par le sr Leyrat, greffier pris d'office.

Fait à Tulle le premier juin mil sept cent soixante-douze. Signé : Villadard, doyen, Machat, chirurgien-juré, Rigolle, lieutenant, et par Leyrat, greffier pris d'office.

V

Contrat d'apprentissage (1).

Aujourdhuy vingtunieme jour du mois de mars mille sept cent soixante trois, nous soussignés avons convenus ce qui suit savoir que moy Jean Dachaud, me chirurgien hant de la ville de Treignac, paroisse de Saint-Martin des Eglises, ay pris en qualité d'apprentif Pierre Decoux, hant de lad. ville de Treignac et moblige a luy apprendre lart de la chirurgie et ce pour le temps et espace de deux ans a commencer la dacte des presentes et moblige a ne luy rien cacher de mon art, et a le nourrir et luy permet de saquerir les saignees detachees, et led. Decoux sera tenu de travalier de son mieux ; et moy Joseph Decoux, marchand de lad. ville de Treignac, moblige pour ce dessus a payer aud. Dachaud la somme de deux cent livres, savoir cinquante livres d'abord, et les autres cinquante ecus restant je moblige de les luy payer dans le courant de seize mois ; mais si Pierre Decoux venoist à quitter par sa faute dans lad. annee, led. sr Joseph Decoux seroit tenu de payer lad. somme aux termes cy dessus. Ainsi led. Dachaud et Decoux ont signé les meme jour et an que dessus a Treignac vingtunieme mars mille sept cent soixante-trois. Signé : Dachaud et Decoux.

---

(1) Document communiqué par M. Edouard Decoux-Lagoutte.

TABLE



DU MÊME AUTEUR

Excursions limousines, Ire série (Brive, Aubazine, Cornil, Tulle). — Tulle, Crauffon, 1871, 1 vol. in-8°.

Id., IIe série (de Tulle à Ussel et à Eygurande). — Tulle, Crauffon, 1880, 1 vol. in-8°.

Id., IIIe série (d'Eygurande à Largnac). — Tulle, Crauffon, 1883, 1 vol. in-8°.

Restauration du Cloître de Tulle (Notes historiques). — Tulle, Crauffon, 1873, broch. in-8°.

Id. — 3e Edition, avec des dessins de M. E. Rupin et une note de M. Ph. Lalande. — Brive, Roche, 1879, broch. in-8°.

Quelques Procès limousins devant le Parlement de Bordeaux. — Tulle, Crauffon, 1877, 1 vol. in-8°.

La Maison de Ségur, son Origine, ses Vicomtes. — Limoges, Chapoulaud, 1878, broch. in-8°.

Note pour servir à l'Histoire de l'Imprimerie à Tulle. — Tulle, Crauffon, 1879, broch. in-8°.

La Maison de l'Abbé à Tulle, avec une eau-forte de M. P. Cappon. — Tulle, Bossoutrot, 1879, broch. in-4°.

L'Inondation de Saint-Roch à Tulle (16 août 1756). — Tulle, Crauffon, 1880, broch. in 8°.

La Numismatique limousine à l'Exposition Universelle de 1878. — Limoges, Chapoulaud, 1880, broch. in-8°.

Notice bibliographique sur Eustorg de Beaulieu. — Tulle, Crauffon, 1880, broch. in-8°.

Une ancienne Justice : la Cour d'Appeaux de Ségur. — Limoges, Chapoulaud, 1880, 1 vol. in-8°.

Guillaume Sudre, cardinal limousin, avec portrait et eau-forte par M. E. Rupin. — Brive, Roche, 1880, broch. in-8°.

Les Épitaphes du Cloître de Saint-Martin de Brive. — Tulle, Crauffon, 1881, broch. in-8°.

Jean-Joseph Dumons, peintre d'histoire (1687-1779). — Tulle, Crauffon, 1881, broch. in-8°.

Dissertation d'Etienne Baluze sur Saint Clair, Saint Laud, Saint Ulfard et Saint Beaumade. — Tulle, Crauffon, 1881, broch. in-8°.

Les Œuvres de Baluze, cataloguées et décrites. — Tulle, Crauffon, 1882, broch. in-8°.

Complément des Œuvres de Baluze, cataloguées et décrites. — Tulle, Crauffon, 1884, broch. in-8°.

Un Episode de la Fronde en Province : Tentative de translation à Limoges du Parlement de Bordeaux. — Limoges, Chapoulaud, 1882, broch. in-8°.

Le Point de Tulle. — Tulle, Crauffon, 1882, broch. in-8°.

Liste des Châteaux du Diocèse de Limoges avant 1789, suivie d'une liste complémentaire par M. Gaston DE LÉPINAY. — Brive, Roche, 1882, broch. in-8°.

Le Château de Puy-de-Val, description et histoire, avec un dessin par M. BOURDERY et deux chromolithographies. — Tulle, Crauffon, 1883, broch. in-8°.

Molière et les Limousins. — Limoges, Ducourtieux, 1883, broch. petit in-8°.

Id. — 2e édition augmentée. — Limoges, Ducourtieux 1884, broch. in-8°.

Lettres inédites de Baluze à Melon du Verdier, publiées avec une introduction et des notes. — Tulle, Crauffon, 1883, 1 vol. in-8°.

Les Anglais à Tulle ; La Lunade. — Limoges, Barbou, 1885, broch. in-8°.

Les Bataillons de Volontaires du Limousin. — Limoges, Barbou, 1885, broch. in-8°.

Deux Lettres de Mascaron à Mlle de Scudéry. — Tulle, Mazeyrie, 1885, broch. in-8°.

Notes sur un pontifical de Clément VI et sur un missel dit de Clément VI, conservé à la bibliothèque de Clermont. — Tulle, Crauffon, 1885, broch. in-8°.

Le Tombeau du cardinal de Tulle, à Saint-Germain-les-Belles. — Limoges, Ducourtieux, 1885, broch. in-8°.

Les Origines de Tulle. — Tulle, Crauffon, 1885, broch. in-8°.

Les Fortifications de Tulle, avec plan. — Tulle, Crauffon, 1885 (2e édition augmentée), 1886, broch. in-8°.

Notice bibliographique sur Pierre de Besse. — Tulle, Crauffon, 1886, broch. in-8°.

Quelques Procès limousins aux Grands jours de Poitou (1567-1635). — Limoges, Ducourtieux, 1886, broch. in-8°.

Une Boutique de marchand à Tulle au XVIIe siècle. — Tulle, Crauffon, 1886, broch. in-8°.

Le Château ou Fort Saint-Pierre. — Tulle, Crauffon, 1886, broch. in-8°.

La Tour Prisonnière dite Tour de Maysse. — Tulle, Crauffon, 1886, broch. in-8°.

La Tour de la Motte. — Tulle, Crauffon, 1886, broch. in-8°.

La Porte de Chanac à Tulle, avec deux dessins. — Tulle, Crauffon, 1886, broch. in 8°.

La Place publique à Tulle. — Tulle, Crauffon, 1886, broch. in-8°.

Une Visite à Obazine en 1712. — Brive, Roche, 1886, broch. in-8°.

Un Atelier de dentelles à Tulle au XVIIIe siècle. — Tulle, Crauffon, 1887, broch. in-8°.

Le Collège de Tulle, avec un dessin. — Tulle, Crauffon, 1887, broch. in-8°.

La grande Maison de Loyac, avec deux dessins. — Tulle, Crauffon, 1887, broch. in-8°.

Notice sur les Travaux de M. Edouard Lamy de la Chapelle. — Limoges, Ducourtieux, 1887, broch. in-8°.

La Cathédrale et le Cloître de Tulle, avec plusieurs dessins. — Tulle, Crauffon, 1888, broch. in-8°.

Les Couvents d'hommes à Tulle, avec un dessin. — Tulle, Crauffon, 1888, broch. in-8°.

Les Couvents de femmes à Tulle, avec un dessin. — Tulle, Crauffon, 1888, broch. in-8°.

Un Jurisconsulte briviste : Anthoine Mailher de Chassat. — Brive, Roche, 1888, broch. in-8°.

Le Vieux Tulle, avec des dessins de MM. Ch. Bernard, P. Cappon, G. Forestier, E. Rupin, M. Soulié et J. Tixier. — Tulle, Crauffon, 1888, 1 fort vol. in-8°.

A. de la Rouverade. — Limoges, Ducourtieux, 1889, broch. in-8°.

Le Théâtre au Collège : Répertoire de M. H. Baju. — Limoges, Herbin, 1890, broch. in-8°.

François-Émile de Lansac, peintre d'histoire, de genre et de portraits (1803-1890). — Tulle, Crauffon, 1890, broch. in-8°.

Id. — 2[e] Edition. — Tulle, Veuve Lacroix et Moles, 1890, broch. in-18°.

Le Diocèse de la Corrèze pendant la Révolution, 1791-1801. — Tulle, Crauffon, 1890, 1 vol. in-8°.

Oleron, impressions de vacances. — Tulle, Crauffon, 1891, 1 vol. in-18°.

La Prise de Tulle et son occupation par l'armée du vicomte de Turenne, 1585-1586. — Tulle, Crauffon, 1891, 1 vol. in-8°.

État des Études historiques et archéologiques dans le département de la Corrèze. — Caen, Delesques, 1892, broch. in-8°.

Petites Notes historiques (5 séries parues). — Tulle, Crauffon, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894, broch. in-18°.

Les États de la Vicomté de Turenne. — Paris, Alphonse Picard et fils, 1894, 2 vol. in-8°.

Pierre et Jean-François Guitard, Annet Bleygeat, maîtres imprimeurs. — Limoges, Ducourtieux, 1894, broch. in 8°.

Etienne Bleygeat, François Varolles, maîtres imprimeurs; les frères Delbos, fondeurs en caractères. — Limoges, Ducourtieux, 1895, broch. in-8°.

Alexandre Nourry-Grammont. — Limoges, Ducourtieux, 1895, broch. in-8°.



